Vol. 46—No 17

PRIX: SEPT CEN[TS]

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 31 JUILLET 1959



Un soleil radieux et un vent capricieux caressaient tour à tour les milliers de spectateurs qui attendaient vendredi dernier au parc Provencher l'instant magique que notre photographe a capté sur la photo ci-dessus: l'arrivée de la Reine. La sonnerie des cloches de la basilique donna l'avertissement opportun, les policiers, en casque blanc parurent au son des vrombrissements de leurs motos et tout à coup, au bout du trottoir d'occasion, l'on vit M. le maire J. Van Belleghem conduisant la Reine vers l'estrade. Moment solennel et couronnement de plusieurs semaines de préparations dans la ville-cathédrale, deuxième ville du Manitoba et berceau de la culture française dans l'Ouest canadien.

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Un fonds pour bourses d'études, cadeau du Manitoba à la Reine

Un fonds de $100,000 pour bourses d'études, en faveur de jeunes étudiants du Manitoba entrant pour la première fois à l'Université ou dans l'un de ses collèges affiliés, tel est le cadeau présenté par l'hon. Duff Roblin, premier ministre, à Sa Majesté la Reine Elizabeth II lors de sa récente visite au Manitoba.

M. Roblin présenta à la Reine un parchemin réclamant son approbation à l'institution de ce fonds de $100,000 qui portera son nom, lors du banquet royal du 24 juillet à l'hôtel Royal Alexandra, auquel participaient tous les maires de la province et leurs épouses. En même temps, il invita Sa Majesté et Son Altesse Royale à revenir au Manitoba en 1970 pour prendre part aux grandes célébrations qui marqueront le 100e anniversaire de l'entrée de cette province dans la Confédération canadienne. Le Manitoba, a dit M. Roblin, fut ainsi la première province, hors des quatre provinces fondatrices, à demander son entrée dans la Confédération.

Comme souvenir personnel de son court passage au Manitoba, la Reine a reçu une statuette de buffalo, en bronze, sur base de marbre rose. Le buffalo est l'emblème de la province. Le marbre rose fut extrait d'une carrière près de Churchill.

Le fonds de $100,000 sera dépensé au cours d'une période de quatre ans, à partir de l'année académique 1959-60. Un tel cadeau a été offert parce que la Reine a toujours montré un intérêt personnel au bien-être des jeunes du Commonwealth.

On réussit à Boston la greffe d'une endocrine

BOSTON — Une équipe de chirurgiens de la clinique Lahey et de l'hôpital New England Deaconess de Boston ont accompli dans cette dernière institution la greffe d'une glande parathyroïde prélevée sur un nouveau-né d'une livre dès l'instant de sa mort, sur une Canadienne de Hamilton qui, ayant été opérée pour le goitre voici 10 ans, avait perdu l'une de ces petites glandes endocrines, entourant la thyroïde. "Nous ne nous réclamons pas encore d'une guérison, a déclaré un porte-parole de la clinique Lahey, mais tout fonctionne comme nous le prévoyions". La patiente, Mme Heinke Twardwik, qui est d'origine allemande et n'a immigré au pays qu'il y a trois ans, est incapable depuis 10 ans d'assimiler le calcium. La moindre émotion lui faire perdre la voix et lui cause des spasmes musculaires qui la laissent pendant plusieurs heures dans un état de prostration complète.

Les Droits étudiés à une autre session

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a fait savoir que le projet de loi concernant les Droits de l'homme sera déposé à la prochaine session du Parlement, et qu'il sera soumis à ce moment à un comité où seront représentés le Sénat et la Chambre des communes.

M. Diefenbaker a admis avoir changé d'avis quant à la nécessité d'une étude de la mesure par un comité. Mais il a exprimé l'avis que le comité devra discuter les termes du projet de loi sans remettre en question le bien-fondé d'une telle mesure.

Le premier ministre a pris soin de noter que cette concession aux demandes de l'opposition n'indique aucunement que le gouvernement est moins convaincu de la nécessité de cette loi. Un comité conjoint sera formé au plus tôt au cours de la prochaine session.

Français enseigné en banlieue de Toronto

TORONTO — Le français sera enseigné à titre expérimental, à compter de septembre prochain, dans trois écoles publiques de North York, en banlieue de Toronto.

Le cabinet fédérai se réunira à Halifax

OTTAWA — Le cabinet fédéral se réunira à Halifax, le samedi 1er août, a annoncé récemment le premier ministre Diefenbaker.

Le premier ministre, annonçant la nouvelle aux journalistes alors qu'il sortait d'une réunion du cabinet, a refusé de révéler le but de la réunion à Halifax, sauf pour dire qu'il prévoit que la majorité des ministres y assisteront.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé si la reine assisterait à la réunion, M. Diefenbaker a répondu que ce n'était là qu'une conjecture.

Le 1er août est le jour où la reine doit terminer sa tournée canadienne en quittant Halifax par avion.

Des rapports veulent que la reine annonce la nomination du nouveau gouverneur général du Canada avant de quitter le pays.

Le nom le plus souvent mentionné est celui du général Georges Vanier, âgé de 71 ans, de Montréal, soldat et diplomate distingué. Le gouverneur général, le très hon. Vincent Massey, nommé en 1952, doit prendre sa retraite cet automne après un mandat sans précédent de sept ans et demi.

Il est extrêmement rare que le cabinet se réunisse ailleurs que sur la colline parlementaire. En autant qu'on le sache, le cabinet Diefenbaker n'a jamais siégé ailleurs qu'à Ottawa, depuis qu'il a pris le pouvoir en juin 1957.



A l'occasion d'un souper intime qui eut lieu à l'Institut Collégial St-Joseph, M. Hervé Sala, président de l'A.E.C.F.M., a annoncé les noms des quatre premiers membres du club de 200 pour l'année 1959-60. Ce sont les professeurs qui sont venus de la province de Québec diriger les cours d'été de l'Association pendant trois semaines. Sur la photo, l'on voit les invités d'honneur à cette fête, M. Jacques Laurin, M. l'abbé S. Lepage, M. le docteur J. Beauchamp, le docteur Berthe Gagnon, les professeurs bienfaiteurs, et l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, et Mme Boulic, les RR. PP. L. Guy, S.J., secrétaire de l'Association, et G. Ramaekers, S.J., organisateur des cours, et M. H. Sala. Les membres de l'exécutif de l'A.E.C.F.M. et la plupart des 118 institutrices qui ont suivi les cours étaient présents. (Photo La Liberté et le Patriote)

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Préparatifs intensifiés en vue du Concile mondial

CITE DU VATICAN (CCC) — La préparation du Concile oecuménique s'intensifie et donne lieu à de nouvelles initiatives. C'est ainsi que les recteurs des universités et des grands instituts de Rome doivent se réunir prochainement en vue de procéder à des échanges de vues sur l'orientation à adopter concernant divers problèmes qui seront soumis au Concile. D'autre part, les Congrégations romaines ont constitué des commissions d'étude, dont font partie des ecclésiastiques représentant de nombreux pays.

Quant à Sa Sainteté Jean XXIII, il a ouvert la première séance de la Commission antépréparatoire du Concile oecuménique qui a suscité partout un intérêt favorable, bien que n'aient pas fait défaut des suppositions et des conjectures, qui ne correspondent pas à la réalité.

"Il convient de rappeler, a poursuivi le Pape, que le Concile oecuménique est convoqué, en premier lieu, parce que l'Eglise catholique, dans la splendide variété de ses rites, dans son action multiforme, dans son unité inaltérable, se propose de puiser une nouvelle vigueur pour sa mission divine. Eternellement fidèle aux principes sacrés sur lesquels elle s'appuie et à la doctrine immuable que lui a confiée son divin fondateur, l'Eglise, suivant toujours les traces de la tradition antique, entend en effet, avec un fervent élan, renforcer sa vie et sa cohésion, également devant les nombreuses contingences et situations actuelles, pour lesquelles elle saura établir des règles efficaces de conduite et d'activité.

"Aussi, apparaîtra-t-elle à tout le monde dans son entière splendeur. C'est donc avec confiance que s'élève la prière au Seigneur pour que devant ce réveil providentiel et fatal de ferveur et d'oeuvres dans l'Eglise catholique, même ceux qui se trouvent séparés du Saint-Siège apostolique entendent un nouvel et efficace appel à cette unité que le Christ donna à son Eglise et à laquelle un grand nombre aspirent déjà."

Rôle du laïcat

Lors d'une récente audience accordée aux membres du Comité diocésain de Rome de l'Action catholique, conduits par Son Em. le cardinal Clément Micara, vicaire du Pape pour le diocèse de Rome, Sa Sainteté Jean XXIII leur a parlé du Synode romain et du Concile oecuménique, disant que ces événements doivent intéresser au plus haut point les militants d'Action catholique. Sans doute — a ajouté le Souverain Pontife — les laïcs ne sont pas appelés à participer directement à ces événements qui intéressent cependant toute la vie chrétienne.

Le Pape a rappelé ce qui s'est passé à Ephèse, en 431, lors du IIIe Concile oecuménique. Les sessions de ces journées mémorables confirmèrent deux vérités d'une importance primordiale: l'unicité de la Personne du Verbe dans les deux natures humaine et divine et la Maternité divine de Marie.

(Suite à la deuxième page)

Un premier ministre "qui étudie" le français

TROIS-PISTOLES — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'hon. Hugh John Flemming, et Mme Flemming, ont été les hôtes de la ville de Trois-Pistoles, au cours d'une réception organisée par les autorités municipales pour marquer la fin du cours de français de deux semaines que les deux distingués "élèves" venaient de suivre aux Cours d'été de l'Université Western dans cette localité du comté de Rimouski.

Exemple unique

Une centaine de personnes du monde politique, civil et éducationnel de trois provinces, se sont réunies en cette mémorable circonstance. On remarquait notamment les honorables Edgar Fournier et Roger Pichette, ministres dans le cabinet du Nouveau-Brunswick; Mme G. E. Hall, femme du président de l'université Western; M. H. E. Jenkin, directeur des Cours d'été de la même université, le maire et les échevins de Trois-Pistoles.

Les autorités municipales, conjointement avec celles de l'école, avaient voulu souligné le magnifique exemple d'un premier ministre d'une province canadienne qui a ainsi consenti à redevenir écolier pour se familiariser avec la langue française. Le maire Gérard Desrosiers l'a remercié de l'honneur que sa présence avait valu à sa ville et il l'a félicité du geste de solidarité qu'il avait posé envers le groupe ethnique canadien-français.

Pour sa part, M. H. E. Jenkin s'est dit heureux d'avoir compté dans le groupe d'élèves de la 27e année des Cours de français un personnage aussi distingué que le premier ministre du Nouveau-Brunwick. Il a remis en relief la modestie et l'entregent de l'homme d'Etat, en concluant que ces qualités sont le propre des grands hommes. Sa présence et sa participation à toutes les activités de l'école, a-t-il dit, a constitué un stimulant unique pour les nombreux élèves venus de tous les coins du Canada et même des Etats-Unis.

M. Flemming a remercié les autorités municipales de leur courtoisie — la ville a offert une magnifique peinture à Mme Flemming — et a hautement loué l'oeuvre du Dr H. E. Jenkin qui, a-t-il proclamé, "rend de fiers services sur le plan national en se faisant l'apôtre du bilinguisme et partant de la bonne entente entre les deux principaux groupes ethniques du Canada". Il a remercié tous ceux qui l'avaient aidé dans son étude du français et il termina en louant le magnifique esprit d'équipe qui cimente les deux groupes de francophones et d'anglophones à cette école de Trois-Pistoles.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(Voir article en sixième page)



La Reine monta sur l'estrade et tout à coup elle tenait entre ses bras un bouquet de roses jaunes. En effet, cachée par les têtes et les appareils de photographes, Paulette Lavallée s'était hâtée d'accomplir sa mission. Le photographe de "La Liberté et le Patriote" réussit à capter cette scène intime en se déplaçant avec rapidité. A gauche, l'hon. Duff Roblin. (Spécial à La Liberté et le Patriote)



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, fut le premier des invités d'honneur à être présenté à la Reine au parc Provencher. Modestement, Mgr Baudoux s'est contenté d'un "Bonjour" réciproque devant Sa Majesté, mais le Prince Philip l'a retenu en conversation à deux reprises. Sur la photo, Son Excellence s'approche de ce dernier. A gauche de M. le maire, l'on reconnait M. Maurice Prud'homme, greffier de la ville, qui agissait comme maître de cérémonies. (Spécial à La Liberté et le Patriote)

Session interdiocésaine d'Action catholique à St-Paul, Alberta

ST-PAUL, Alta — Le 28 juillet dernier, à 8 h. p.m., en la cathédrale, se tenait l'ouverture solennelle d'une Rencontre Interdiocésaine d'Action Catholique, en présence de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, et sous la présidence de Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul. La paraliturgie qui formait la première partie de cette vigile avait pour thème: "Le chrétien est un homme à qui Dieu a confié tous les autres hommes."

☆ ☆ ☆

Bulletin par téléphone

Au début de la "veillée biblique", les cent délégués ont entendu la lecture de télégrammes du Vatican et d'Ottawa. Son Eminence le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat au Vatican, s'est fait porte-parole du Souverain Pontife dans un message d'encouragements et de bénédiction apostolique. Pour sa part, le délégué apostolique au Canada, Son Excellence Mgr J. Baggio, leur a souhaité un congrès fructueux. Le premier jour des délibérations, on a consacré une attention spéciale au sujet "La spiritualité laïque" que l'on considère l'un des problèmes les plus importants de l'apostolat moderne.

☆ ☆ ☆

Une messe pontificale basse suivit, célébrée avec la participation la plus complète possible des assistants, au quatrième degré. Les cinq évêques ont participé aux rites de cette soirée, ainsi que des diacres en aube blanche, les aumôniers d'Action catholique, les religieuses assistantes, les délégués du Centre National d'Action catholique, les délégués de tous les diocèses représentés, et les membres de l'Action catholique du diocèse de St-Paul.

Dès le lendemain 29 juillet, dans la matinée, les sessions d'études ont commencé à l'école de Blue Quills et se termineront ce soir, le 31 juillet. Les réunions étaient sous la présidence active de M. Claude Ryan, secrétaire général de l'Action Catholique Canadienne, secteur français. Parmi les délégués nationaux on remarquait particulièrement, outre M. Ryan, M. Renaud Chapelaine, président national de l'Action Catholique Canadienne, secteur français, M. l'abbé H. Aganier, aumônier national de la J.E.C., la Rév. Sr Gabriel Lalement, Soeur Grise d'Ottawa, assistante-religieuse, comité national de la J.E.C., M. Réal Fredette, président national de la J.A.C. Le comité d'organisation était formé du personnel du Centre Catholique à St-Paul, Alberta, et sous la direction de Son Exc. Mgr P. Lussier.

L'archidiocèse de St-Boniface était fortement représenté à ce congrès. Mentionnons spécialement Son Exc. Mgr M. Baudoux, MM. les abbés Lionel Bouvier, aumônier diocésain d'Action catholique, et Remi J. De Roo, le R. F. Irénée Breton, S.M., de l'Institut Collégial Provencher, Mlles Florence Fournier, permanente du Centre d'Action catholique à St-Boniface, Germaine Chouinard, Florence Balcaen, secrétaire de la J.A.C., etc.

Un rapport aussi complet que possible des activités de cet important congrès interdiocésain sera publié la semaine prochaine.

Le 12e Congrès de l'ACELF aura lieu à l'Université de Sudbury, Ont.

OTTAWA — L'Association canadienne des éducateurs de langue française tiendra son prochain congrès à Sudbury. Le siège de ces assises sera plus précisément l'Université de Sudbury, créée voici peu par les Pères Jésuites et qui peut devenir un foyer important de rayonnement français avec les années même si les conditions locales font que l'institution est bilingue et non pas exclusivement française.

Le choix de Sudbury pour le 12e congrès général de l'Acelf est donc hautement symbolique, ainsi que le soulignait, au cours d'une conférence de presse, M. Trefflé Boulanger, directeur général des études près la Commission des écoles catholiques de Montréal, ancien président général et membre du conseil d'administration de l'Acelf.

On sait que cette Association, née en 1947, est une sorte de Haut Conseil de l'éducation au Canada français, puisqu'elle forme en quelque sorte une fédération de groupements et d'institutions voués aux divers aspects de l'enseignement et de la culture populaire partout au Canada français. C'est pourquoi l'Acelf tient ses congrès annuels aussi souvent hors du Québec que dans le Québec même: les villes d'Edmonton, de Winnipeg, d'Edmunston, d'Ottawa ont accueilli les congressistes tout comme celles de Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, etc.

Cette année, le thème général du congrès est: "nos institutions d'enseignement au service de tous". Pendant trois jours, au moyen de conférences plénières ou dans le cadre de réunions en "commissions", les délégués s'attacheront à approfondir les divers aspects de ce thème, successivement sous l'angle de "l'individu canadien-français", de "la famille canadienne-française" et de "la société canadienne-française".

100 violoneux au concours du championnat canadien

SHELBURNE, Ont.—Environ 100 violoneux, professionnels et amateurs, se réuniront dans ce village situé à mi-chemin entre Toronto et Owen-Sound, le 7 août prochain, pour le concours canadien annuel des violoneux.

Deux soirs durant, le battement des pieds et des mains marquant la mesure et la complainte stridente des airs de violon du bon vieux temps se feront entendre.

Les trophées du championnat canadien de violoneux sont l'enjeu du concours, en plus de près de $2,000 en prix.

Le concours canadien, qui en est à sa dixième année, est considéré comme le plus important du genre en Amérique du Nord, et il réunira des participants venus de tous les coins des Etats-Unis et du Canada.

Ned Landry, un musicien de St-Jean, N.-B., et un comptable de 20 ans, Ed Gyurki, de Woodstock, Ont., qui remporta le championnat l'an dernier, se disputeront le premier prix.

Gagnant de 1956 et 1957

M. Landry, 37 ans, qui obtint le premier prix en 1956 et en 1957, abandonna la couronne l'an dernier quand il découvrit au dernier moment qu'il ne pouvait faire le voyage en Ontario.

Le concours de Shelburne, qui d'habitude triple la population de 1,300 habitants et remplit à capacité l'aréna de 4,000 places, fut inauguré en 1950 pour mettre fin à une dispute entre deux violoneux de la région qui voulaient savoir quels étaient les meilleurs violoneux, les jeunes ou les vieux.

Commandité conjointement par un club social de Shelburne et la Société Radio-Canada, qui diffuse une heure du concert le premier soir, le concours jusqu'à date a établi la moyenne des champions à 31 ans environ.

Mais la dispute continue entre les concurrents dont l'âge varie entre 19 et 78 ans.

Cette année, Wayne Sleepy Marlin, 43 ans, un artiste de la radio et de la télévision de Louisville, Ky., défendra son titre de champion du numéro spécial, honneur qu'il détient depuis six ans.

Participants de l'Ouest

Les participants au concours du championnat canadien viennent en majeure partie de l'Ontario et des Maritimes. Cette année, pour la première fois un concurrent de l'Ouest s'est enregistré au concours. Il s'agit de Ken Cameron, 30 ans, télégraphiste du Canadian National, qui vient de Fork River, Man.

Parmi les concurrents des Maritimes, on remarque une "violoneuse", Mme June Eikhard, 26 ans, de Saskville, N.-B., qui s'était enregistrée l'an dernier, mais tomba malade la veille du concours. Il y a aussi le champion provincial du Nouveau-Brunswick, Ivan Curtis Hicks, 19 ans, également de Saskville.

Le plus jeune concurrent qui se soit jamais enregistré jusqu'ici est Tommy Melesski, 16 ans, de Kirkland-Lake, Ont., qui tout récemment obtenait la deuxième place dans un concours régional du nord de l'Ontario.

L'an dernier, le concours réunit des participants venant des Etats du Maine, de New-York, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Ohio.

L'encyclique de S. S. Jean XXIII

Les Actes Pontificaux publient la première encyclique de S.S. Jean XXIII, "Ad cathedram Petri" (de la chaire de Pierre), consacrée à la vérité, l'unité et la paix. Cette encyclique qui porte le numéro 101 des Actes Pontificaux se vend 40 sous à l'Institut Social Populaire, 25 rue Jarry ouest, Montréal.

Incendie de la magnifique église de Ste-Rose-du-Lac, le 27 juillet

STE-ROSE-DU-LAG — Les paroissiens de Ste-Rose-du-Lac furent éveillés le lundi 27 juillet, à 4 h. 10 du matin, par une formidable détonation de la foudre. On s'aperçut bientôt que le feu était à la base du clocher de l'église.

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, s'empressa d'abord de sauver du feu les saintes espèces, et le R. P. R. Tessier, O.M.I., vicaire, téléphona aux paroissiens dont plusieurs d'entre eux avaient déjà été avertis par la dévouée opératrice de téléphone de Ste-Rose, Mme Charles Calvi. Les paroissiens affluèrent bientôt à l'endroit du sinistre. Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, fut averti immédiatement par le Père Curé.

N'ayant pas d'acqueduc au village, on constata bien vite qu'il n'y avait rien à faire. Alors tous s'employèrent à sauver du feu le mobilier de l'église.

On put sauver statues, chemin de croix, vêtements liturgiques et sacerdotaux, linges d'autel, tapis, du sanctuaire, etc. Ensuite, on dut regarder brûler lentement cette belle église (l'une des plus belles églises rurales du Manitoba) qui avait été édifiée avec tant de sacrifices par les paroissiens, en 1915, lorsque M. l'abbé Beauregard était curé de Ste-Rose. La dette de la paroisse venait d'être éteinte à Noël 1958. Petit à petit tombait clocher et s'effondraient toit et pans de mur. Seul le mur de briques restait debout aux différents angles de l'église, comme pour rendre plus lugubre cet amas de débris et de colonnes calcinées, témoins du grand malheur qui venait de frapper la paroisse.

Cette église très spacieuse, pouvant contenir plus de 700 personnes, était l'orgueil des paroissiens; c'est pourquoi l'épreuve les a frappés droit au coeur. Mais en bons chrétiens, ils sont venus, dès le premier jour, offrir leur sympathie aux Pères du presbytère et ils ont accepté chrétiennement l'épreuve que leur envoyait le bon Dieu.

La Commission scolaire s'empressa, par son président, M. Auguste Pineau, d'offrir au Père Curé l'auditorium de l'école pour les mois qui s'écouleront avant que l'on puisse rebâtir.

A tous, amis et bienfaiteurs, les paroissiens demandent de bien vouloir les aider par leurs prières et leur soutien moral. Comme le saint homme Job, ils n'ont qu'à dire: "Le Seigneur nous avait tout donné, il nous a tout enlevé. Que son saint Nom soit béni!"

Sincères remerciements à la Commission scolaire, la dame opératrice du téléphone, la Police Montée, tous les paroissiens, hommes, femmes et enfants qui se sont employés avec tant de dévouement à sauver le mobilier et qui ont montré tant de désintéressement à l'occasion de cette grande épreuve.

Que le bon Dieu donne à tous le courage de commencer bientôt à lui construire un nouveau temple digne de Lui. Ce sera la meilleure façon de lui témoigner l'entière soumission des fidèles.

NEW-YORK (CCC) — En souvenir de la visite que fit cette année Son Em. le cardinal Spellman au Nicaragua, cet Etat a émis une série de timbres poste à l'éffigie de l'archevèque de New-York.

Le Comité du dictionnaire de l'Académie française

PARIS — Chaque jeudi, huit hommes se réunissent à Paris pour continuer la défense de la langue française commencée il y a 300 ans.

Les huit, le comité du dictionnaire de l'Académie française, se réunissent dans un édifice du XVIIe siècle sur les bords de la Seine afin de continuer l'oeuvre qui a été confiée aux 40 "Immortels" de l'Académie par le cardinal de Richelieu en 1635. Ils ont pour tâche de considérer les nouveaux mots en tant que candidats à la langue française et de rejeter tous ceux qui ne sont plus assez en usage pour mériter d'être inclus.

Le premier dictionnaire parut en 1694, et la huitième édition, la plus récente, fut publiée en 1935 pour marquer le tricentenaire de l'Académie. Au cours des 24 années qui se sont écoulées depuis, les huit n'ont pas dépassé la troisième lettre de l'alphabet et viennent tout récemment d'adopter le mot "cartonnage", défini comme étant "L'action de cartonner ou résultat de cette action".

Parmi ces huit personnes on compte cinq romanciers, un diplomate, un critique poète et un général à la retraite âgé de 92 ans.

Le vocabulaire

L'examen du dictionnaire continue sans arrêt, mais le travail n'est pas rendu plus rapide par le fait que toute l'assemblée des immortels doit approuver chaque décision.

Si le progrès continue au rythme actuel, le nouveau dictionnaire sera prêt à aller sous presse vers l'an 2100. Un des huit, le romancier Georges Duhamel a convaincu l'Office du Vocabulaire Français, organisme distinct destiné à conserver la pureté de la langue française, de faire appel aux citoyens pour qu'ils exposent toutes les locutions peu françaises dans les catégories suivantes: 1) Néolagismes abusifs; 2) Changements de signification peu souhaitables; 3) Usage incorrect.

Cet organisme cherche aussi à franciser tous les mots qui envahissent la langue et qu'il ne peut en extirper. Dans le moment on tente de substituer les mots "parcage" ou "autoparc" pour le mot "parking" utilisé presque partout.

Mots étrangers

Le problème des invasions linguistiques n'est pas neuf. Au IVe siècle, les mercenaires germaniques importèrent le mot guerre. Cinq cents ans plus tard, les marins anglo-saxons donnèrent au français les mots "bateau", "flotte", puis aussi "nord, sud, est, ouest."

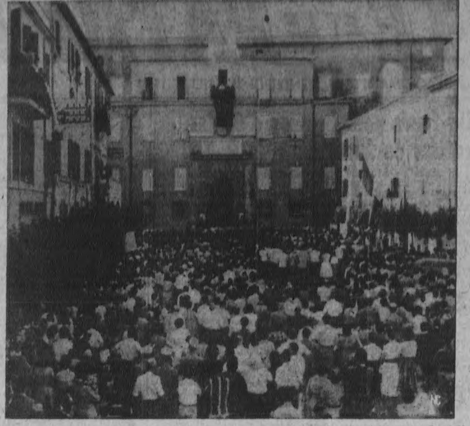
Au XVIIIe et au XIXe siècle, la vogue des sports et des coutumes britanniques fit adopter en France des mots comme "jockey", "rosbif", "le steeple-chasse", "le five o'clock tea" et même "le sport".

Les générations suivantes ajoutèrent aussi "le weekend", que les puriste voudraient rebaptiser "le vécande". Quant aux écossais ils ont fourni le mot "whisky".

La gaillarde jeune française vit à l'américaine et ne craint pas de nommer son mode d'existence "le baby doll". Vêtue de ce qu'un auteur français appelle des "bloudjinnzes", blue jeans, elle se promènera dans un "car" et sortira avec un "gentleman".

Le soir, elle ira voir un "western" ou un gangster" au cinéma. Dans le film il y aura peut-être un "holdup", un "kidnapping" ou un "pickpocket" et en rentrant chez elle, il se peut bien qu'elle aille déguster "un hamburger" préparé par "le barman" dans "le snack-bar".

Il est mieux de ne rien savoir, que de savoir beaucoup de choses à moitié.—NIETZSCHE.



Sur la photo l'on voit S. S. Jean XXIII qui, du balcon de sa résidence d'été à Castel Gandolfo, bénit une foule de plus de 8,000 visiteurs, peu après son arrivée du Vatican, il y a quelques jours. Le Souverain Pontife avait béni le nouveau pavillon, avant de recevoir les pèlerins en audience.
(Photo NC)

Seules des pièces canadiennes seront éligibles à la finale du Festival dramatique national

OTTAWA — Le Festival d'art dramatique du Canada projette une finale entièrement canadienne pour l'année 1967 lors du centenaire de la Confédération.

Apparemment, dans le but d'encourager plus de Canadiens à écrire des oeuvres théâtrales, le comité exécutif du Festival a annoncé que seules les oeuvres canadiennes seront acceptées pour la finale du centenaire.

Pour cette année encore, le Festival laisse au Conseil des Arts du Canada le soin de récompenser par des prix les oeuvres canadiennes.

Prix de Conseil

Le Conseil des Arts a en effet annoncé le mois dernier qu'il offrirait un prix de $400 pour la meilleure présentation d'une oeuvre écrite par un Canadien et $100 à son auteur dans chacun des huit festivals régionaux. Un autre prix de $500 sera décerné au dramaturge canadien dont la pièce sera appelée à concourir à la finale du festival du 16 au 21 mai prochain au nouvel amphithéâtre de Vancouver.

Pour stimuler la création de nouvelles oeuvres, seules les pièces qui n'ont jamais été présentées au Festival d'art dramatique pourront être éligibles.

Au cours de la réunion des membres du comité exécutif du Festival en fin de semaine dernière, il a été décidé que le trophée sir Barry Jackson décerné pour la meilleure représentation d'une oeuvre canadienne serait donné, non pas à l'échelon régional comme auparavant, mais plutôt à l'échelon national.

Canadiens à l'honneur

La littérature canadienne a produit des oeuvres de grande qualité ces dernières années; deux pièces ont remporté les plus grands honneurs aux finales du Festival. En 1953, Marcel Dubé triomphait avec "Zone" et l'année suivante, c'était au tour de Jean Filiatrault avec son "Roi David".

Dorénavant, seules seront admises les oeuvres dites de "théâtre dramatique" selon les termes de la définition qu'en donne l'Institut international du théâtre. Le "théâtre lyrique", les opéras, les opérettes et les comédies musicales seront exclus.

Trophée Bessborough

Le trophée Bessborough, qui couronnait d'abord la meilleure pièce du festival et qui était décerné ces dernières années à la meilleure représentation d'une oeuvre classique durant les festivals régionaux, sera maintenant donné sur le plan régional.

Ces régions sont les suivantes: l'ouest du Québec; la Colombie-Britanique; le centre de l'Ontario; l'ouest de l'Ontario, le Manitoba et le nord-ouest de l'Ontario; l'Alberta et la Saskatchewan; l'est de l'Ontario, l'est du Québec et le Nouveau-Brunswick ainsi que l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

Les festivals régionaux seront jugés par un Canadien ou peut-être un Américain, contrairement à ce qui se faisait autrefois; un adjudicateur européen devait parcourir tout le Canada pour assister aux 14 festivals régionaux.

Les lauréats recevront une réplique du trophée Bessborough et leurs noms seront gravés sur le trophée original conservé à Ottawa.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Causerie — Union des électeurs
12.30—Intermède
12.45—Nos nations au micro — juifs
1.30—Claves et maracas
2.00—Concert populaire
3.00—Par un beau dimanche
4.00—Voyage en musique
4.30—Voix du Cap
4.45—Pères Blancs d'Afrique
5.00—Prog. allemand
6.15—Carnet social
6.20—Intermède
6.25—Nouvelles
6.30—Les petites symphonies
7.00—Concert canadien
7.30—Parade de chansonnettes
8.00—Tour de chant
8.30—Airs d'opérettes
9.00—Radio-Journal
9.15—Propos
9.30—Récital
10.00—Nouvelles,
10.05—L'album des chefs-d'oeuvre
11.00—Pensée du soir
11.00—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Radio-Journal
7.05—Vive la vie
7.15—Prière du matin
7.25—Vive la vie
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles,
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
9.00—Nouv., tempér.
9.10—Variétés-concours
10.00—Nouvelles,
10.05—Radio Salade
10.50—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Potins et variétés
12.45—Marché aux bestiaux
12.54—Nouvelles
1.00—Prévisions
1.05—Condition des routes
1.09—Réveil rural
1.29—Marché du grain
1.30—(Voir horaire du lundi au vendredi)
2.00—Siesta
2.30—Visages de l'amour
2.45—Auprès de ma blonde
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.15—Au café de chez nous
6.45—Rosaire
7.00—Nouvelles, prév. du temps,
7.10—Carnet social
7.15—Clinique du coeur
7.30—Nouvelles,
7.35—Par ci, par là

LUNDI

1.30—Musique de chambre
8.00—Musique amérique latine
8.15—Les plus belles valses
8.30—La voix des Iles
9.00—Radio-journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Amour quand tu nous tiens
10.00—Concerts d'été
10.30—Concert internat.
11.30—Nouv., fermeture
11.45—Fermeture

MARDI

1.30—Patte blanche
8.00—Musique amérique latine
8.15—Les plus belles valses
8.30—Fête au village
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Une soirée de disques
11.00—L'album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

1.30—A ciel ouvert
8.00—Valses musettes
8.15—Les plus belles valses
8.30—Vacances et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

JEUDI

1.30—Jack Bristowe et ses cordes
8.00—Valses musettes
8.15—Les plus belles valses
8.30—Musique sud-américaine
9.00—Radio-Journal
9.15—Prog allemand
10.00—Folklore
10.30—Musique et musiciens canadiens
11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

1.30—En vedette
8.00—Nos nations au micro
9.00—Radio-Journal
9.15—Perspectives internationales
9.30—Programme hongrois
10.30—Croquemitoufle
11.00—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

7.00—Vive la vie
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive,
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—vive la vie
8.30—Nouvelles,
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—La boîte aux merveilles
9.30—Georges LaFlèche et les petits
10.00—Nouvelles,
10.05—Radio Salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Fête au village
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv. Variétés
12.05—Potins et variétés
12.54—Nouvelles
1.00—Prévisions du du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.10—Au café de chez nous
6.45—Rosaire
7.00—Nouv., prévisions du temps,
7.10—Carnet social
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Ca c'est Montréal
8.00—Concert Jazz
8.30—Kiosque à musique
9.00—Chronique sportive
9.30—Revue de la semaine
10.00—Rien qu'une chanson
10.30—Sonorités choisies
11.00—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

Timbres belges à sujets religieux

BRUXELLES (CCC) — La série de timbres à surtaxe émise au profit des oeuphilanthropiques belges contient quelques sujets à caractère religieux, notamment: le jeu de saint Evermaere à Russon, la procession des Pénitents de Furnes, la crèche de Noël, les marches en l'honneur des reliques dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et une reproduction d'un tableau de la Vierge. En outre, un timbre spécial a été émis en Belgique à l'occasion de l'attribution du prix Nobel de la paix au R. P. Pire, O.P.

"Fête au village" programme qu'on tient à ne pas manquer

Il y a quelques jours, on pouvait lire en page éditorial du "Devoir" de Montréal une lettre de félicitations à Radio-Canada pour la reprise de "Fête au village", et de remerciements aux commanditaires, Les Caisses Populaires du Québec et l'Assurance Vie-Desjardins. M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, terminait sa lettre par ces mots: "Viendront-ils (le réalisateur Paul Legendre et l'animateur Roland Lelièvre) encore dans l'Ouest canadien pour faire quelques enregistrements? Nous les avons tellement appréciés quand ils y sont venus, il y a quelques années . . ."

Qui se souvient de cette émission d'une demi-heure qui, diffusée les lundis soirs à la radio, connut cinq séries de 26 semaines sur les ondes de Radio-Canada, de 1951 à 1955? L'équipe de production visita au cours de ces années-là plusieurs coins de la province de Québec, quelques villages du Nouveau-Brunswick, du nord de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que plusieurs centres franco-américains, cueillant partout des trésors folkloriques et permettant que le contact s'établisse entre gens de ville et de campagne, entre gens de langue française de tous les coins du pays, de tous les métiers, de tous les âges.

Après une absence de cinq ans sur la chaine française du réseau radiophonique, cette émission "Fête au Village" (qui gagna en 1952 le Canadian Radio Award) est donc revenue sur les ondes et aura de plus l'honneur d'être retransmise en France et aux Antilles françaises, grâce à la collaboration du Service International de Radio-Canada. Il convient de féliciter l'Assurance-Vie Desjardins et les Caisses Populaires de la province de Québec qui, de façon très désintéressée rendent possible cette émission haute en couleur, piquante, amusante par l'ambiance si typique de ses veillées paysannes croquées sur le vif. Désintéressement, en effet, puisque les commanditaires n'acceptent aucune contribution des Caisses populaires et que, dans le commercial, on parle pourtant de "Votre Caisse Populaire", ce qui veut dire que c'est vraiment en faveur de toutes les Caisses Populaires de langue française du pays, celles de St-Jean-Baptiste Man., ou Saskatoon, Sask., au même titre que celles de la province de Québec.

La nouvelle série est une série estivale et sera diffusée du mois de juillet au début du mois d'octobre. Elle est inscrite à l'horaire du samedi, et chaque émission est reprise le mardi soir suivant. Le succès obtenu par les anciennes séries de 1951 à 1955, tant dans les milieux urbains que campagnards, permet d'espérer que cette nouvelle initiative tiendra l'affiche encore pour plusieurs années et que les auditeurs de CKSB, CFRG et CFNS seront régulièrement à l'écoute. Et aussi, on peut souhaiter avec l'abbé Ducharme que l'équipe de production — Paul Legendre, réalisateur, Roland Lelièvre, animateur et un technicien — visitera de nouveau nos villages de langue française des Prairies pour faire connaître au Canada français, et jusqu'en France la petite histoire de nos villages, les anecdotes régionales, les chansons folkloriques, les danses paysannes, les jeux de société en vogue dans l'Ouest canadien.

Merci à l'Assurance-Vie Desjardins et aux Caisses Populaires du Québec qui apportent vraiment quelque chose d'enrichissant à nos populations françaises des Prairies. Elles font là un placement susceptible de contribuer pour beaucoup à la vitalité catholique et française des nôtres. Puissent d'autres entreprises canadiennes-françaises du Québec en faire autant, sans pour cela s'appauvrir!

Préparatifs . . .

(Suite de la premiere page)

On raconte, a poursuivi le Souverain Pontife, que les fidèles étaient rassemblés autour du siège du Concile, dans l'attente de ce que les Pères décideraient et proclameraient et lorsque ces derniers sortirent, ils les accueillirent avec de joyeuses acclamations et les accompagnèrent avec des flambeaux, en un cortège triomphal.

Jean XXIII a ajouté: "Cela ne put se répéter en 1870, lorsque Pie IX définit l'infaillibilité du Souverain Pontife. Mais ce qui n'eut pas lieu alors pourrait bien se produire pour le prochain Concile oecuménique, qui embrassera toute l'ampleur de la pensée chrétienne."

Trois conceptions

Invités par l'Association syndicale et professionnelle des Informateurs religieux, trois théologiens, un catholique, un protestant et un orthodoxe ont exposé à Paris les conceptions de leur Eglise respective sur le Concile oecuménique annoncé par Sa Sainteté Jean XXIII.

Le R. P. Wenger, a.a., rédacteur en chef de "La Croix", de Paris, après avoir rappelé l'histoire des Conciles, a remarqué que si la convocation d'un Concile n'a pas obligatoirement pour but de lutter contre une hérésie, elle vise toujours la restauration ou la sauvegarde de l'unité. La décision du Pape prouve qu'un Concile oecuménique reste nécessaire en notre temps pour le bien du peuple chrétien, et nous savons qu'il ne sera pas exclusivement consacré à l'unité. Des problèmes de pastorale et autres suffiraient à justifier cette réunion.

M. le pasteur Appel, secrétaire général de la Fédération protestante de France, rappela ensuite la conception protestante de l'unité. Etablissant une distinction entre union et unité, il explique que la conception protestante n'exige pas la fusion de toutes les Eglises pour que cette unité soit réalisée: il suffit que les membres des différentes Eglises soient fidèles à la même Parole, selon la parabole du cep et des sarments. Rappelant les progrès accomplis depuis une cinquantaine d'années dans le cadre de la "Semaine de l'Unité", il a souhaité que des contacts s'établissent entre représentants autorisés de chaque Eglise.

Le R. P. Troubnikov, directeur du Centre orthodoxe de Paris, rapporta la position de son Eglise à travers les différentes déclarations qui ont été faites. Il a attiré spécialement l'attention sur le fait que 80 pour cent de l'Eglise orthodoxe étant actuellement sous tutelle russe, les prises de position de ses dirigeants ne sont pas libres, et le peuple chrétien pourrait considérer qu'elles ne l'engagent pas.

Le "Bulletin du diocèse de Rome" a publié un article intitulé: "Le Concile de l'Espérance" et consacré aux réactions tant favorables que défavorables des milieux chrétiens à l'annonce de la convocation d'un Concile oecuménique par Sa Sainteté Jean XXIII.

Le Bulletin écrit notamment: "Depuis le jour, où en juillet 1054, les légats pontificaux abandonnèrent Constantinople, en laissant sur l'autel de Sainte-Sophie la Bulle d'Excommunication, jamais l'Eglise n'a trouvé comme aujourd'hui autant de détente et de désir de réconciliation dans les Eglises d'Orient. Les protestants n'ont pas été moins sensibles que leurs frères séparés et l'attitude des autorités Anglicanes a été jugée aussi conciliante."

NOMINATION CHEZ CARLING'S



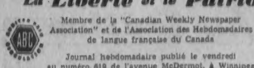
M. R. H. (Bob) CHRYSTAL

M. H. T. Spohn, vice-président et gérant général de Carling Breweries (Manitoba) Limited, a annoncé la nomination de M. R. H. (Bob) Chrystal comme représentant des ventes. M. Chrystal faisait auparavant partie du département de comptabilité chez Carling's.

M. Chrystal fut de plus un joueur de hockey professionnel et joua plusieurs saisons dans la ligue Nationale. L'an dernier, il a joué avec les Warriors de Winnipeg.

Timbre argentin en l'honneur de Pie XII

BUENOS-AIRES — M. Albert Cosentino, secrétaire d'Etat aux P.T.T. d'Argentine, a présenté au président Arturo Frondizi, la maquette d'un timbre-poste à l'effigie de Pie XII. Ce timbre, de la valeur d'un peso, rend hommage à la mémoire du Pape défunt qui, alors qu'il était cardinal secrétaire d'Etat, avait été légat pontificat au congrès eucharistique international de Buenos-Aires.



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Notes de la semaine

Au lendemain de la visite royale

Les rues principales de Winnipeg et de St-Boniface ont gardé leur parure de fête plusieurs jours après la visite royale qui avait été l'occasion de ce déploiement. Il semblait convenable que les drapeaux et les banderoles ne disparaissent pas trop brusquement, comme si on avait accompli un devoir onéreux et qu'on avait hâte de reprendre la vie normale. Cependant, la présence de ces symboles se justifiait par une raison plus profonde, car elle manifestait extérieurement les effets que la visite de la Reine avait produits dans l'esprit et le coeur des spectateurs. La visite suscita des commentaires et de la méditation. La visite produit des résultats durables.

La journée que Sa Majesté a passé à Winnipeg a prouvé au moins que sa présence ne laissa pas la foule indifférente. Les citoyens actuels et futurs sont venus par centaines de milliers "voir la Reine". Les manifestations d'enthousiasme ont été peut-être assez courtoises, mais elles dénotaient plus de sympathie que de curiosité. Interpréter ces applaudissements et ce nombre de participants aux fêtes serait probablement assez téméraire, mais l'on peut suggérer que l'opinion populaire se serait exprimée en ces termes: "Voilà une personne qui a une position difficile à remplir et qui fait son possible pour être à la hauteur de sa charge. Elle mérite notre sympathie et notre estime". Cette attitude d'esprit prend la monarchie pour un fait acquis, dont l'avenir peut être discutable, mais, **en attendant**, on peut admirer la personne qui en porte le fardeau.

D'ailleurs, la visite royale peut bien renforcir la foi à l'égard de l'institution qui s'appelle "La Couronne". La démocratie, qui s'exprime en forme de politique partisane, oblige un gouvernement à exercer l'autorité en tenant compte de l'opinion populaire du moment. Mais un peuple un peu averti comprend qu'il faut avoir des traditions et des coutumes plus puissantes que l'opinion transitoire, une espèce de dépôt de sagesse expérimentée. Une royauté historique et symbolique s'identifie bien avec ce dépôt, en rappelle l'existence et en rehausse le prestige.

Trois cérémonies ont contribué à faire ressortir cette leçon. D'abord, la Reine a reçu au parc Assiniboine le paiement de la rente par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le contrat sur lequel repose cette obligation date d'il y a trois siècles et se réfère à l'Ouest canadien. Bonne leçon par rapport à la durabilité de certaines institutions humaines. Les deuxième et troisième cérémonies significatives furent la visite à St-Boniface et le souper au palais du lieutenant-gouverneur. La première se relie directement au rôle de l'élément de langue française aux origines du pays, de la province (Le Prince s'est appliqué à parler en français au parc Provencher), et la seconde se place dans la ligne de la tradition britannique au pays, non seulement à cause de l'hôte, le lieutenant-gouverneur, mais surtout à cause de la qualité des invités. On aura pu transporter l'événement à Londres sans que les personnes présentes se sentent à l'étranger. Les "anciennes" familles de la haute société anglaise du Manitoba y figurèrent de droit, sans qu'il y ait question de charges publiques, etc. Trois événements donc qui plongent leurs racines dans l'histoire et qui en démontrent l'influence puissante et actuelle.

Mais la monarchie est non seulement trésorière de la sagesse acquise, elle est contemporaine et elle peut avoir aujourd'hui un visage qui diffère de celui d'autrefois. Ainsi la Reine a assisté avec un sourire intéressé et approbateur au festival ethnique qui a fait défiler devant elle pendant une demi-heure les représentants de toutes les races qui font le Canada moderne, avec leurs costumes et leurs produits antiques et leur mentalité contemporaine. Non par hasard, on y avait inclus les races française, anglaise et écossaise, qui furent "les premières arrivées". A la fin, le chant de l'hymne "O Canada" symbolisait l'unité canadienne enrichie par les apports de toutes ces races.

C'est de cette façon que Winnipeg a posé les deux attitudes les plus marquantes de la foule, par rapport à la visite royale. D'abord, une attitude de respect, d'estime et d'appréciation à l'égard de cette institution antique et sereine; ensuite, un regard vers l'avenir et l'élaboration d'une nouvelle conception de la Couronne selon les besoins du temps.

La Reine n'a pas de facilité dans les usages qui font de bons politiciens, mais elle est très à l'aise avec les vétérans et les enfants. Elle sait instinctivement que son rôle principal consiste à faire le lien entre la fidélité éprouvée des uns et l'enthousiasme non-engagé des autres. Elle porte bien sa couronne.

Aspirations légitimes de millions d'hommes

ANGERS — Au nom du Souverain Pontife, Son Em. le cardinal D. Tardini a adressé à M. Charles Flory, président des Semaines sociales qui viennent de s'ouvrir à Angers, l'hommage suivant:

"Il s'agit pour vous, déclare notamment Jean XXIII, d'examiner avec lucidité et de peser avec justesse les responsabilités que crée l'insuffisance des niveaux de vie et les possibilités de développement dans d'immenses contrées du globe.

"La tension qui résulte d'une telle différence de niveaux de vie est encore accrue et exploitée par une propagande perfide.

"Mais qui donc pourrait contester l'aspiration légitime de millions d'hommes à être enfin préservés de la menace permanente de la famille et des malaises endémiques? Leurs aspirations aussi à bénéficier d'une meilleure condition sociale et d'une juste promotion de leurs peuples dans la grande famille des nations?

"Certes, d'immenses efforts ont été faits par les organismes officiels et par l'initiative privée. L'Eglise pour sa part encourage de son autorité morale cette action de solidarité humaine, elle y participe depuis longtemps par le labeur de ses missionnaires.

"Mais, comme l'a dit Pie XII, sous l'étendue d'incontestables difficultés politiques et économiques existe une misère spirituelle et morale plus grave encore. C'est à la combattre en eux et autour d'eux que s'appliqueront les chrétiens.

"Aux catholiques des nations privilégiées il faut faire découvrir les dimensions nouvelles et élargies que revêtent en eux les devoirs permanents du respect de la personne humaine et de la charité chrétienne. Un devoir non moins important s'impose aux catholiques originaires de ces peuples qui montent.

Claire vision du vrai bien présent et futur

"Les mêmes enseignements de l'Eglise, qui fondent les tâches actuelles de solidarité humaine, leur demandent à eux-mêmes d'unir l'amour et le loyal service de leur patrie à un esprit de coopération pacifique avec les pays susceptibles d'aider celle-ci.

"L'assujettissement à des doctrines condamnables dans les nations jeunes et affrontées aux redoutables problèmes de leur développement que ne saurait résoudre la seule conquête de l'indépendance politique, une claire vision du vrai bien présent et futur, commandent aux catholiques qui participent à la vie publique, de faire prévaloir les progrès effectifs d'ordre social, culturels et économiques sur les affrontements de prestige."

Contre l'exubérance des pèlerins

Une foule de 20,000 personnes se pressait le 17 juin dernier dans la basilique Saint-Pierre dans l'attente de l'apparition du Pape, qui donnait, comme chaque semaine, son audience générale. Bousculades, cris et applaudissements bruyants saluèrent l'arrivée du Souverain Pontife. Après s'être assis calmement le Pape déclara avec un large sourire: "Ici, il y a un temps pour parler, et un temps pour se taire. On ne doit pas venir ici comme on va au théâtre, pour voir un spectacle. Venez ici avec foi et contrition, et non pour satisfaire votre curiosité!"

Une échappée peut être exempte de péché, mais non pas une continuité de manquements à la règle qui n'est jamais sans quelque mépris et quelque scandale. — Bossuet.



"Cette loi n'est pas parfaite, je l'admets, mais c'est une amélioration, et s'il nous est possible de le faire dans l'avenir, il nous faudra encore l'améliorer, la perfectionner", a affirmé au sénat l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt au moment où on discutait le bill C-5, 8 apportant certains amendements au code criminel touchant l'obscénité. Aux Etats-Unis aussi il se fait une campagne contre l'obscénité. L'on voit ci-dessus les affiches que le maître de poste de Springfield, Ill., a mis en évidence pour favoriser la guerre contre tout transport par poste d'oeuvres obscènes. Les affiches demandent à ceux qui reçoivent par la poste des lettres, revues ou journaux obscènes de conserver l'adresse de l'envoyer, de la communiquer au maître de poste qui verra à faire poursuivre ce responsable selon les nouvelles lois postales américaines. (NCWC)

Le Canada seul perd des marchés de blé

Le Canada est le seul parmi les quatre grands, explorateurs de blé dont les exportations de cette céréale ont diminué pendant les neuf premiers mois de l'années agricole 1959.

Jusqu'au 31 mai dernier, le Canada a exporté 243,500,000 boisseaux compartivement à 263,700,000 lors de la même période en 1957-58, a communiqué le Bureau fédéral de la statistique.

Par ailleurs, durant ces neuf mois, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie ont tous augmenté leur part du marché mondial. Les quatre pays en question ont vendu pendant cette période 761,600,000 boisseaux comparativement à 707,500,000 l'année précédente.

On estime, en date du 1er juin, à 576,700,000 boisseaux de blé dans les élévateurs du Canada pour le marché d'exportation. Ceci est une diminution de 14% du total de 668,000,000 boisseaux, à la même date, en 1958.

Au Canada, les ventes de blé pour la présente année agricole, jusqu'au 17 juin, s'élevaient à 276,300,000 boisseaux, cinq pour cent de moins que les ventes durant la même période, l'année précédente.

Depuis 400 ans...

OTTAWA — Un traité sur la natation, le premier du genre publié en anglais vers 1595, signale les dangers de l'onde. Après 400 ans, rien n'est changé sous ce rapport.

Malgré les avertissements donnés, notre pays est affligé chaque année par l'accroissement effarant des noyades.

Dans ce traité s'intitulant en vieil anglais "A short introduction for to learne to swimme", l'auteur Christopher Middleton met en garde contre ce fléau. "Je laisse à quelconque le soin de juger combien est nécessaire cette chose que l'on dénomme l'art de la natation".

Le style employé peut être archaïque, mais on ne saurait prétendre que les idées le sont. L'art de la natation, tout comme la médecine préventive, peut contribuer à éviter nombre de souffrances et d'afflictions.

Il va sans dire que les meilleurs nageurs au monde ne sauraient être à l'abri de la noyade. Il faut non seulement de l'habileté, mais de la prudence, pour nager en toute sécurité.

Avec l'arrivée des vacances, il convient de nous familiariser avec les règles de la sécurité aquatique et de les pratiquer consciencieusement.

Ce n'est qu'en se pénétrant de cette vérité et en se l'appropriant de façon pratique que nous verrons diminuer sensiblement le nombre annuel des noyades.

Espérons qu'il ne faudra pas attendre près de 400 autres années pour réaliser la sagesse de cet avertissement.

La population mondiale s'accroît de 45,000,000 de personnes par année

NATIONS UNIES — La population mondiale s'accroît au rythme de 85 personnes à la minute, ce qui équivaut annuellement à un accroissement de 45 millions, révèle l'étude démographique que publie tous les années le bureau de la statistique de la division des affaires économiques de l'Organisation des Nations Unies. Le rythme d'expansion de la population du monde se maintient constamment, depuis six ans, à 1.6 pour cent. A l'heure actuelle, selon les estimations de l'ONU, la population mondiale se chiffre par 2 milliards 800 millions. Le plus populeux de tous les pays est la Chine continentale, qui compte 640 millions de nationaux. La Chine, l'Inde, l'Union soviétique et les Etats-Unis ont ensemble plus que la moitié de toute la population du globe. Côté longévité, la Norvège est la plus favorisée de toutes les nations: la Norvégienne peut s'attendre de vivre jusqu'à l'âge de 75 ans et le Norvégien, jusqu'à 71 ans.

On peut faire plus qu'on ne croit pouvoir, mais généralement moins qu'on croit faire.

Billet du vendredi

Un qui échappa à l'oubli: EUGÈNE LE ROY

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quand il publia en 1899 son chef-d'oeuvre, ce **Jacquou le Croquant** qu'on lit encore, Eugène Le Roy avait soixante-trois ans. Ce roman périgourdin, régionaliste on ne peut plus, mais d'une langue si pleine et savoureuse qu'on y apprend parfois le français que l'on croyait savoir, avait d'abord paru dans la **Revue de Paris**, fondée aux plus beaux jours du romantisme par l'étonnant docteur Véron, médecin d'abord, journaliste ensuite, qui accepta en 1831 la direction de l'Opéra, au temps où il se trouvait rue Le Peletier, et transforma ses déficits habituels en succès, artistiques et d'argent.

C'est grâce à Alphonse Daudet que Le Roy sortit de son obscurité. Celui-ci ayant lu son premier ouvrage, **Le Moulin de Frau**, lui consacra un article qui attira l'attention des lettrés. Ce fut une sorte de point de départ, mais qui se présentait trop tard. Déjà l'auteur était vieux ou presque, à la veille de mourir. Il exploita peu sa réussite. Sans nourrir d'illusions sur la fragilité de la gloire littéraire, il resta dans son coin de province, fonctionnaire comme devant, s'occupant de son jardin et de ses lapins, comme alors il était dans l'ordre chez le Français moyen, campagnard en plus.

* * *

Né en 1835, Eugène Le Roy glissa peu à peu vers les lettres, malgré son peu de préparation. Il n'avait fait que des études sommaires, ce qui ne veut pas dire qu'il était ignorant, car il se cultiva lui-même et fut, au sens le plus entier du mot, un autodidacte. S'il ne connut rien des disciplines classiques, il en avait cependant la nostalgie. On sait, par exemple, qu'il songea à trente-cinq ans à se mettre au latin. Ce qui semble indiquer une espèce de complexe d'infériorité. Il apprit à écrire dans les livres des autres, au point d'y découvrir la technique du récit, aussi bien que les ressources de la langue parlée autour de lui, dès sa plus tendre enfance, qui était le français, sans doute, mais non celui de Paris. Peut-être plus pur, près du peuple, plus original, mais facile à entendre et possédant cet accent de terroir qui a comme une odeur d'exotisme.

Modeste employé à Hautefort, en Dordogne, il commença comme tant d'autres à écrire pour arriver à la concision en prose. Il donna aussi des articles aux journaux, dont le retentissement, s'ils en eurent, ne dépassa pas les limites du Périgord. Puis il publia en feuilleton, dans l'**Avenir de la Dordogne**, ce **Moulin du Frau** qui est une manière de récit autobiographique, où l'amour du sol s'allie au souci folklorique. Le tout émaillé de trouvailles linguistiques, de mots anciens et tournures un peu archaïques, que l'on retrouve dans le langage campagnard du Canada français.

* * *

G. Roger, professeur à l'Ecole normale d'Auteuil, rappelle le souvenir de Le Roy dans un ouvrage qu'il vient de publier à Paris: **Maîtres du Roman du Terroir.** (1) Les autres écrivains auxquels il s'attarde sont Louis Hémon, qu'il n'y a pas à présenter au Canada, Henri Pourrat, Maurice Genevoix et Alphonse de Châteaubriant. Chacun a son mérite, qui est grand, dans l'ordre du roman régionaliste, terme que l'on a parfois tendance à tourner en dérision. Pour revenir à Le Roy, l'auteur consacre une longue étude à son **Jacquou le Croquant**, qui devait d'abord s'appeler **La Forêt Barade**, titre qui ne parut pas assez "commercial" à son éditeur, et que l'on changea pour allécher mieux le client.

Pour être un roman, l'ouvrage se rapproche aussi de la reconstitution historique, d'un milieu et d'une époque terrienne que sans lui l'on ne connaîtrait pas, ou si peu. Un vieillard y raconte quinze ans de son enfance et de sa jeunesse, dans ce Périgord intouché par la civilisation des villes, au temps lointain de la Restauration, au lendemain de la chute de Napoléon Ier. Ce n'est pas ici l'endroit de résumer le livre, qui est ensemble un chef-d'oeuvre de romanesque, de réalisme et d'histoire régionale. Par lui Eugène Le Roy continuera de vivre, lui qui, jusqu'au seuil de la vieillesse, pensa devoir sombrer dans l'oubli qui attend les écrivains isolés, ne se réchauffant pas au soleil de la Capitale.

L'ILLETTRE.

(1) Editions André Silvaire, 1959.

Les postes de radio

Selon l'annuaire statistique des Nations Unies, il y a dans le monde 335 millions de postes récepteurs de radio, y compris les haut-parleurs rattachés aux systèmes de redistribution radiophoniques. En 1957, 168 millions de postes se trouvaient en Amérique du Nord, dont 150 millions aux Etats-Unis, plus de 120 millions en Europe, y compris l'U.R.S.S., ce dernier pays déclarant 29,6 millions de postes sur lesquels 22,2 millions sont des haut-parleurs rattachés à un système de redistribution radiophonique. En 1957, pour 1000 habitants, il y avait 672 appareils de radio en Amérique du Nord, 229 en Océanie, 194 en Europe, 98 en Amérique du Sud, 16 en Afrique. En ce qui concerne les postes de télévision, on estime leur nombre à 64 millions à la fin de 1957: 50 millions en Europe, 700,000 en Asie, 700,000 en Amérique du Sud et quelques milliers en Afrique et en Océanie. Le nombre de postes de télévision par 1000 est de 198 en Amérique du Nord, de 20 en Europe et de 5 en Amérique du Sud. Le nombre des postes de télévision dans les différents pays est le suivant: Etats-Unis, 47 millions; Royaume-Uni, 7,76 millions; Canada, 2,73 millions; U.R.S.S., 1,324 million; République fédérale d'Allemagne, 1,22 million; France 683,000; Italie, 674,000; Japon, 650,000; Brésil, 350,000; Cuba, 300,000; Mexique, 300,000. Voilà certes, des chiffres impressionnants.

Formation et ministère du clergé

Sous ce titre les Actes Pontificaux publient dans un nouveau fascicule, des allocutions de Sa Sainteté Jean XXIII aux principales maisons de formation ecclésiastique: l'Athénée du Latran, le Collège de la Propagande, l'Université Pontificale Grégorienne, puis aux prédicateurs du carême et aux curés de Rome, ainsi qu'aux membres de l'Union apostolique du Clergé. Ce fascicule porte le numéro 99, il se vend 40 sous.

Comité catholique International des infirmières et assistantes

Le Comité International catholique des infirmières et assistances médico-sociales a institué à Rome un Secrétariat, afin de favoriser la création d'écoles et d'associations professionnelles catholiques, et de susciter une action sanitaire sociale appropriée aux besoins des populations et conforme aux principes chrétiens. C'est Mme Itala Camillis, présidente de l'Association nationale des infirmières catholiques italiennes, qui a été placée à la tête de ce Secrétariat.

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LE PAPE JEAN XXIII

Après avoir traité de la vérité comme base de l'unité et de la paix dans le monde, le pape Jean XXIII a étudié, dans sa première encyclique, le problème de l'harmonie entre les nations, entre les classes sociales et dans la vie familiale. Dans la troisième partie de ce message, qui paraît ici cette semaine, le Pontife se penche sur le problème de l'unité chrétienne. On y trouve à la fois un souci constant de conserver l'unité dont le Rédempteur a dotée son Eglise et un désir ardent d'attirer au bercail du Père, les nombreuses âmes qui se disent "chrétiennes" et qui cherchent à promouvoir l'entente dans le monde chrétien. Dans l'Ouest canadien où la diversité religieuse prédomine, les catholiques auront davantage à se pénétrer du point de vue que le pape manifeste dans cette partie de son encyclique.

☆ ☆ ☆

Troisième partie:

Unité de l'Eglise

Motifs d'espérance fondés sur la prière de Jésus

Parlons maintenant de cette unité, que Nous souhaitons d'une manière toute spéciale et qui est intimement liée à la tâche pastorale, que Dieu Nous a confiée: l'unité de l'Eglise.

Tous savent que le Divin Rédempteur a fondé une société, qui gardera son unité jusqu'à la fin des siècles, suivant sa parole: "Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde." (20) C'est pour elle qu'Il a adressé à son Père céleste de ferventes prières, qui sans aucun doute ont été acceptées et exaucées à cause de sa piété. (21) "Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en Nous." (22) Cette prière infuse et confirme en nous la très douce espérance que finalement toutes les brebis, qui ne sont pas de ce troupeau, souhaiteront y rentrer, si bien que, selon la parole du Divin Rédempteur, "il n'y aura plus qu'un seul troupeau, un seul Pasteur". (23)

Fortement encouragé par cette très douce espérance, Nous avons annoncé déjà Notre intention de convoquer un Concile Oecuménique, auquel participeront les Evêques du monde entier pour traiter de grands problèmes religieux. Le but principal du Concile consistera à promouvoir le développement de la Foi Catholique, le renouvellement de la vie chrétienne des fidèles, l'adaptation de la discipline ecclésiastique aux conditions de notre temps. Ce sera assurément un admirable spectacle de vérité, d'unité et de charité, dont la vue sera, Nous en avons confiance, pour ceux qui sont séparés de ce Siège Apostolique, une douce invitation à rechercher et à trouver cette unité, pour laquelle Jésus-Christ a adressé à son Père céleste une si ardente prière.

Aspiration à l'unité dans les diverses communautés séparées

Nous savons qu'en ces derniers temps — ce qui Nous a consolé — s'est esquissé dans bien des Communautés séparées de la Chaire de Saint-Pierre un mouvement de sympathie vers la foi et les institutions de l'Eglise Catholique ainsi qu'une estime croissante à l'égard du Siège Apostolique, l'amour de la vérité détruisant peu à peu les préjugés. Nous savons d'autre part que presque tous ceux qui, bien que séparés de Nous et divisés entre eux, portent le nom de chrétiens, ont tenu à plusieurs reprises des réunions pour créer des liens entre eux et ont établi dans ce but des Conseils permanents. Ces initiatives traduisent leur vif désir d'arriver au moins à une certaine forme d'unité.

Unité de l'Eglise voulue par son Divin fondateur

Il est hors de doute que le Divin Rédempteur a fondé son Eglise en l'assurant et la dotant d'une unité très solide. Si par impossible Il ne l'avait pas fait, Il aurait institué un organisme caduc et qui avec le temps se serait trouvé en opposition ouverte avec lui-même, à la manière de ces systèmes philosophiques, qui livrés à la variété des opinions humaines, naissent l'un de l'autre, se transforment et disparaissent à leur tour.

Il n'est personne qui ne voit l'opposition formelle de cette hypothèse avec le magistère divin de Jésus-Christ, qui est "la voie, la vérité et la vie". (24)

Pareille unité, Vénérables Frères et chers fils, qui, comme Nous l'avons dit, ne doit pas être quelque chose de flou, d'incertain et de fragile, mais de solide, de robuste et de sûr (25) si elle manque aux autres communautés chrétiennes, ne fait certainement pas défaut à l'Eglise Catholique, comme peut s'en apercevoir quiconque l'observe attentivement. Elle se distingue en effet par trois notes caractéristiques: l'unité de doctrine, de gouvernement et de culte. Ces notes de l'Eglise sont visibles à tous, pour que tous puissent la reconnaître et la suivre. Elle est telle que selon la volonté de son Divin Fondateur toutes les brebis puissent se réunir en elle dans un seul troupeau sous la conduite d'un seul Pasteur; c'est ainsi que dans l'unique maison du Père établie sur le fondement de Pierre, sont appelés tous ses fils. Nous devons essayer d'y rassembler fraternellement tous les peuples comme dans l'unique royaume de Dieu: royaume dont les habitants unis entre eux sur la terre dans l'unité des esprits et des coeurs, auront un jour à jouir de la béatitude éternelle dans les cieux.

L'Eglise Catholique impose comme vérité à croire avec fidélité et fermeté tout ce qui a été révélé par Dieu. Ces vérités sont contenues dans la Sainte Ecriture ou dans la Tradition orale et écrite conservée depuis l'âge apostolique tout au long des siècles, et ont été ratifiées et définies par les Souverains Pontifes et les Conciles Oecuméniques légitimes. Chaque fois que quelqu'un s'est écarté de cette voie, l'Eglise de son autorité maternelle n'a cessé de le rappeler dans le droit chemin. Elle sait très bien en effet et tient qu'il n'y a qu'une seule vérité et que l'on ne peut admettre plusieurs vérités qui s'opposeraient entre elles. Elle fait sienne l'affirmation de l'Apôtre des Gentils: "Car nous n'avons aucun pouvoir contre la vérité, nous n'en avons que pour la vérité." (26)

Il existe cependant de nombreux points sur lesquels l'Eglise Catholique permet aux théologiens de discuter, dans la mesure où il s'agit de questions qui ne sont pas certaines et dans la mesure également, comme le notait le célèbre écrivain anglais, le Cardinal Jean Henry Newman, où ces discussions ne rompent pas l'unité de l'Eglise, mais servent au contraire à une meilleure et à une plus profonde intelligence des dogmes, en apportant une lumière nouvelle née de la confrontation des avis. Elles préparent et affermissent le chemin de la vérité". (27) De toute façon il faut toujours retenir la maxime, parfois exprimée en termes différents ou attribuée à divers auteurs: "Unité dans les choses nécessaires, liberté dans les choses douteuses, charité en toutes choses."

Unité de gouvernement

Qu'il y ait en outre unité de gouvernement dans l'Eglise Catholique, tout le monde le voit. En effet, de même que les fidèles sont soumis aux prêtres, les prêtres aux Evêques que "l'Esprit Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu"; (28) de même tous et chacun des Evêques sont soumis au Pontife Romain, en tant que successeur de Pierre, établi par le Christ Notre-Seigneur comme pierre fondamentale de son Eglise, (29) et à qui seul Il a donné le pouvoir de tout lier et délier sur la terre, (30) de raffermir ses frères, (31) et de paître tout le bercail. (32)

Unité de culte

En ce qui concerne l'unité du culte, nul n'ignore que l'Eglise Catholique, depuis ses origines et à travers les siècles a toujours eu sept sacrements, ni plus ni moins, reçus comme un héritage sacré de Jésus-Christ, qu'elle n'a jamais cessé de distribuer dans le monde entier pour nourrir et entretenir la vie surnaturelle des fidèles. De même, chacun sait qu'il ne se célèbre chez elle qu'un sacrifice, l'Eucharistie, dans lequel le Christ notre salut et notre Rédempteur est chaque jour immolé pour nous tous, de façon non sanglante mais réelle, comme il le fut un jour au Calvaire lorsqu'il pendait à la Croix, et dans lequel il répand sur nous avec miséricorde les immenses trésors de sa grâce. C'est pourquoi saint Cyprien note justement: "On ne peut dresser un autre autel ni instituer un autre sacerdoce en dehors de l'unique autel et de l'unique sacerdoce." (33) Cela toutefois, comme chacun sait, n'empêche pas l'existence dans l'Eglise de divers rites approuvés, qui font mieux resplendir sa beauté et la font apparaître comme la fille du Souverain Roi parée de divers ornements. (34) C'est d'abord pour obtenir à tous d'atteindre cette unité véritable des coeurs, que le prêtre catholique, quand il célèbre le sacrifice eucharistique, offre l'hostie immaculée au Dieu très clément en ces termes: "pour votre sainte Eglise Catholique; daignez à travers le monde entier, lui donner la paix, la protéger, la rassembler dans l'unité et la gouverner; et aussi pour votre serviteur notre Pape, et pour tous ceux qui, fidèles à la vraie doctrine, ont la garde de la foi catholique et apostolique." (35)

Invitation paternelle à l'union

Que ce merveilleux spectacle d'unité, dont seule l'Eglise Catholique jouit et brille, que ces prières par lesquelles elle implore de Dieu la même unité pour tous, touchent et émeuvent votre âme, ô vous qui êtes séparés de ce Siège Apostolique.

Laissez-Nous, dans un affectueux désir, vous appeler frères et fils; laissez-Nous entretenir l'espoir d'un retour si cher à Notre coeur de Père. Nous aimons vous parler avec la même sollicitude pastorale qui faisait dire à Théophile, Evêque d'Alexandrie, en s'adressant à ses frères et à ses fils alors qu'un schisme malheureux déchirait la tunique sans couture de l'Eglise: "Imitons chacun selon nos forces, amis très chers, nous tous qui participons à la vocation céleste, Jésus le chef qui nous sauve parfaitement. Embrassons l'humilité qui élève, la charité qui unit à Dieu et une foi sincère envers les mystères divins. Fuyez la division, évitez la discorde . . . soutenez-vous dans une charité mutuelle. Ecoutez le Christ vous dire: Voici à quoi tous vous reconnaîtront pour mes disciples: à l'amour que vous aurez les uns pour les autres." (36)

Notez, Nous vous en prions, que Notre affectueux appel à l'unité de l'Eglise ne vous invite pas à entrer dans une demeure étrangère, mais dans la maison commune, la maison du Père. Laissez-Nous par conséquent vous exhorter, parce que Nous vous aimons tous tendrement "dans le coeur du Christ Jésus", (37) à vous souvenir de vos pères, "qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi". (38) La glorieuse troupe de Saints que chacune de vos nations a déjà envoyée au ciel, ceux spécialement dont les écrits vous ont transmis et expliqué de façon exacte et éloquente la doctrine de Jésus-Christ semblent par l'exemple de leur vie vous inviter à l'unité avec ce Siège Apostolique, avec lequel votre communauté chrétienne elle aussi a été salutairement unie pendant tant de siècles.

Nous Nous adressons donc comme à des frères à tous ceux qui sont séparés de Nous, disant avec Saint Augustin: "Qu'ils le veuillent ou non, ils sont nos frères. Ils ne cesseront d'être nos frères que s'ils cessent de dire le Notre Père." (39) "Aimons donc le Seigneur notre Dieu, aimons son Eglise: Lui comme un père, elle comme une mère; Lui comme le maître, elle comme sa servante, puisque nous sommes les fils de cette servante. Mais c'est là l'union d'un grand amour: quiconque offense l'un ne mérite pas de l'autre . . . Quel profit pour toi que ton père ne soit pas offensé s'il doit venger ta mère outragée? . . . Tenez donc, mes très chers frères, tous d'une seule âme Dieu pour votre père et l'Eglise pour votre mère . . ." (40)

Nécessité de prières spéciales

C'est pourquoi Nous prions et supplions le Dieu très bon, qui donne la lumière céleste et tous les biens, en vue d'assurer l'unité de l'Eglise, l'extension du bercail et du règne du Christ, et Nous exhortons à faire de même tous les Frères et les fils très chers que Nous avons dans le Christ. Le succès en effet du futur Concile Oecuménique, bien plus que de l'activité de l'industrie humaine, dépend de cette sainte rivalité de prières ardentes et communes. Nous y invitons aussi de grand coeur ceux qui, bien que n'appartenant pas à ce bercail, respectent Dieu cependant et l'honorent, et s'efforcent avec bonne volonté d'obéir à ses commandements.

Que la prière divine du Christ obtienne à cet espoir et à ces voeux épanouissement et réalisation: "Père saint, garde en ton nom ceux que Tu m'as donnés, pour qu'ils soient un comme nous . . . Consacre-les dans la vérité: ta parole est vérité . . . Je ne prie pas seulement pour eux, mais pour ceux-là aussi qui, grâce à leur parole, croiront en moi; . . . pour qu'ils soient parfaitement un . . ." (41)

Que de la concorde des esprits jaillissent la paix et la joie

Nous renouvelons cette prière avec le monde catholique qui Nous est uni; et Nous le faisons non seulement poussés par une ardente charité envers tous les hommes, mais aussi en esprit de sincère humilité évangélique. Nous savons en effet le peu que Nous sommes et que Dieu a daigné Nous élever au degré suprême du Souverain Pontificat, non en vertu de Nos mérites mais par un dessein mystérieux. C'est pourquoi, à tous Nos Frères et Nos fils qui sont séparés de cette Chaire de Saint Pierre, Nous répétons ces paroles: "Je suis . . . Joseph votre frère." (42) Venez, "comprenez-Nous"; (43) Nous ne désirons rien, Nous ne voulons rien; Nous ne demandons rien à Dieu, sinon votre salut et votre bonheur éternel. Venez. De cette concorde si désirée et de cette unité que la charité fraternelle doit nourrir et entretenir, naîtra une grande paix, "qui surpasse tout sentiment", (44) car elle vient du ciel; cette paix que le Christ a annoncée aux hommes de bonne volonté par le chant des anges volant au-dessus de son berceau, (45) et qu'il accorda, en ces termes, après l'institution du sacrement et du sacrifice eucharistiques: "Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne." (46) Paix et joie; oui, joie aussi, car ceux qui appartiennent réellement et efficacement au Corps Mystique du Christ, qui est l'Eglise Catholique, participent à la vie divine qui passe du Chef divin dans chacun des membres et grâce à laquelle ceux qui obéissent fidèlement à tous les commandements de Notre Rédempteur peuvent, même en cette vie, avoir part à la joie qui présage et annonce le bonheur éternel du ciel.

La paix de l'âme doit être active

Mais cette paix, ce bonheur, tandis que nous accomplissons le fatigant voyage de cette terre d'exil, demeurent imparfaits. Ce n'est pas une paix tout à fait tranquille, tout à fait sereine; c'est une paix active, et non pas oisive ni inerte; c'est surtout une paix qui doit combattre contre toutes les erreurs, même masquées et fallacieuses, contre les charmes et les attraits du vice, enfin contre tous les ennemis de l'âme qui peuvent affaiblir, tacher ou ruiner l'innocence ou notre foi catholique; contre les haines aussi, les rivalités, les divisions, qui peuvent la briser et la déchirer. C'est pour cela que le Divin Rédempteur nous a donné et recommandé Lui-même sa paix.

La paix donc, que nous avons à chercher et à poursuivre de toutes nos forces, ne doit, comme Nous l'avons dit, ni consentir à aucune erreur, ni se compromettre avec aucun partisan de l'erreur, ni pencher vers le vice; elle doit enfin éviter toutes les discordes. Cette paix demande de ceux qui la recherchent qu'ils soient prêts à renoncer pour la vérité et la justice même à leur propre utilité et à leurs propres avantages, selon la parole: "Cherchez . . . d'abord le royaume de Dieu et sa justice . . ." (47)

Que la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de la paix, au Coeur Immaculé de qui Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire Pie XII a consacré le genre humain, nous obtienne de Dieu, Nous l'en prions instamment, cette union des coeurs, cette paix véritable, active et militante, aussi bien pour ceux qui sont Nos fils dans le Christ que pour tous ceux qui, même s'ils sont séparés de Nous, ne peuvent pas ne pas aimer l'unité et la concorde.

(à suivre)

Obédiences chez les Jésuites

A la suite de la proclamation des obédiences chez les Pères Jésuites, voici quel sera, cette année, le personnel du collège de St-Boniface:

RR. PP. Oscar Bolly, recteur; Ubald Saint-Martin, ministre et professeur d'Eléments latins; Rosaire Bastien, professeur de Philosophie; Alfred Bernier, assistant Père spirituel; Marcel Dagenais, professeur de Versification; Charles-Eugène Côté, préfet de discipline; Alfred Ducharme, professeur de physique; Jean-Charles Gagnon, professeur d'Eléments latins; Ludger Guy, secrétaire général de l'Association d'Education; Gaston Hacault, préfet des études et professeur de latin; Lucien Hardy, professeur d'Histoire; Gérard Jolicoeur, professeur de philosophie et de bible; Emile Lalonde, professeur de Syntaxe et bibliothécaire; Henri Ouimet, Père spirituel des élèves; Georges Ramaekers, visiteur des écoles; Louis Rostaing, économe.

RR. PP. Louis Chabot, professeur de rhétorique; Raymond Cloutier, professeur de Syntaxe; Edgar Dupont, professeur de mathématiques; Pierre Fortier, professeur de Belles-Lettres; Marc Pelletier, professeur de Méthode; Jean-Guy Bilodeau, surveillant de récréation.

RR. FF. Jacques Baudry, directeur des employés; Arthur Bolduc, portier, linger; Roger Desfossés, infirmier et questeur; Lauréat Jacques, chauffeur et menuisier.

Nommés

Sont nommés dans une autre maison: RR. PP. Jean-Paul Ledoux, à la maison de 3e An de Mont-Laurier, P.Q.; Luc Delorme, Bernard Morin et Jacques Saint-Aubin, à l'Immaculée-Conception de Montréal; R. F. Eugène Laferrière, au collège St-Ignace de Montréal.

Pèlerinage annuel du Tiers-ordre

Invitation à tous les membres du Tiers-ordre (Fraternité Ste-Rose de Viterbe de la paroisse-basilique) et à leurs amis à se rendre, comme par les années passées, en pèlerinage chez les RR. PP. Capucins de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges à l'occasion de la "Portioncule", le dimanche soir 2 août, à 7 h.

Il y aura sermon de circonstance et salut du St-Sacrement à la grotte de Lourdes, puis on montera en procession vers l'église pour les visites. Une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire est gagnée à chaque visite, entre midi le 1er août jusqu'au soleil couchant le 2 août en récitant six Pater, six Ave et six Gloria Patri (moyennant confession et communion).

S'il pleut, le tout se passera dans l'église.

(Communiqué)

L'attention de M. et Mme Louis Larivière, rue Langevin, était partagée à l'occasion de la visite de la Reine à St-Boniface, car, dans l'entourage royal, l'on pouvait voir leur fils, Jacques. Ce dernier, en effet, a fait la tournée royale à titre d'adjoint au service de presse et il eut à peine le temps de faire une visite chez ses parents lors de son passage à St-Boniface. Expérience fatigante mais inoubliable, que d'accompagner les visiteurs royaux. Sur la photo l'on voit M. Larivière avec Mgr Baudoux, attendant l'arrivée de la Reine au parc Provencher.

Au club de tennis

"Les résultats sont épatants"

Voilà trois mois, dans un article sur les sports, paru dans le Coin des Jeunes de ce journal on lisait ce qui suit. "Cette année, un mouvement de jeunes de St-Boniface a décidé de remettre sur pied un club de tennis. Le court qui ne servait plus depuis deux ou trois ans menaçait d'être démoli." Et plus loin l'article disait: ". . . quand les jeunes savent se donner la main les résultats sont épatants".

Aujourd'hui après trois mois de réunions, de courses, de travail, etc., voilà que le terrain de tennis est prêt. Depuis trois semaines, chaque soir et les samedis et dimanches après-midi, de nombreux jeunes vont, raquette en main, poursuivre une balle qu'on attrape au bond pour la relancer de l'autre côté de filet. Les parties ne durent pas longtemps car rares sont ceux qui ont de la pratique dans ce sport. Mais qui dit qu'à l'automne on ne sera pas bon pour des tournois sérieux avec présentation de coupes?

Répétons-le . . . quand les jeunes veulent se donner la main, les résultats sont épatants. Avouons toutefois que c'est grâce à quelques-uns plus particulièrement si le club est debout. On n'a pas toujours répondu avec enthousiasme lorsqu'il s'agissait de bêcher, d'étendre la poussière de pierre, de passer le rouleau ou de réparer la clôture. Mais quelques-uns plus entêtés et plus vaillants que les autres n'ont pas démissionné. Et c'est grâce à leurs efforts répétés, à leur travail acharné qu'aujourd'hui le club compte une quarantaine de membres inscrits et qu'on peut s'en donner à coeur joie sur le terrain de tennis. Le club est très reconnaissant à ces "volontaires" si persévérants.

Pour qu'un club se porte bien il faut un exécutif et voilà pourquoi les membres se sont réunis le mardi 21 juillet, au local scout. Ils ont élu leur exécutif: Francis Fontaine, président; Gilberte Proteau, vice-présidente; Gemma Boily, secrétaire et Lucien Loiselle, trésorier. Ces quatre membres élus ont promis d'administrer de leur mieux le club et avec l'appui des membres ils réussiront certainement.

Cette réunion fut très mouvementée et intéressante car en plus d'élire l'exécutif on fit lecture de la constitution qui suscita de vifs commentaires et des critiques constructives. Plusieurs problèmes furent soulevés, discutés et résolus. D'autres sont restés en suspens et il fut décidé de s'en remettre au bon jugement de l'exécutif quant à leur solution.

Les cartes de membres se vendent $5.00 pour les travailleurs et $3.00 pour les étudiants. Un membre peut obtenir une raquette à un escompte pouvant aller jusqu'à 25 pour cent, sur présentation de sa carte. Un non-membre devra débourser 35c chaque fois qu'il voudra jouer et devra être un "invité" d'un membre inscrit. Bienvenue donc aux amateurs de sport. Le tennis est ouvert tous les soirs de 6 h. 30 à 10 h. et les samedi et dimanche après-midi de 1 h. à 5 h. On peut se procurer une carte de membre sur le terrain ou encore en s'adressant à l'un ou l'autre des membres du comité exécutif.

PETITE NOTE

Mlle Sylvia Saurette, de St-Boniface, donnera un récital, le dimanche 2 août, à 9 h. 30 du soir, sur les ondes de CKSB. Elle poursuit ses études musicales à l'école Vincent d'Indy de Montréal et s'initie à l'art vocal sous la direction de M. Bernard Diamant, depuis trois ans. Ce récital comprendra des oeuvres de Haëndel, Scarlatti, Brahms, Dupare et Roussel.

3 touristes américains trouvent les Français honnêtes et obligeants

NEW-YORK — Le "New York Times" a publié un long article du chef de son service parisien sur une expérience savouseuse et éloquente vécue par celui-ci. R. C. Doty, sa femme et H. Giniger, autre correspondant du journal, on décidé de passer un journée dans les quartiers les plus divers de Paris en "jouant les touristes", faisant mine de ne pas parler un mot de français et posant les questions les plus saugrenues. Le but de cette expérience par les journalistes (qui on 20 ans de présence à Paris) était de voir par eux-mêmes quel accueil peuvent recevoir les touristes les plus ignorants de la langue, des prix, du mode de vie en France. Doty déclare qu'ils sont rentrés émerveillés après leur tournée dans les magasins, les restaurants populaires, le métro, les taxis, etc. Les trois journalistes américains ont en effet trouvé partout des gens accueillants et obligeants, extrêmement partients et d'une scrupuleuse honnêteté. Le "New York Time" a publié l'article en première page de son édition.

L'honnête homme qui va à la messe est plus honnête que l'honnête homme qui n'y va pas; mais le fripon qui y va est aussi plus fripon que le fripon qui n'y va pas. — J. de MAISTRE.

M. J. B. VIANET
Curé d'Ars

Cette photo de saint Jean-Vianney, le curé d'Ars, fut faite sans sa permission, mais à cause de la grande vénération qu'on lui portait. Elle fut lithographiée et mise en vente à son grand déplaisir. Cette photo est l'une des 115 photos et documents de ce prêtre français du 19e siècle, "Patron du clergé séculier", qui paraîtront prochainement dans une biographie intitulée "Le Curé d'Ars — Une biographie illustrée", publiée par P. J. Kennedy et fils, New York 8, New York, Mgr René Fourrey, de Belley, est l'auteur du texte. La fête du saint Curé d'Ars sera observée le 8 août. (Photo NC)

M. Michael V. Disalle, gouverneur de l'état d'Ohio, signe ci-dessus le texte de loi faisant du 12 octobre, "le jour de Colomb", une fête de congé légal, de sorte qu'il ne reste plus aux Etats-Unis que 10 états et le district fédéral de Columbia où ce jour n'est pas légalement observé. La ville de Columbus, capitale de l'Ohio, est la plus grande ville du monde qui porte le nom de Christophe Colomb. La photo représente, avec le gouverneur, à gauche, le sénateur Anthony Calabrese, de Cleveland, parrain du bill, et, à droite, M. Anthony Brunneman, de Cincinnati, député d'état des Chevaliers de Colomb. (Photo NC)

Les droits de l'enfant

Clôturant sa 15e session, le 10 avril, à New York, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a adopté à l'unanimité un projet de déclaration des droits de l'enfant. La résolution votée invite les individus et les gouvernements à reconnaître ces droits par l'application des principes suivants: 1. Egalité totale des droits à la naissance; 2. Protection juridique et sociale de l'enfant; 3. Droit de l'enfant à une éducation gratuite et obligatoire, au moins aux niveaux élémentaires; 4. Droit aux soins médicaux et spéciaux pour les enfants déficients; 5. Droit à une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle; 6. Droit de l'enfant à être élevé dans un esprit de paix et dans une atmosphère qui favorise la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les peuples; 7. Enfin, aversion pour toutes les formes de discrimination d'ordre racial. (ISP)

Rapport d'un Ontarien en faveur du français

Le rapport de l'inspecteur en chef des écoles publiques d'Ottawa est un excellent plaidoyer pour la cause de l'enseignement de la langue française et du bilinguisme en général. En écrivant cet éloge à l'égard de l'inspecteur William T. MacSkimming, le quotidien "Ottawa Journal" fait le commentaire suivant:

"C'est de cette façon que M. MacSkimming répond aux prétentions de ceux qui croient que l'enseignement du français ne peut commencer tôt, dans les écoles: "Un examen des raisons données par ces personnes révèle qu'elles ne sont basées sur aucun motif pédagogique, mais qu'elles proviennent plutôt d'un préjudice."

"L'inspecteur en chef prend la défense du français en termes vigoureux. Une connaissance de cette langue, dit-il, "ouvrira à quiconque la porte de l'une des plus grandes cultures de l'univers". Dans ce pays, le français a aussi une "valeur utilitaire", à cause du bilinguisme et des nombreux emplois, au service du gouvernement ou ailleurs, qui sont accessibles seulement aux employés pouvant parler les deux langues".

"M. MacSkimming fait alors une déclaration que les Canadiens de langue anglaise devraient inscrire dans leur mémoire: "Une personne bilingue n'est pas seulement celle dont la langue maternelle est le français et qui possède des connaissances de la langue anglaise." Un trop grand nombre de citoyens d'expression anglaise semblent croire que le bilinguisme est pour les autres, que la connaissance de la langue anglaise exclut celle du français; c'est, naturellement, la forme la plus étroite de provincialisme.

"Il est rassurant de constater que, dans les écoles d'Ottawa, les enfants apprennent le français dès la deuxième année et qu'à la fin du cours primaire, ces jeunes offrent au moins la promesse de devenir parfaits bilingues."

(LE SOLEIL)

La justice sociale internationale

Depuis quelques années, l'Université catholique de Louvain (Belgique) prépare la création d'un Centre pour l'étude de la Justice sociale internationale. Ce Centre s'est ouvert il y a quelques semaines. Il a comme but de tâcher de projeter la doctrine sociale chrétienne sur le plan international, afin qu'elle soit capable de s'occuper plus effectivement des problèmes surgis dans le monde entier avec l'application de l'évolution scientifique et technique du dernier siècle.

Sommaire de RELATIONS

Août 1959

Editoriaux: Un coup de coeur. — La loi Fulton sur l'obscénité.

Articles: La première encyclique de S. S. Jean XXIII — Luigi d'Apollonia. L'hôpital face à l'assurance - hospitalisation — Marcel Langlois. Situation actuelle des Canadiens français de l'Ontario-nord — Guillaume Belcourt. Mise au point — Jacques Cousineau. Anonnement, bredouillement, charabia — J. d'Anjou.

Au fil du mois: Nos frères éducateurs. — Radiophiles et téléspectateurs catholiques. — De Franco à Castro. — "A Tribute to Good Sense and Tolerance". — Morale ou démoralisation? — Réclame n'est pas critique.

Articles: Intempestive célébration — Joseph d'Anjou. Horizon international — Joseph Ledit.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $4.00 par année — 1er numéro: $0.35.

A l'Hôtel de Ville — *La Veillée du lundi soir*

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 27 juillet avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. M. F. Marion, greffier pro-tempore, fit lecture des lettres, entre autres, une lettre de Mme J. G. Van Belleghem qui remercie les échevins et leurs dames, ainsi que les jolies employées de la ville, qui ont tant contribué au succès de la réception lors de la visite royale; elle remercie aussi les employés de tous les départements qui se sont dévoués lors de cette visite, disant qu'elle n'a reçu que des compliments à ce sujet. L'échevin Lonergan dit que Mme Van Belleghem a droit aux remerciements du Conseil pour la part considérable de travail qu'elle a assumée à cette occasion.

Le St. Boniface Advisory Planning Commission fait savoir qu'il faudra fermer une partie du chemin Speers, ainsi que le chemin Bibeau et que ceci devrait être annoncé pendant un mois. Ce projet fut remise entre les mains du comité spécial Ladco.

M. H. I. Corne, avocat, représentant un syndicat, propose au Conseil un projet d'envergure pour la rue Goulet, une affaire de $2,000,000, construction d'appartements et d'un hôtel-motel sur la rue Taché. M. Corne veut une réponse immédiate ou dans deux jours, puisque son option sur certaines parties du terrain prenait fin. Mais ces questions demandent une étude approfondie, car elles soulèvent plusieurs problèmes: l'enlèvement de l'embranchement du chemin du fer, quelles restrictions au point de vue zonage, le bail qu'une compagnie possède sur un entrepôt, ainsi que sur la ligne de chemin de fer jusqu'en 1961, le montant que la Ville voudrait payer au syndicat pour le terrain nécessaire pour l'élargissement de la rue Goulet, etc.

M. le maire explique à l'avocat que premièrement la question d'enlever des rails du chemin de fer ne se décide pas du jour au lendemain, le projet étant déjà à l'étude, l'avocat de la Ville fera rapport de ses démarches à ce sujet. La permission de construire des appartements et un hôtel-motel devra être soumise au St. Boniface Advisory Planning Commission. La question de compensation pour les 33 pieds requis pour l'élargissement de la rue Goulet devra être soumise au comité des propriétés foncières.

M. le maire assure l'avocat que toute la considération possible sera donnée à l'étude de ce projet, mais qu'il faudra plusieurs semaines avant qu'une décision soit prise; sur ce l'avocat se retira et on ne sait ce qu'il adviendra.

M. E. Fitch, représentant un nombre de résidants de la rue Masson, protesta contre le bruit causé par la réparation de motocyclettes au numéro 187 de cette rue. Il dit qu'un permis leur a été refusé puisque la rue Masson est une rue résidentielle, mais que le travail continue jusque durant la nuit et que lui et les voisins ont été accablés de jurons et de menaces lorsqu'ils ont protesté auprès du mécanicien. Sur recommandation de l'échevin Parent, il fut décidé que l'avocat de la Ville et le chef de police prendraient les mesures nécessaires pour faire cesser cet état de choses.

Une vingtaine de résidants de la rue Desautels s'opposent à payer pour le pavage de cette rue, alléguant que la rue est endommagée surtout par les camions de la Cie Westeel, située au bout de la rue. La Cie Westeel se dit prête à payer une partie du coût de construction et la question de réparation du coût fut remise au comité des travaux publics.

81 résolutions de comités étaient soumises pour l'approbation du Conseil. Entre autres, que le rapport de l'inspecteur du département de Santé au sujet des odeurs désagréables venant de la Barrett Roofing Co de la rue Archibald, soit laissé sur la table en attendant un autre rapport de cet inspecteur.

Qu'on demande à la Canadian Mobile Home Association de soumettre au comité des propriétés foncières, les règlements de leur association en ce qui a trait aux taxes, licenses et lois concernant les parcs pour maisons mobiles.

Que l'avocat de la Ville ainsi que l'ingénieur rencontrent les propriétaires des nos 601 et 603 Plinquet pour s'enquérir du prix qu'ils demanderaient pour leurs propriétés en vue de la continuation du chemin Dawson jusqu'à la rue Mission.

Que l'avocat de la Ville fasse rapport sur les cas d'occupation de deux maisons sur le même lot en contravention du règlement de la Ville à ce sujet.

Sur la recommandation du chef des pompiers, M. D.-A. Mondar, de la rue Taché, a été choisi comme pompier parmi un grand nombre de candidats.

L'échevin Lonergan avisa qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera la construction d'un égout sur la rue Dumoulin, au coût approximatif de $126,000.

M. le Maire fut autorisé par le Conseil, à déclarer le 3 août, jour de congé civique.

M. le maire félicita les citoyens de St-Boniface qui ont si magnifiquement reçu Sa Majesté la Reine et le Prince Philip et remercia toutes les organisations qui ont aidé au succès de la réception, surtout que plusieurs personnes ont dû s'absenter de leur travail, à leurs dépens. Il remercia aussi les employés de la Ville qui se sont dépensés outre mesure pour parer notre Ville de ses plus beaux atours. M. le Maire dit que nous devrions remercier la Providence du fait que Sa Majesté ait pu continuer sa tournée à travers le pays, et offre des voeux pour que sa santé continue de s'améliorer.

M. le maire, en outre, fit remarquer que bien que la visite fut extrêmement courte, Sa Majesté a bien apprécié le fait que la réception avait lieu au parc. Elle a signé le livre d'or de la Ville. Le Prince Philip s'est entretenu en français avec Mme Van Belleghem. M. le maire remercia encore une fois les échevins et leurs dames pour l'aide apportée à la réception.

A mardi prochain, puisque lundi est jour de fête.

CITÉ DE ST-BONIFACE

Proclamation

Je, Joseph Gustave Van BELLEGHEM, maire de la Cité de St-Boniface, déclare et proclame que

LE LUNDI 3 AOUT 1959

est et sera observé comme un

CONGE CIVIQUE

et tous les bons citoyens sont priés d'observer ce congé, suspendant toute activité commerciale.

Donné sous mon sceau au bureau du Maire, Hôtel de Ville, ce vingt-huitième jour de juillet, A.D. 1959.

DIEU PROTEGE LA REINE

J. G. Van BELLEGHEM
MAIRE

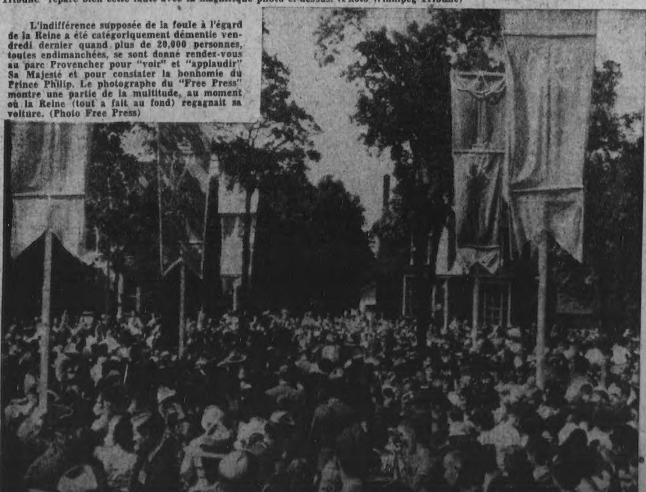


Son Honneur le maire de St-Boniface portait, à l'occasion de la visite royale vendredi dernier la chaine d'office dont il a été investi il y a peu de temps. Sur la photo l'on voit la Reine au moment où elle signait le livre des visiteurs. On avait préparé à cet effet un carton avec dessins en couleurs des membres de la famille royale. L'écriture de la Reine et du Prince semble plutôt nerveuse et se limite au prénom. On remarquait des espaces pour les signatures "éventuelles" du Prince Charles et de la Princesse Anne. La feuille a été exposée dans la salle du Conseil avec celle que les visiteurs ont signée il y a huit ans et celle que le roi et la reine avait signée en 1939. (Photo Winnipeg Tribune)



La petite Paulette Lavallée s'est exécutée avec précision quand elle a présenté un bouquet de roses jaunes à la Reine vendredi après-midi dernier au début des cérémonies de la visite royale à St-Boniface. Les silhouettes de nombreux photographes qui faisaient "rideau de pellicule" entre la foule et l'estrade en ce moment a empêché plusieurs petits Bonifaciens de voir leur représentante au moment critique, et ils signifiaient leur mécontentement gentiment en criant: asseyez-vous en avant! Le photographe de "Winnipeg Tribune" répare bien cette faute avec la magnifique photo ci-dessus. (Photo Winnipeg Tribune)

L'indifférence supposée de la foule à l'égard de la Reine a été catégoriquement démentie vendredi dernier quand plus de 20,000 personnes, toutes endimanchées, se sont donné rendez-vous au parc Provencher pour "voir" et "applaudir" Sa Majesté et pour constater la bonhomie du Prince Philip. Le photographe du "Free Press" montre une partie de la multitude, au moment où la Reine (tout a fait au fond) regagnait sa voiture. (Photo Free Press)



St-Boniface accueille la Reine avec enthousiasme et courtoisie

Une foule de 20,000 personnes accueillit la Reine et le Prince à St-Boniface le vendredi après-midi 24 juillet, à l'occasion d'une visite courte mais impressionnante.

Le cortège royal traversa le pont Norwood un peu après trois heures pour se rendre au parc Provencher, par les rues Marion, Taché et Provencher. Une foule très dense s'était installée le long du parcours et au parc Provencher, en témoignage de l'estime et de la sympathie à l'égard de la Souveraine du Canada.

La visite s'est déroulée dans une atmosphère de dignité et de simplicité, marquée du côté de la foule par des vagues intermittentes d'applaudissements, sans cris affolés et sans déplacements frénétiques.

Une petite estrade, faisant face au sud avec marches à gauche et à droite, avait été aménagée dans le parc à quelque soixante pieds de l'avenue Provencher. M. le maire J. Van Belleghem y conduisit les visiteurs, par un trottoir d'occasion de bois laminé. On y reconnaissait la Reine, en robe blanche avec un chapeau de paille brun, style italien; le Prince Philip, bronzé, en habit gris; l'hon. Duff Roblin et Mme Roblin, Mme Van Belleghem, etc.

Après la présentation d'un bouquet par la petite Paulette Lavallée, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux passait devant le couple royal, suivi de dignitaires civils de St-Boniface, d'East Kildonan, etc. La Reine serrait la main de chacun avec un sourire, tandis que le Prince causait tout bonnement avec plusieurs. Le couple royal signa alors un carton illustré, où l'on avait dessiné en couleurs les visages de la famille royale. Ils répondirent aux applaudissements par quelques saluts de la main et partirent par les marches à droite. On remarque que le Prince a parlé en français.

Les cloches de la basilique ont signalé de façon splendide la présence de Sa Majesté. La fanfare La Vérendrye jouait sur les lieux.

* * *

Voici la liste des invités d'honneur qui prirent place dans un endroit spécial face à l'estrade et qui assistèrent ensuite à un thé à l'hôtel de ville:

Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem et Mme Van Belleghem, MM. les échevins J. J. Pynoo, Peter McKall, David Parent, Thomas Lonergan, J.-P. Guay, J.-E. St-Hilaire, C. A. Ursel, D. A. Hart, C. S. Warman et W. R. Appleby et leurs épouses.

MM. et Mmes Maurice Prud'homme, Roméo Dubreuil, C. W. Brock, Joseph Bockstael, William Pelland, Jean-W. Lavallée, J.-H. Baudry, E.-R. Gagnon, W. Young et J.-B.-O. Leclerc, M. le Dr et Mme J.-A. Dupont et M. Cyril G. Muller.

Son Honneur le juge Alexandre Bernier et Mme Bernier, l'hon. juge Alfred-M. Monnin et Mme Monnin, M. le magistrat Henri Lacerte et Mme Lacerte, l'hon. sénateur J. P. Howden et Mme Howden, M. L.-L. Desjardins, M.A.L., et Mme Desjardins, M. Fred Groves, M.A.L., et Mme Groves. M. Russ Paulley, M.A.L., et Mme Paulley, M. Laurier Régnier, M.P., et Mme Régnier.

MM. et Mmes R. L. McDonald, G. F. D. Bond, Pierre Raimbault, A. B. Lawford et E. J. Thomas.

MM. et Mmes Robert Bockstael, Brunelle Léveillé, G. De Cruyenaere, Laurent Marcoux, J. M. Gordon, Auguste Dansereau, Frank P. Kennedy, Leo Hervo, Fred Gordon Horton, John W. Nairn, William S. Beaton, H. Lorne Softley, J. L. Cummings, Auguste Pichette, Fred McDonald, Leonard C. Waugh, Charles Turner, Lucien Chaput, Douglas Beaulieu, H. Lorne Thompson, G. E. Winter, Georges-A. Guilbault, N. Ediger, L.-O. Beaudry, Lawrence E. Ostrander, Joseph Chaput, David Henderson, Charles-Etienne Huot, Fernand-D. Marion, J. A. Schimnowski, G. P. Shearer et Orville K. Skelton et Mme Alice Bétournay.

Mmes G. C. MacLean et Edwin A. Hansford, Mlle M. Ethel Thornton, M. le comte Serge de Fleury, M. T. M. Beverdge, MM. et Mmes Ernest Gagnon, Louis La Rivière, Edgar Fourneaux, W. G. Hurley, J. P. Duguid, J.-G.-M. Vachon, Roland Trudeau, Céleste Muller, Roland Couture, Raymond Bernier, Marius Benoist, R. A. McRuer, M.-E. Sabourin, Henri d'Eschambault, W. C. Leitkie, Henri Lane, N. Suarez, J.-B.-T. Hébert, Wilbur Van Walleghem, Camille De Buck et Joseph-A. Bibeau, MM. les docteurs et Mmes Paul L'Heureux, Jean-Marie Huot, Donat Collin, Robert Jacques et Henri Guyot.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Mgr Antoine d'Eschambault, P.D., M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la cathédrale, M. l'abbé Alexandre Boulet, Mgr Joseph-Z. Robert, P.D., V.G., M. l'abbé Charles Empson, curé de Holy Cross, M. l'abbé Bernard Bélanger, curé de Ste-Famille, le R. P. Curé, de la paroisse belge du Sacré-Coeur, le R. P. Curé, de la paroisse St-François, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, les RR. PP. Raymond Durocher et Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur et rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, les RR. FF. Albert Laurin et J. Bruns, S.M., le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de St-Boniface, la Rév. Mère Provinciale, des Soeurs de la Charité, la Rév. Sr Supérieure, de l'hospice Taché, la Rév. Sr Supérieure, de l'hôpital St-Boniface, la Rév. Sr Supérieure, de l'Académie St-Joseph, la Rév. Mère Générale, des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Ma la Présentation, la Rév. Sr Supérieure, de la Maison Chapelle, la Rév. Mère Générale, des Chanoinesses des Cinq Plaies, la Rév. Sr Supérieure, de Notre-Dame de la Présentation, la Rév. Supérieure, des Filles de la Croix de St-André, le R. P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat de la Ste-Famille, le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats, le R. P. François Woloczyn, curé de St-André-Bobola, le Rév. F. Hawriliw, le Rév. et Mme John Bethel, le Rév. et Mme Walter Spence, le Rév. et Mme M. E. R. Boudreau et le Rév. et Mme M. Tucker.

Mme J. C. Davis, M. et Mme Paul Lavallée et Mme Pauline Boutal.

Son Honneur le maire George N. Suttie et Mme Suttie, d'East Kildonan, MM. les échevins W. T. Snowdon, E. Rudolp, Stewart C. McLeod, T. Armstrong et A. J. Reid, M.A.L., et leurs épouses et E. Bruce Bodie.

Son Honneur le maire H. S. Paul et Mme Paul, de St-Vital, MM. les conseillers G. M. Churcher, L. M. Cronmiller, H. C. Collins et M. Van't Hull et leurs épouses et la conseillère Florence L. Pierce.

Timbres commémorant le nouveau Pontificat

CITE DU VATICAN — Les premiers timbres du nouveau Pontificat consistent en une série de quatre valeurs, respectivement de 25, 35, 60 et 100 livres. Deux des vignettes représentent Sa Sainteté Jean XXIII debout, vêtu des ornements pontificaux, coiffé de la tiare et donnant la Bénédiction. Les deux autres sont ornées des armories du nouveau Pape.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Deleurme-Bazin

Dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le samedi 18 juillet, fut bénit le mariage de Mlle Annette Bazin, fille de M. et Mme Joseph Bazin, avec M. Robert Deleurme, fils de M. Eugène Deleurme. M. l'abbé Noël Delaquis leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. Il y eut échange d'anneaux.

Au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme Odile Badiou, la mariée entra à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle garnie de dentelle. Son voile était retenu par un petit bonnet garni de paillettes argentées. Elle tenait un missel blanc recouvert d'une cascade de roses rouges.

La petite Paulette Pittet, nièce de la mariée, était bouquetière. Vêtue d'une jolie robe de nylon jaune, elle portait un petit panier rempli de fleurs.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Aline Bazin, soeur de la mariée, et Lillian Deleurme, soeur du marié. Elles portaient des robes trois-quarts de nylon rose et bleu respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Théroux, cousin du marié, et Robert Major. MM. Maurice et Denis Bazin servaient au choeur. Les huissiers étaient MM. Denis Lamoureux et Denis Robitaille.

A l'issue de la messe, Mme Odile Badiou fit entendre un beau cantique à la sainte Vierge.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle paroissiale où 200 convives prirent part au souper. M. René Deleurme était maître de cérémonies à cette belle fête de famille où il eut beaucoup d'entrain et de gaieté.

M. l'abbé Noël Delaquis proposa le toast à la mariée et M. l'abbé Marcel Dacquay au marié. Ils prirent ensuite la parole pour féliciter les nouveaux mariés. Le marié répondit gentiment.

Dans la soirée, les jeunes époux partirent en voyage de noces. Pour la circonstance, la mariée portait un ensemble costume beige et brun avec accessoires roses. A leur retour, M. et Mme Robert Deleurme résideront à Notre-Dame de Lourdes.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Pittet et leur famille, de Gravelbourg, Sask., étaient de passage à Notre-Dame-de-Lourdes, à l'occasion du mariage Deleurme-Bazin.

Timbre à l'effigie de la Sainte Robe

BONN (CCC) — A l'occasion de la première exposition en 25 ans de la Sainte Robe du Christ, à la cathédrale de Trèves, du 19 juillet au 20 septembre, l'Allemagne de l'Ouest va émettre un timbre de 20 pfennigs (environ cinq cents) représentant le vêtement que le Sauveur, selon la tradition, portait au Calvaire, et qui a été tiré au sort par les soldats Romains.

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à Mme Arthur Desjardins, patiente à l'hôpital depuis déjà deux semaines, ainsi qu'à M. Théophile Bertrand qui fut aussi patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Voilà trois semaines, M. et Mme Jean-Léon Desjardins et cinq de leurs enfants, de la Colombie-Britannique, ont passé plus d'une semaine avec leurs parents de Ste-Amélie et Laurier.

Mme Antoinette Brière, de St-Charles, passe une couple de semaines chez son frère, M. l'abbé C. Vachon, curé.

Les trois petites Frederic, de St-Charles, ont aussi passé quelques jours au presbytère.

M. et Mme Phirmin Marion et M. et Mme Pat Marion et leur fille, de Quibel, Ont., ont rendu une courte visite à M. et Mme Roland Landry, le 15 juillet.

M. et Mme F. Marion et leur famille, M. et Mme Jerry Roussin, M. et Mme Willie Roussin, M. et Mme Jean Piché, deux de leurs filles, leur gendre et sa fillette, tous de Dryden, Ont., furent en visite chez M. et Mme Jean Moriaux.

Au début du mois de juillet eut lieu une soirée d'adieu en l'honneur de M. et Mme Louis Soucy et leur famille qui sont allés s'installer à Kinosota, Man. Une bourse leur fut offerte.

M. et Mme Alphonse Pinette et leur famille, de William's Lake, C.-B., étaient en visite chez les soeurs et frères de Mme Pinette, à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. et Mme Henri Lagarde, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme J. Peters, la semaine dernière.

M. et Mme Paul Martin, et leur fils, Michel, de l'Alberta, sont venus passer une couple de semaines chez M. et Mme Peters.

M. et Mme D. Godard sont allés passer les vacances à Winnipeg chez leurs parents.

M. et Mme A. Desjardins et leur fillette, M. et Mme Jean Roche et leur fils, ainsi que Mme C. Roche sont allés à Winnipeg, le 17 juillet.

M. et Mme Alois Stamp et leurs enfants se sont rendus à Winnipeg, le 19 juillet.

Mlle Bertha Langlois est allée comme juge à l'exposition de Russell, le 16 juillet.

Mlle Simone Grandbois, de Toronto, est en vacances pour deux semaines chez M. et Mme Z. Grandbois.

MM. et Mmes Z. Grandbois et Lévi Grandbois et Mlle Simone Grandbois sont allés visiter des parents à Estevan et autres parties de la Saskatchewan.

Le club 4-H

Le club 4-H du village de Ste-Amélie a terminé sa 18e année de couture. Mlle B. Langlois en a été la directrice durant les 16 dernières années. Le club a toujours été très actif durant les années passées, mais cette année quatre filles et deux garçons seulement ont pris part au concours final. Arthur Gagnon, Yvonne Verhaeghe et M.-Ange Verhaeghe ont reçu des rubans rouges ayant obtenu la marque de 95 pour cent et Gérald Pinette, Angèle Landry et Cécile Labelle ont eu des rubans bleus pour une note de 80 pour cent.

Le 2 juin, le club a pris part à un concert et concours oratoire à McCreary. Mlle Yvonne Verhaeghe se classa première dans la classe junior et le club eut l'honneur de se rendre à un concert à Dauphin, le 9 juillet. Le club y gagna un 5e prix dans un concours difficile. A l'exposition, les membres furent classés dans le groupe des deuxièmes prix.

A l'exposition à Ste-Rose, le groupe gagna un prix à la parade des costumes. Les filles portaient des jupes à carreaux noirs et blancs avec des blouses blanches et de larges ceintures rouges. Les deux garçons portaient des pantalons noirs, chemises blanches et cols rouges.

Arthur Gagnon gagna le 1er prix pour sa serviette, le 2e pour l'étui à aiguilles, et Gérald Pinette vint en 2e place avec sa serviette et en 3e pour l'étui à aiguilles. Le 4 juillet, le groupe de six, leur chef et M. le curé se rendirent à un pique-nique 4-H à Madge Lake, Man., pour rencontrer d'autres groupes. Félicitations au club de couture qui réussit si bien cette année et à leur dévouée directrice.

Messe paroissiale du R. P. Jules Martel

OTTAWA — La popularité croissante de la participation de la foule à la messe a inspiré un prêtre-compositeur de l'Université d'Ottawa, qui a composé une "Messe paroissiale".

Le R. P. Jules Martel, O.M.I., qui s'occupe de la musique à l'université depuis de nombreuses années, déclare que cette messe est de lecture facile, comprend des mélodies simples et est destinée à être chantée avec brio et à l'unisson. Elle ne contient aucune harmonisation.

Depuis quelques années les catholiques sont de plus en plus attirés par la messe dialoguée, au cours de laquelle la foule répond ensemble et non seulement les répondants au choeur, ainsi que par les messes chantées alors que la foule exécute même du chant grégorien plutôt difficile.

Le Père Martel, qui fut le directeur du choeur Palestrina de l'Université, jusqu'à ce que la maladie l'empêche de continuer à diriger ce choeur disparu depuis, a composé une messe conforme aux exigences liturgiques, tout en étant à la portée de n'importe quel groupe de paroissiens.

Le Centre Catholique de l'Université, 1, rue Stewart, vient de la publier.

Le Père Martel, nous apprend-on, est l'"André Telmar", anagramme formé des lettres de son nom de famille dont les disques de chants folkloriques canadiens-français viennent d'être mis sur le marché par une compagnie française. L'enregistrement en fut fait lors d'un voyage du Père Martel, en Europe, il y a deux ans.

Le Père Martel, âgé de 54 ans, natif d'Acton Vale, Qué., a étudié à l'Institut Grégorien de Rome, puis à l'Ecole César Franck de Paris.



par Gamin d'Or

Le mardi soir 28 juillet, l'hon. Duff Roblin, premier ministre et trésorier provincial, présentait son discours du budget 1959-60, c'est-à-dire une estimation des revenus et des dépenses de la province du Manitoba au cours de la prochaine année fiscale, jusqu'au 31 mars 1960. Ce discours marquait le commencement de la 3e et dernière partie de la présente session. Nous parlerons la semaine prochaine des discussions soulevées par cet important discours, mais il nous faut d'abord renseigner nos lecteurs sur les derniers événements qui ont eu lieu en Chambre du 20 au 28 juillet.

Procédez avec précaution

Le 20 juillet, les députés avaient pour sujet d'étude et de discussion "le département des Travaux Publics". L'hon. ministre Errick F. Willis avait disposé le long des murs de la Chambre, par paire, les signaux de route: ceux (plus petits) du temps de l'ancienne administration, et ceux "du gouvernement Roblin". C'est pourquoi le président du Comité des Crédits, M. W. G. Martin, député de St. Matthews, attira dès le début l'attention des députés sur l'un des signaux: "Proceed with caution", les incitant à procéder avec précaution dans l'étude des prévisions budgétaires du département en question. Ce qui n'empêcha aucunement nos législateurs de se lancer à l'attaque à haute allure, de sorte qu'avant l'ajournement, le soir à 11 h. 30, ils avaient terminé leur travail avec ce département (22 résolutions et $14,400,000) et commencé l'étude des "Affaires Municipales".

L'hon. Willis avait tout d'abord expliqué, en cinq points, les activités récentes de son ministère: 1) le posage de signaux de route trois fois plus grands qu'au temps du régime Campbell, et trois fois plus nombreux; 2) les 15 points du programme d'amélioration future de nos routes par l'Automotive Safety Foundation qui, dit-il, fit les plans des grandes routes de 23 états américains, y compris le Minnesota; 3) l'amélioration qualitative de nos routes, par exemple des fondations plus solides; 4) la demande de soumissions dès l'automne dernier, de sorte que les travaux ont pu commencer à bonne heure et marchent très rondement; 5) octrois plus généreux cette année aux municipalités pour les routes secondaires, pour l'enlèvement de la neige, etc.

Les routes manitobaines

L'enthousiasme et l'optimisme de M. Willis durent subir le choc de la discussion, sur plusieurs points, au cours de cette journée consacrée plus particulièrement aux routes manitobaines. On parla du nombre de milles de routes entretenues entièrement par la province, et des octrois donnés aux municipalités et aux territoires non organisés pour leurs propres routes; des différentes classes de routes et du poids-limite qu'elles peuvent supporter, etc. Deux points ressortent spécialement: le ministre espère qu'avant la fin de cette saison les automobilistes jouiront du privilège de zones de limite graduée de 60 à 50, 40, 30 milles à l'entrée du Grand-Winnipeg, comme cela se fait déjà aux Etats-Unis; et le gouvernement est en relation constante avec les autorités des grandes divisions scolaires pour connaître leurs décisions au sujet des itinéraires adoptés pour le transport en autobus des écoliers, et pour fixer la part d'aide gouvernementale au transport lui-même et à l'entretien des routes, surtout au cours de l'hiver.

Un peu avant l'ajournement, le soir, l'hon. ministre des Affaires Municipales, M. John Thompson eut le temps de dire qu'au Manitoba il y a 112 municipalités rurales, 35 villes, 37 villages, 6 cités et 14 districts à gouvernement local; et que le gouvernement cherche à accorder une plus grande mesure de gouvernement responsable à ces "districts", grâce à des Comités Aviseurs Elus (comme à Snow Lake et à Lynn Lake) avec conseil administratif, l'administrateur actuel devenant secrétaire-trésorier. Ce dernier point provoqua un début de discussion à propos d'une des clauses du contrat signé le 3 décembre 1956 entre le gouvernement du temps et l'International Nickel Company, à savoir que l'administrateur est payé et par le gouvernement et par la compagnie. La discussion serait reprise le lendemain.

Parlons comptabilité

Le 21 juillet, M. Gildas Molgat, député de Ste-Rose, se révéla spécialiste en comptabilité lors de la 3e lecture du Bill No 35 demandant qu'on octroie au gouvernement le droit "d'employer les surplus de l'année fiscale précédente aux dépenses de l'année présente". M. Molgat dit que ce Bill ne faisait qu'encourager une mauvaise tenue des livres, une déplorable comptabilité, car, affirma-t-il, on ne peut pas considérer le profit de l'année dernière comme profit enregistré cette année. Il réclamait donc qu'on amende la section B du Bill No 35.

MM. Campbell et Roberts soulevèrent à leur tour des difficultés, le lendemain, mais l'hon. Roblin, proposeur du bill à titre de trésorier provincial, mit fin au débat en répondant à toutes les objections soulevées au cours des discussions à la 2e et à la 3e lecture. Il montra particulièrement qu'on n'avait pas le droit de douter de la constitutionnalité de ce bill, à preuve les règles 91 et 99 des "Rules of this Legislature", et l'autorité de Beauchesne, citation 250, de ses "Parliamentary Rules and Forms", 4e édition, 1958.

Il fut ensuite question de Salaire Minimum, de la formule des Octrois Scolaires, de la permanence de l'Orateur, etc., avant qu'on aborde la seconde lecture du Bill 72, au sujet des restrictions à la coloration de la margarine. Ce dernier sujet fut l'occasion d'un grand discours de M. R. Seaborn, mais son éloquence ne put toucher suffisamment la plupart des auditeurs. Il fut tout simplement décidé "que le gouvernement du Manitoba étudie l'opportunité d'établir une commission indépendante, chargée d'enquêter au sujet des conséquences économiques et sociales qu'entraînerait la coloration de la margarine, de même couleur que le beurre, et des effets qui en résulteraient pour les producteurs et consommateurs du beurre et de la margarine au Manitoba, puis de faire rapport à cette Chambre au cours de la prochaine Session régulière".

Le reste de cette journée du 21 juillet fut spécialement consacré au point soulevé fortement la veille: la question du centre minier de Thompson. Le chef de l'Opposition libérale, M. Campbell, défendit longuement les positions prises par son gouvernement en 1956, et refit longuement toute l'histoire des relations entre le gouvernement et l'INCO; le ministre John Thompson chercha à remettre les choses au point, en rappelant que la seule question en litige était de savoir si "un employé de la province peut en même temps être employé par une autre personne ou compagnie et aussi payé par cette autre personne ou compagnie"; M. Roblin enfin conclut que M. Campbell avait raison de défendre les décisions prises dans le passé, mais que cela n'empêche pas que certains points du contrat pourraient être améliorés, par exemple celui que venait d'aborder M. Thompson, à savoir que les employés de la province ne devraient pas être contrôlés et payés par d'autres que la province elle-même. Ce sont de telles discussions qui rendent vivantes les séances de la session; il est à espérer qu'elles produisent toujours de vrais résultats . . .

La loi, c'est la loi

Le 22 juillet, l'hon. J. Thompson, cette fois comme ministre du Travail, commença à parler de ce département. Il avait à peine expliqué les réalisations du fameux projet d'Emplois d'Hiver, que le chef parlementaire du parti CCF se lança dans une longue tirade sur les relations ouvriers-patrons, les chômeurs, les syndicats, les salaires, etc. Toujours est-il qu'à 5 h. 30 l'hon. Roblin demanda qu'on puisse prolonger d'au moins une demi-heure la séance afin de permettre à l'hon. Thompson de faire approuver dès ce jour les prévisions budgétaires de son ministère, car le ministre devait se rendre le lendemain à Virden pour la visite de la Reine. Hélas! La fidélité de certains députés aux règles parlementaires ne permit pas ce prolongement de la séance . . . qui fut aussitôt levée.

Le lendemain 23 juillet, le bill 59 fut adopté, à savoir que le million de dollars inutilisés par la Croix-Bleue soit versé au profit d'une nouvelle fondation manitobaine, "The Cancer Treatment Foundation". On passa ensuite en 2e lecture le bill 24, visant à accorder une aide provinciale plus substantielle au projet de logement des personnes âgées.

Un congé royal

Ce jour-là, le Comité du Budget étudia les prévisions budgétaires du service du bien-être social et du département de l'Industrie et du Commerce. L'hon. George Johnson parla alors d'allocations aux mères nécessiteuses, de la Children's Aid Society, de la réhabilitation des alcooliques et de la Maison Nassau, du mouvement des Alcooliques Anonymes, etc. Puis, l'hon. Gurney Evans montra spécialement comment on cherche présentement à décentraliser l'industrie au Manitoba, à promouvoir un programme d'industries rurales, à attirer de nouvelles industries dans la province, à favoriser toujours davantage le tourisme, etc.

Le lendemain 24 juillet, jour de visite de S. M. Elizabeth II et de S. A. le prince Philip à Winnipeg et St-Boniface, ministres et députés prirent un congé bien mérité. D'ailleurs, dès le mardi suivant, le discours du budget présenté par l'hon. Duff Roblin, premier ministre et aussi trésorier provincial, mettrait fin à la 2e partie de cette session et du coup obligerait les députés à se remettre au travail, un travail fatigant, délicat, important, puisqu'ils décideraient du montant de millions de dollars à mettre au service du gouvernement pour l'année fiscale 1959-60.

Deux points de vue

Il est certain que les députés du "bon parti", celui au pouvoir, s'efforceront de montrer qu'on peut faire plus que par le passé . . . sans imposer aux électeurs de nouvelles taxes, tel que promis au cours de campagnes électorales particulièrement chaudes. Il est non moins certain que les députés de l'Opposition s'efforceront de prouver qu'en fait on recourt à toutes sortes de procédés (taxes indirectes, taxes remises à plus tard au grand détriment de la génération montante, etc.) pour dépenser plus que sagement possible.

A la semaine prochaine.



L'on voit sur cette photo, à gauche, Son Exc. l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Toru Hagiwara, et, à droite, l'hon. ministre canadien des Affaires étrangères, M. Howard Green. Ils signaient récemment un contrat bilatéral de coopération entre le Canada et le Japon pour favoriser l'usage pacifique de l'énergie atomique. Au centre, debout, M. H. F. Feaver, chef du protocole à Ottawa. (CW)

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

En excursion

Vendredi soir dernier, les routiers partaient pour ce qui sera peut-être leur dernière excursion avant le Rover Moot. Après les événements de l'après-midi, on fait ses bagages pour le départ, après souper. Le soir, seulement huit routiers s'entassent dans les autos pour se rendre à destination. Sur la route, on chante et on parle; mais bientôt nous arrivons, et il faut partir à pied cette fois.

Le soleil est couché lorsque que l'on s'avance sur le chemin qui conduit à Pine Falls et Fort Alexandre. Mais on ne va pas loin avant de s'enfoncer dans le bois pour camper. Dans un bel éclairci, on allume le feu et on monte les tentes, quatre en tout. Avant de se coucher, on se rassemble autour du feu pour quelques chants et quelques biscuits. Puis la prière, la méditation et le coucher; il est minuit.

Le lever est fixé à huit heures. Il fait beau, le soleil brille, la journée s'annonce chaude. Après la prière du matin, on prépare le déjeuner ensemble — nous avons acheté la nourriture pour tout le groupe. Ensuite, on décampe et "En route"!

On suit encore le chemin de Pine Falls; les autos sont assez nombreuses, et elles nous saluent par un coup de claxon ou un signe de la main. On fait halte pour se rafraichir, puis l'on repart. Soudain que voit-on? Des ours, la mère et trois petits, qui traversent la route et qui rentrent dans la broussaille. Puis se sont des traces d'orignal que nous voyons! Mais on continue tout de même sur notre route. Partis sur ce chemin à neuf heures trente, à douze heures quarante-cinq, nous le quittons; on fait quart de tour vers le lac, qui n'est plus qu'à deux cents verges de la route. C'est sur le bord de l'eau qu'a lieu le diner. Auparavant on se baigne pour se rafraîchir et se laver un peu; après le repas, on prend une courte sieste avant de repartir.

Jusqu'à la Plage Albert

C'est alors que l'on commence à suivre la plage. Mais le ciel s'est couvert et quelques gouttes d'eau tombent pour s'ajouter à la sueur de nos corps. Par bouts le chemin est difficile et il nous faut même marcher dans les marais pour arriver sur la terre ferme. Cependant tout va bien, et nous avançons assez vite. Ici et là, l'on sent ou l'on voit des bêtes puantes qui nous laissent passer. Après plus de trois heures de marche, nous arrêtons pour le souper. Encore ici on se baigne; aussi on enlève nos vêtements mouillés pour les faire sécher.

Mais le soleil — qui a sorti de nouveau — baisse à l'horizon et nous sommes encore loin de notre destination. Alors, hop! on repart. Bagage au dos, les huit routiers longent encore la plage qui découle rapidement sous nos "grosses bottes". Enfin on aperçoit quelques vieilles cabanes près de l'eau . . . Traverse Bay! On ne suit plus la plage, mais on s'engage sur un petit sentier. Nous n'allons pas loin avant d'arrêter pour la nuit. De nouveau on monte les tentes; réunis autour du feu, on pratique les chants appris hier soir. Et la prière nous unit encore avant le coucher.

Le lendemain on se lève à sept heures, car il faut déjeuner tôt avant d'aller à la messe. On salue le jour par la prière; puis on fait un peu de gymnastique pour se réveiller et se dégourdir les muscles. On finit de manger avant huit heures et à huit heures trente nous sommes de nouveau sur le chemin à destination de la plage Albert. Dans un peu plus d'une demi-heure, on se trouve sur la plage, près de la chapelle. Il nous reste un peu de temps avant la messe, alors on se lave. Puis nous nous rendons à l'église pour la grand-messe.

Après la messe, nous retournons sur la plage afin d'y prendre le dernier repas de l'excursion. Auparavant on se baigne pour la dernière fois dans le lac. Mais tout n'est pas fini; il faut compléter le rectangle et retourner aux autos. Ce n'est qu'à quatre heures que nous entreprenons la dernière partie de notre excursion, cette fois-ci sans bagages. Les trois derniers milles s'effectuent dans une heure; avec ce dernier bout de route se termine l'excursion, qui a duré deux jours complets sur une distance de vingt milles.

Ce fut une excursion difficile, mais qui a été appréciée de tous. Ainsi se termine une autre route du Clan Béliveau, qui continue à entrainer les jeunes dans une vie rude mais formatrice.

Garde d'honneur

Vendredi dernier, les louveteaux, scouts, Foulards-Rouges et routiers ont fait la garde d'honneur pour la Reine Elizabeth lors de sa visite à la ville de St-Boniface.

Un départ

Mercredi soir, un jeune homme qui a beaucoup fait pour le scoutisme à St-Boniface est parti pour le noviciat de la Compagnie de Jésus à Montréal. Il s'agit de Georges Druwé qui a été au service du scoutisme pendant plusieurs années. Il vient de terminer sa Rhétorique au collège de St-Boniface. Pour le remercier de son grand dévouement, nous pouvons prier pour lui. Aussi nous voulons féliciter toute sa famille.

Ainsi perdons-nous un des nôtres pour le donner au service de l'AUTRE.

TOUJOURS PRET.

Le Pas

Va-et-vient

M. et Mme Jos. Botchlar et leurs enfants, Joséphine et Arnold, sont partis le samedi 18 juillet pour un congé de deux semaines à Clear Lake.

M. et Mme Fred Kerr sont revenus de Winnipeg et Selkirk où ils ont visité leurs fils et bru. Mme Reid est revenue avec eux pour visiter Le Pas.

M. et Mme Bruce Williamson, d'Edmonton, visitent leurs parents et amis de Le Pas pour une dizaine de jours.

M. et Mme A. Fulton et leurs filles, Betty Ann et Heather, sont allés à Dauphin, Swan River et Winnipeg où ils visitèrent des parents.

Mlle Ruby Rundle est venue visiter sa soeur, Mme Carroll.

M. et Mme H. Karius et leur famille sont de retour de leur promenade à Melville et Lipton.

Mme Mary Field, accompagnée de ses petites-filles, Jody Kneller et Cherilie Libbrecht, est partie pour Yorkton, Sask., où elle visitera des amis.

Naissances

A M. et Mme Abraham Hooker est né un garçon le 6 juillet.

A M. et Mme Arthur Turner est née une fille le 10 juillet.

A M. et Mme Edouard Johannasson est né un garçon le 9 juillet.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
28 juillet 1959

BEURRE

Crémerie	.62⅞

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grades A moyens	.24.-.26
Grade A petits	.13-.14
Grade B	.12
Grade C	.09-.10

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11

POULETS

Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.11-.12	.08
Moins de 4 lbs	.08-.10	.07-.08	.05

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$25.50
Bons	24.50- 25.50
Moyens	21.50- 23.50
Ordinaries	19.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	20.00- 21.50
Ordinaires	17.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$15.00-$15.50
Moyennes	14.50- 15.00
'Canners' et 'Cutters'	11.00- 14.50
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.00
Ordinaires	14.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$28.00-$30.00
Bons	28.00- 30.00
Moyens	24.00- 27.00
Ordinaires	18.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$22.50
Truies	$ 9.50- 10.50
Moutons:	
Bons	$19.00

La Broquerie offre un banquet à M. l'abbé G. Savoie, vicaire

LA BROQUERIE — Le dimanche soir 26 juillet, à la salle de l'arena, fut servi un magnifique banquet en l'honneur de M. l'abbé Georges Savoie, vicaire, qui quittera la paroisse le samedi 1er août pour prendre son nouveau poste à Holy Cross. Ce banquet organisé par les paroissiens réunit plus de cent invités venus pour prouver leur profonde affection et leur peine de le voir quitter La Broquerie.

M. le vicaire, agréablement surpris, entra dans la salle vers 7 h. 45 au milieu d'applaudissements vigoureux et sincères. Il bénit ensuite la table. Le banquet fut suivi d'un court programme. M. l'abbé J.-L. Rocan, séminariste et ancien confrère de M. l'abbé Savoie, était maître de cérémonies et s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de tact.

D'abord, M. Fernand Balcaen lut une adresse qui exprimait les sentiments de reconnaissance des paroissiens et souhaitait beaucoup de consolations à M. l'abbé Savoie dans son nouveau poste. Mme J.-E. Bohémier, en s'accompagnant de sa guitare, chanta "Partir", puis Mme Georges Gosselin parla au nom de l'A.P.M. qui doit beaucoup à M. l'abbé Savoie. M. Reynald Bonin remercia ensuite M. le vicaire au nom des enfants de choeur. MM. Gérard Tétrault et Jos. Mireault interprétèrent une chanson composée pour la circonstance sur l'air de "La Cantinière" par Mlle Marie-Louise Boily.

La petite Lise Kirouac présenta ensuite au héros de la fête un riche bouquet spirituel et une bourse bien garnie. M. le vicaire donna ensuite sa dernière bénédiction et on se sépara en se serrant la main.

Va-et-vient

Mme Albert Voyier et ses deux fillettes, Cécile et Jocelyne, de Vancouver, C.-B., ont passé quelques jours en visite chez MM. et Mmes Jos. Tétrault et J.-E. Bohémier et leurs familles.

M. et Mme Ovide Gosselin, de Maillardville, C.-B., étaient de passage chez leurs fille et gendre, M. et Mme René Simard. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter d'autres parents et amis de St-Malo et La Broquerie.

MM. et Mmes Gérard et Alphée Kirouac, Jean Granger et Elas Gauthier sont partis en voyage dans l'Est, le dimanche 26 juillet.

Mme Jos. Balcaen, représentante de la Ligue des Femmes Catholiques, Mlles Florence Balcaen ,de la J.A.C., et Florence Fournier, de la J.E.C., sont actuellement à St-Paul, Alta, où elles assistent à un congrès.

Les Rév. Srs Thérèse Legal, de Lisieux, Sask., et Geneviève Rocan, de Chesterfield Inlet, T.N.-O., étaient de passage chez leurs parents de La Broquerie, il y a quelques semaines. Il y eut un souper de famille chez M. et Mme Engelbert Rocan, parents de Soeur Rocan, le samedi soir 18 juillet.

Le mercredi soir 22 juillet eut lieu le pèlerinage paroissial en l'honneur de la bonne sainte Anne à Ste-Anne-des-Chênes. Un groupe imposant de fidèles assistèrent aux exercices à 7 h. 30 p.m. et à la messe chantée à 9 h. par M. l'abbé G. Savoie, vicaire. Les communions furent nombreuses.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Eloi Gagnon et à Mlle Yvonne Beaupré qui furent patientes à l'hôpital St-Boniface durant quelque temps.

Mariage Bisson-Verrier

Le samedi 25 juillet, en l'église St-Joachim de La Broquerie, fut bénit le mariage de Mlle Claudette Verrier, fille de M. et Mme Wilbrod Verrier, avec M. Léandre Bisson, fils de M. et Mme Philippe Bisson, de Dunrea. M. l'abbé Lucien Senez, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. Il y eut échange d'anneaux.

Au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme N. Fournier, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était très jolie dans une longue robe blanche avec corsage en dentelle, encolure genre bateau garnie de sequins et longues manches se terminant en pointes de lis. La jupe de satin sur crinoline était recouverte de larges panneaux de dentelle et de tulle. Son voile mi-long, bordé de dentelle, était retenu par une tiare. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Mlles Clarisse Bisson et Rita Verrier, soeurs des mariés, étaient demoiselles d'honneur. Elles étaient vêtues de robes de longueur ordinaire turquoise et rose en dentelle sur taffetas et coiffées de couronnes assorties.

MM. Paul Verrier et Raymond Boulet étaient garçons d'honneur.

Durant la messe, M. Laurent Dubé interpréta le "Panis Angelicus", "O sanctissima" et "En ce jour tes enfants".

Après la cérémonie, un succulent diner fut servi à la salle de l'arena à une centaine d'invités. M. Laurent Piché était maître de cérémonies et dirigea le programme récréatif qui suivit le repas. De nombreux parents et amis étaient venus de Dunrea, St-Boniface et d'Ontario.

Le nouveau couple résidera à St-Boniface.

La Salle

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Emile Rochon et leurs filles Andrée et Irène, de même que M. Fernand Rochon, de Windsor, Ontario, firent un séjour de deux semaines au Manitoba au cours du mois de juillet. Ils profitèrent de l'occasion pour rendre visite à leurs nombreux parents et amis de La Salle, dont MM. et Mmes Raoul, Denis, Raymond, Gaston et Ernest Rochon, Mme Albertine Rochon et M. et Mme Georges Bernuy.

M. et Mme Gaston Rochon jouissaient, récemment, de la visite de MM. et Mmes Yves Jutras et Hector Bois, de Redondo Beach, Californie, de même que de Mme Antonin Jutras de Letellier, Man.

La jeune Colette Calvez, en compagnie de ses oncle et tante, M. et Mme R. Boden et leur famille, d'East Kildonan, passa trois semaines à un chalet d'été. à St-Laurent.

Les 18 et 19 juillet, Mlle Bibiane Lagacé, de Norwood, Man., était en villégiature chez sa mère, Mme Alfréda Lagacé.

Au cours du mois de juillet, M. et Mme Georges Bernuy et leur famille furent en promenade chez des parents, M. et Mme Francis Bernuy, de Wauchope, Sask., ainsi que chez des amis de Redvers.

Une réunion de parents et amis eut lieu à St-Laurent, le dimanche 19 juillet. Elle groupait MM. et Mmes Raymond et Alain Rochon, Charles Cormier et Georges Bernuy, de La Salle; MM. et Mmes Moïse Cormier et Léon Alary, de Winnipeg; MM. et Mmes Roland Cormier et Armand Martel, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont.

Dernièrement, M. et Mme Noël Boulet, de Winnipeg, étaient de passage chez M. et Mme Wilfrid Côté.

Le samedi 25 juillet, M. et Mme Fernand Desrochers, de Fort Garry, se rendirent chez Mme Florida Lafond, pour partir ensuite en automobile avec des amis pour un voyage de quinze jours dans l'est de notre pays, où ils visiteront entre maints endroits, Ottawa, Montréal, Ste-Anne-de-Beaupré, Québec, etc.

M. et Mme Louis Hogue ont la joie d'être visités par leurs fils et bru, M. et Mme Georges Hogue, de Detroit, Michigan, pour une quinzaine de jours. Une réunion familiale eut lieu à cet occasion à leur demeure, le dimanche 26 juillet.

M. et Mme Raoul Rochon passèrent une semaine de repos chez leurs fille et gendre, M. et Mme Richard Bayer, de St-Boniface.

Avant de se rendre en voyage de noces à Vancouver, C.-B., M. et Mme Joseph Girardin, de Winnipeg, s'arrêtèrent à La Salle afin d'y saluer Mme Marie-Louise Girardin.

Mme Jean Lemoine et ses trois enfants, de Norwood, Man., était en promenade pour quelques jours, au cours de la semaine du 19 juillet, chez ses parents, M. et Mme Charles Cormier.

M. et Mme Eugène Turcotte et leur famille, de Kenora, Ont., ont séjourné, récemment, chez Mme Alfréda Lagacé, ainsi que chez M. et Mme René Lagacé et leur famille.

M. et Mme Richard Bayer et leur fils, Gérald, de St-Boniface, sont actuellement en vacances pour une semaine chez M. et Mme Raoul Rochon.

Le dimanche 26 juillet, M. et Mme Antonio Saulnier et leur famille reçurent la visite de MM. et Mmes Oscar Saulnier et Frappier, de St-Boniface.

Lorette

Va-et-vient

Au commencement de juillet, M. et Mme Edouard Champagne, de Montréal, vinrent passer deux semaines au Manitoba. Ils visitèrent leurs parents et amis de Somerset, Lorette, St-Boniface et Winnipeg. Ils sont retournés enchantés de leur voyage.

Ouverture officielle

Aux anciens et anciennes élèves du couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe de la paroisse de Lorette, l'ouverture officielle de leur nouveau couvent, qui est des plus modernes, aura lieu le mercredi 5 août. La bénédiction sera donnée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, à 3 h. 30 p.m. (heure avancée), suivie d'une messe. Un goûter gratis sera servi à tous les visiteurs. On vous attend en grand nombre. Tout le public est admis.



Deux jeunes garçons assis sur des billots de bois dans la région du St-Maurice. La vallée du St-Maurice est renommée pour son industrie de pulpe et papier, coupe et drave du bois.
L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Réunion de la famille Dorge à Ste-Agathe

STE-AGATHE — M. et Mme Aldé Dodge et deux de leurs enfants, de l'Ile Perreault, P.Q., étaient de passage à Ste-Agathe, au cours de la semaine du 19 juillet, et visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Joséphat Dorge, et leurs nombreux cousins de la paroisse. Le R. P. Emilien Dorge et sa mère, Mme Eugédia Dorge, vinrent aussi en vacances chez leurs frères et fils, Télesphore et Edphat. En vitesse on pensa d'organiser une petite fête pour réunir le plus de parents possible.

Le mercredi soir 22 juillet, à la salle des Vétérans, environ 80 personnes, descendants de la famille Dorge, sont venues d'un peu partout le long de la rivière Rouge et plusieurs firent connaissance avec des cousins de la province de Québec.

On s'amusa très bien et il fut intéressant de regarder des photos colorées projetées sur écran que M. A. Dodge fit voir à ses hôtes et à l'aide desquelles il leur fit connaître sa famille entière, son coin de terre et son mode de vie. On étudia aussi la généalogie de la famille depuis le premier Dorge, venu d'Allemagne pour s'établir au Canada au 18e siècle. On ne connait pas la raison exacte qui fit substituer le d ou r dans le nom de ceux qui demeurent dans l'Est.

Naturellement, la famille dont on fit le plus de cas fut celle de M. Edouard Dorge, un des pionniers de Ste-Agathe, arrivé en 1886 avec cinq fils et une fille, dont Mme Raphaël Olivier et M. Joséphat Dorge sont les derniers survivants.

La tante, Mme R. Olivier (Exérina), de St-Norbert, âgée de 86 ans, fit preuve d'une joyeuse vitalité et M. Joséphat Dorge semblait avoir un regain de force et d'entrain, lui que la maladie a bien malmené il n'y a pas si longtemps.

C'est assez impressionnant de penser que de cette famille de six on compte aujourd'hui 178 descendants.

M. Edmond Guertin exprima le souhait qu'on puisse se rencontrer tous une autre fois.

M. Aldé Dodge se dit bien heureux et très enchanté de la réception qu'on leur avait fait partout et d'avoir constaté que le même esprit de famille, la même langue et la même mentalité animent les coeurs manitobains et ceux du vieux Québec.

Le R. P. Emilien Dorge partira prochainement avec sa mère pour la mission qui lui a été confiée à Ebb and Flow.

Malades

M. Adélard Labelle a subi une opération à l'hôpital de St-Pierre, le mercredi 22 juillet. A lui et aux autres malades, tous souhaitent un prompt rétablissement.

St-Lazare

Va-et-vient

M. Jean-Marie Fouillard vint passer quelques jours à St-Lazare avant d'entreprendre son nouvel emploi au motel de Le Pas.

M. et Mme François Desjarlais, ainsi que quatre de leurs enfants, partaient pour la Colombie-Britannique, dimanche dernier, après avoir passé quelques jours de vacances chez MM. Paul et Joseph Tremblay. M. F. Desjarlais réussit très bien en Colombie-Britannique avec son métier de charpentier.

M. David Guay recevait, chez lui, plusieurs parents et amis à l'occasion de son 75e anniversaire de naissance. Un magnifique souper fut servi. M. Guay était très enchanté de recevoir tant de visiteurs. Ce pionnier est l'un des premiers habitants venu s'établir à St-Lazare.

M. et Mme Claude Chartier revenaient de leur voyage de noces dimanche dernier. Ils se sont rendus à Reno, Nevada, en passant par Seattle où ils ont visité deux des soeurs de M. Chartier. Les nouveaux mariés étaient accompagnés de M. et Mme Jacques Guay.

Journée sportive

L'Association athlétique de St-Lazare est en train d'organiser une journée sportive pour le 2 août au Fort Ellice. On promet un excellent tournoi de balle au camp, ainsi que des tournées en avion.

Naissances

A M. et Mme G. Tremblay est né un fils, Gérard, le 9 juillet.

A M. et Mme Paul Huberdeau est née une fille le 11 juillet.

A M. et Mme Gilles Bouchard est née une fille le 21 juillet.

Sainte-Claire

Mariage Laliberté-Lachance

Le jeudi 16 juillet, en l'église de Ste-Claire, fut célébré le mariage de M. Raymond Laliberté, fils de M. et Mme Joseph Laliberté, avec Mlle Adrienne Lachance, fille de M. et Mme Albert Lachance. Ils eurent le privilège d'être mariés dans le sanctuaire, Raymond ayant été servant de messe jusqu'à l'âge de 19 ans. En plus, il fut toujours pour son curé d'un dévouement remarquable.

A l'issue du mariage, il y eut messe durant laquelle les mariés reçurent la sainte communion. Les membres du choeur de chant exécutèrent des cantiques appropriés.

Les garçons d'honneur furent MM. Dale Laliberté et Vincent Lachance et les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse Carrière et Florence Lizotte.

Sous la présidence de M. l'abbé H. Dansereau, curé, le souper de famille eut lieu à la salle locale de la Légion.

Baptêmes

Marie-Debra, fille de William Andrusiak et de Bernice Lachance. Parrain et marraine, Vincent et Patricia Lachance, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Victor, fils de Florian Lafournaise et d'Alice Allarie. Parrain et marraine, Laurent et Verna Langan, cousin et cousine de l'enfant.

Stella-Eva-Marie, fille d'Aurèle Carrière et de Joséphine Langan. Parrain et marraine, M. et Mme Nicholas Wedensky, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Anne, fille de Lloyd Laliberté et de Thérèse Bouvier. Parrain et marraine, Jean-Charles Carrière et Dorothée Short.

Grande-Clairière

Mariage Isabey-Watson

Le jeudi 9 juillet, à 11 h. 30 a.m., en l'église St-Jean-Baptiste de Grande-Clairière, Mlle Donalda Watson, fille de M. et Mme Sawrey Watson, unissait sa destinée à celle de M. Jean Isabey, fils de M. et Mme Narcisse Isabey, de Hartney. M. l'abbé L. Paulhus, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra ensuite la sainte messe.

Au son d'une marche nuptiale, jouée à l'orgue par Mme Norman Jasper, la mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche avec corsage en dentelle, longues manches se terminant en pointes de lis et jupe de taffetas recouverte de volants de tulle bordés de dentelle. Son voile court était retenu par une jolie couronne et elle portait comme bouquet une cascade de roses rouges et de muguets.

Le cortège d'honneur se composait de la dame d'honneur, Mme Marie-Thérèse Beaudry, soeur du marié, vêtue d'une robe en crystallette jaune garnie par une boucle en organza jaune en arrière. La fille d'honneur, Mlle Molly Theide, amie de la mariée, était vêtue d'une robe en taffetas jaune recouverte de tulle. Comme bouquets elles portaient des oeillets blancs et roses.

Les deux bouquetières, Jackie et Jeannie Hutton, nièces de la mariée, étaient vêtues de longues robes roses en taffetas recouvertes de tulle. Toutes deux portaient des bouquets d'oeillets roses.

Le garçon d'honneur était M. Jacques Isabey, frère du marié. MM. Louis Sylvestre et Jack Hutton agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée était vêtue d'une robe à motifs fleuris rouge et blanche avec accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'une robe de dentelle brunâtre avec accessoires beiges.

Durant la messe, Mlle Lillian Alston interpréta l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus".

Vers 2 h. p.m., un succulent diner fut servi à de nombreux invités dans la salle paroissiale de Hartney.

Pour le voyage, la mariée choisit un ensemble de robe et manteau brun avec accessoires blancs. Elle portait un corsage de roses pêche.

Après leur voyage de noces aux Etats-Unis, à Toronto et à Montréal, les nouveaux époux résideront à Harney.

40 ménagères de St-Pierre-Jolys ne craignent plus le manque d'eau

ST-PIERRE JOLYS — Un puits qui fournit de l'eau pure en abondance, c'est mieux qu'un réservoir domestique qu'il faut remplir moyennant une voiture-citerne.

Mais faire creuser un puits ayant plusieurs centaines de pieds de profondeur est une entreprise qui grève beaucoup le portefeuille d'un ménage.

Voilà un problème qui a été solutionné ici depuis quelques mois par la formation de petites "coopératives" de voisinage dont les membres bénéficient maintenant de l'eau en abondance.

Voici comment l'idée a fait son chemin. M. René Mulaire demanda un jour à son voisin, M. Fernand Lavergne, s'il accepterait de s'unir à lui pour payer les frais d'un puits "commun aux deux familles". Bientôt, d'autres voisins entendirent parler du projet et voulurent s'y associer. C'est ainsi qu'au cours du mois d'avril dernier 7 ou 8 chefs de famille tinrent de nombreuses réunions au soubassement de la maison de M. Lavergne pour discuter dans le détail de l'entreprise: le creusage d'une puits artésien commun, le posage des tuyaux amenant l'eau à chacune des maisons, le prix d'un compresseur, etc.

A l'occasion, on reçut les avis précieux d'un ingénieur en pompe, on se renseigna sur le coût total de l'entreprise et les possibilités d'emprunts à la banque, etc. Et, au moment de commencer les travaux, onze pères de familles s'enregistraient comme membres de cette coopérative nouveau genre: MM. Josaphat Bédard, René Mulaire, Fernand Lavergne, Jean-Baptiste Mulaire, Emile Langhan, Gilles Mulaire, Charles Cahill, Adhémar Lamoureux, Guy Mulaire, Pierre Rioux et Edmond St-Arnaud.

Aujourd'hui, les foyers de ces messieurs jouissent en abondance d'une eau douce et pure, jaillissant d'une puits artésien d'une profondeur de 348 pieds, et transportée aux maisons par une tuyauterie de qualité. Chacun des "coopérateurs" n'a qu'environ $300 à débourser, justement à cause de l'esprit d'entraide qui a animé tout le groupe. Si chacun avait voulu son propre puits, il lui aurait fallu débourser au moins $1500.

Il est vrai que la patience des membres du groupe fut souvent mise à l'épreuve, au cours de juin, par des pluies torrentielles maintes fois répétées et même par une malencontreuse inondation qui noya longtemps toutes les machines servant au creusage. Cette patience est maintenant récompensée.

Et le succès obtenu a suscité des imitateurs dans d'autres parties du village. Au sud-ouest, un groupe de 18 familles, sous la présidence de Me Marcel Préfontaine, s'est fait creuser un puits artésien et il ne reste qu'a poser les tuyaux qui apporteront l'eau à chaque maison.

Au nord, un groupe de 11 chefs de famille, sous la direction de M. E. Tissot, a décidé de posséder aussi son puits commun.

C'est ainsi que l'esprit d'initiative et de copération a fait la consolation de 40 ménagères qui font désormais la cuisine et le lavage, sans crainte de disette d'eau.

L'équipe de Riverside triomphe au tournoi de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-de-LOURDES — Le pique-nique paroissial et le tournoi annuel de balle-au-camp eurent lieu le dimanche 19 juillet dernier, par un temps idéal et avec l'une des meilleures assistances qu'on a jamais eue.

Trente-deux équipes de balle-au-camp seniors furent acceptées et enregistrées: Selkirk, Fort Whyte, Neepawa, Altamont, Treherne, Cypress River, Portage-La-Prairie, Rathwell, Carman, Snowflake, Glenboro A, Miami, Glenboro B, East Kildonan, Melita, Letellier, Grande-Clairière, Vita, Riverside, Long Plain, Starbuck, Pilot Mound, Woodridge, Belmont, Manitou, Wawanesa, Clearwater, Rousseau River, Cartwright, St-Boniface Alouettes, Notre-Dame et Mont-Carmel.

La partie finale se joua entre les équipes de Belmont et Riverside. Après une joute vivement contestée, l'équipe de Riverside remporta la victoire, ce qui lui valut le premier prix de $250.00 et le trophée de championnat du tournoi de Notre-Dame pour 1959.

Le 2e prix de $125.00 fut décerné à l'équipe de Belmont, le 3e prix de $75.00, à l'équipe de Pilot-Mound et le 4e prix de $50.00, à l'équipe de Clearwater. Un prix additionnel de $30.00 fut donné par le Transfer Notre-Dame P.S.V. et l'hôtel Notre-Dame pour l'équipe venue de la localité la plus éloignée; le dit prix de $30.00 fut alloué à l'équipe de Woodridge.

Dix équipes de filles pour balle molle furent acceptées au tournoi. Le prix de $25.00 fut décerné à l'équipe du Précieux-Sang de St-Boniface; le 2e prix de $15.00, à l'équipe de Rathwell; le 3e prix de $10.00, à Elm Creek et le 4e prix de $10.00, à Miami.

Pour le tournoi de fer à cheval, voici les prix et les noms des gagnants; 1er prix de $10.00, MM. F. Mazura et A. Tobacco, de Long Plain; 2e prix de $6.00, MM. A. Mazura et A. Demman, de Long Plain; 3e prix de $4.00, MM. T. Sutton et J. Kitching, de Roland; 4e prix de $2.00, MM. L. Graham et G. Holliston, d'Altamont. M. Marcel Beaudry, agent de l'élévateur du Pool qui avait ce jeu en charge, dit qu'il est enchanté du nombre d'entrées reçues.

La "Little League Baseball" s'enregistra aussi pour le tournoi. Cette ligue comprend les clubs des jeunes âgés de 12 ans et moins. Trois équipes ont participé: Austin, Treherne et Notre-Dame. Les prix furent divisés ainsi: 1er prix de $10.00, décerné à Theherne; 2e prix de $5.00 à Notre-Dame; 3e prix de $5.00 à Austin.

Pour la première fois dans l'histoire de la paroisse, il y eut un tournoi de tennis. Les gagnants furent: 1er prix de $10.-00, Pierre Marcon; 2e prix de $5.00, Yves Julien; 3e prix de $5.00, Yves Lafrenière. M. Yves Julien, organisateur des joutes, obtint un grand succès.

L'honorable Marcel Boulic, secrétaire provincial, fit la présentation du trophée à l'équipe de Riverside, champion du tournoi.

Le comité en charge du tournoi et du pique-nique tient à remercier sincèrements toutes les personnes qui ont aidé, soit par dons ou par leur travail, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué au grand succès de cette fête paroissiale.

Laurier

Çà et là

Le jeudi 9 juillet, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient en la salle paroissiale pour fêter Mlle Alice Bouchard qui quitte Laurier pour le noviciat des Soeurs de la Miséricorde de Montréal. Alice sera la sixième de la famille Léo Bouchard à prendre l'habit religieux. Quatre appartiennent à la communauté des Soeurs Grises et une est déjà chez les Soeurs de la Miséricorde.

Mlle Anita Verley lut une adresse qui exprimait l'admiration de tous pour la famille Bouchard et offrait des voeux sincères de bonheur. Une bourse lui fut présentée et un goûter fut servi.

Le vendredi 24 mai s'envolait vers le ciel Gail-Sharlene-Marie Vandenborch, fille de Maurice Vandenborch et de Florence Gamache, âgée de sept mois.

A l'assemblée des Dames de Ste-Anne tenue après la grand-messe le dimanche 26 juillet, Mme Arsène Therrien fut élue présidente pour remplacer Mme Eugène Gingras. Furent réélues: vice-présidente, Mme E. Dheilly; secrétaire, Mme J.B. Lapointe; conseillères, Mmes A. Verley et Hubert Delaurier. Furent admises dans la congrégation: Mmes Louis Saquet et Laurent Therrien.

Bref mémoire sur notre langue parlée

QUEBEC — Le Conseil de la Vie française a fait tenir récemment au Conseil de l'instruction publique de Québec un bref mémoire sur notre langue parlée, vient d'annoncer Mgr P.-E. Gosselin, secrétaire général. A la fin de ce document, il suggère le lancement d'une autre campagne pour la correction et l'enrichissement du langage. La demande a été accueillie favorablement et la campagne commencera en septembre.

L'un des directeurs du Conseil de la Vie française, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., commentera à la radio les motifs qu'allèguent le Conseil pour le lancement de cette campagne. Sa causerie sera diffusée sur le réseau français de Radio-Canada de 5 h. 45 à 6 h., le 1er août.

Cette initiative du Conseil de la Vie française coïncide avec la publication des travaux présentés lors du Congrès de la refrancisation en juin 1957. Elle sera annoncée officiellement lors de la session plénière du Conseil de la Vie française, qui aura lieu à Québec, à la fin de septembre. Le président du Conseil, maître Paul Gouin, féra une importante déclaration à cette occasion.

Dunrea

Va-et-vient

M. et Mme Jean Paradis, de Storthoaks, Sask., accompagnés de Mme Bogurt (Marie), soeur de M. Paradis, de Kimberly, C.-B., sont venus visiter leur nombreuse parenté pour se diriger ensuite vers Winnipeg où ils devaient passer quelques jours.

M. et Mme Athanase Lavoie et leurs quatre enfants se sont rendus à St-Boniface, le dimanche 26 juillet, pour y visiter Mme Virginie Lavoie et ses filles, Cécile, Thérèse et Lucie, ainsi que la famille du docteur Clément Lavoie. Ce dernier, accompagné de son épouse revenant de quelques jours de congé à Clear Lake, s'est arrêté ici pour saluer la famille de son frère, Athanase.

Il faisait plaisir aux nombreux amis de M. Henri Pinvidic de le revoir ces jours derniers. En compagnie de son épouse et de leurs quatre enfants, il est venu de Regina où il demeure maintenant, pour visiter entre autres amis, M. Léopold Girardin, hospitalisé à Killarney. Ce dernier heureusement est en bonne voie de rétablissement.

M. et Mme Jerry Baltesson (Françoise Boulet), de Shilo, nouvellement mariés, sont venus visiter M. et Mme P. Boulet, récemment.

Mme Maria Toutant, accompagnée de sa jeune fille, Claudette, de St-Boniface, est venue faire une courte visite à ses parents, M. et Mme Alphonse Boulet, en fin de semaine.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mmes Charles Girardin et Léon Boulet, hospitalisées à Killarney.

Saint-Labre

Çà et là

Au cours du mois de juin, une joyeuse réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Emile Poiron pour célébrer leur 40e anniversaire de mariage. Une température idéale permit de prendre un repas champêtre et facilita les ébats des petits enfants. Tous passèrent une agréable journée.

Prompt retour à la santé à M. Henri Boivin, de Florzé, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Boniface.

Mlle Maria Beaulieu est revenue chez elle après avoir été hospitalisée durant une semaine.

Les dévouées religieuses sont parties après avoir joui d'un repos bien mérité. Elles feront leur retraite annuelle à Lorette.

M. et Mme Georges Grenier, accompagnés de leurs enfants, sont revenus enchantés d'un voyage de deux semaines à Duck Lake, Sask.

M. et Mme Louis Labarre, de Flin Flon, ont passé une semaine chez Mme Julien Gérardy.

Mme Rémi André a reçu la visite de ses enfants, MM. et Mmes Joseph Kirouac, de Vermilion Bay, Ont., et Jean-Paul Laberge, de St-Boniface.

MM. et Mmes Robert Gérardy et Joseph Gisiger ont rendu visite à la Rév. Sr Marie-Ange-de-l'Eucharistie, ainsi qu'à M. et Mme Baptiste Lebrun, de Lorette.

M. et Mme Willie Robert, de Ste-Geneviève, accompagnés de leur fils, Florent, ont rendu visite à Mme Rémi André, le dimanche 19 juillet.

M. et Mme Georges Gauthier ont passé quelques jours chez M. et Mme Edmond Gauthier.

M. et Mme J. Désilets, de St-Boniface, accompagnés de Mme Léon Druwé, étaient de passage chez Mme Julien Gerardy, le dimanche 19 juillet.

Mlle Hélène Gisiger passe actuellement ses vacances chez sa mère, Mme B. Gisiger. M. et Mme Alexis Richard ont également passé une semaine chez cette dernière.

Mme Rémi André a rendu visite à sa fille, la Rév. Sr Marie-St-Rémi, de Lorette.

M. et Mme D. Chapdelaine fêtent leur 70e anniversaire de mariage

FORGET — Le dimanche 19 juillet, les paroissiens de Forget se joignirent aux parents de M. et Mme Damase Chapdelaine pour fêter leur 70e anniversaire de mariage et leur présenter une adresse, ainsi qu'une bourse bien garnie.

L'adresse fut lue en français par M. René Marchand, conseiller du village, et en anglais par M. Emile Gheyssens, maire.

La bourse fut présentée par une petite-fille de l'heureux couple, Mlle Annette Chapdelaine.

M. Alex. Chapdelaine, le benjamin de leurs fils, remercia l'assemblée au nom des jubilaires.

M. Maurice Dechief fit la lecture des nombreux messages de félicitations.

M. Damase Chapdelaine et Mlle Emma Tremblay se marièrent à St-Léon, Man., en 1889 et s'établirent à St-Alphonse, Man., où M. Chapdelaine fut maître de poste pendant 15 ans. Ils vinrent en suite à Forget en 1911 où M. Chapdelaine acheta le grain pour la "International Grain Co." pendant une quinzaine d'années; il fut élu maire de ce village.

Parmi l'assemblée on remarquait M. et Mme Ross McCarthy, les fils des jubilaires, Albert, 69 ans, de Benson, Euclide, 66 ans, de Forget, Alexandre, 63 ans, de Winnipeg, et leur fille, Mme Léa Tourigny, 67 ans, de Forget, d'autres parents de Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, St-Boniface, Winnipeg, Letellier, Man., et des petits-enfants et arrière-petits-enfants de Benson, Hitchcock et Regina, Sask.

Le diner et le souper en l'honneur des jubilaires furent servis chez M. Euclide Chapdelaine.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Boisvert ont rendu visite à M. et Mme Francis Bellefleur, dernièrement.

Mme Léon Desailly et ses fils et bru, de l'Abitibi, P.Q., ont visité la famille Lespérance, récemment.

Mme Sanko, de Saskatoon, est venue visiter ses parents, M. et Mme A. Bilodeau, dernièrement.

M. Lucien Blais et ses petites filles, de Milden, sont venus voir leurs parents, M. et Mme Philias Blais, récemment.

MM. et Mmes Alphonse Gagné et Poulin, de la province de Québec, après avoir visité leur soeur et belle-soeur à Léoville, vinrent à Willow-Bunch pour voir leur ancienne maison où leurs parents, M. et Mme Etienne Gagné, ont demeuré pendant plusieurs années.

M. André Rondeau, accompagné de Mme P. Therrien, de Toronto, et de Mlle Sylvia Beausoleil, de Willow-Bunch, allèrent visiter M. et Mme Dick Langlois, d'Edmonton, dernièrement.

M. le Dr Robert Roy, de Flint, Michigan, est venu visiter ses parents, M. et Mme Léo Roy. Il alla avec sa mère voir ses grands-parents, M. et Mme Georges Martin, de Radville. De là, accompagnés de ces derniers, ils se rendirent visiter des amis de Melville. Ils allèrent ensuite voir les deux soeurs de Mme G. Martin à l'hospice Ste-Jeanne d'Arc de St-Hubert.

Mme Marshall (Jeanne), de Flin Flon, était en promenade chez ses parents, M. et Mme Pierre Campagne, pour quelques jours.

M. André Souillet alla voir son fils, Raymond, à Biggar, dernièrement. Mme N. Soucy revint avec lui pour passer quelques jours chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Piché, et autres parents et amis.

MM. les abbés Fernand Ducharme, de Coderre, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière. Ils rendirent aussi visite à leurs parents.

M. et Mme J.-A. Mathieu eurent la visite de leur fille, la Rév. Sr Marie-Ste-Denise (Flore), religieuse de Notre-Dame des Missions, à St-Eustache, Man., avant son départ pour Montréal. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Marie-de-l'Assomption, de Ste-Rose-du-Lac, Man. Ils eurent également la visite de M. et Mme Urbain Ferron, d'Elliott Lake, Ont., pour quelques jours.

M. et Mme Jean Campagne et leurs enfants, de Moose Jaw, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

Mme Thomasset, de Victora, C.-B., est venue passer quelques jours chez M. et Mme L. Couture et autres amies.

Mlle Marguerite Forest, de Vancouver, est en visite chez ses parents pour quelque temps.

M. et Mme Reilly et leurs deux enfants, de Whitehorse, Yukon, sont venus visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Alphonse Prévost. La soeur de Mme Reilly, religieuse de la Providence, enseignant dans une mission à Whitehorse, vint avec eux. Mme Prévost, accompagnée de la religieuse, alla avec M. et Mme Reilly visiter sa fille religieuse oblate à Winnipeg.

M. et Mme Sylvio Sylvestre allèrent à un congrès tenu à Billings, Mont., dernièrement.

Radville

Mariage

Le 11 juillet, dans l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé A. Yandeau bénissait le mariage de Mlle Emma Dietrich, fille de M. et Mme Henri Dietrich, avec M. Eugène Clément, fils de M. et Mme Philippe Clément, de Val Marie.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par M. Albert Pirio. Le chant fut rendu par M. Pirio et Mme W. Stadmick.

Les filles d'honneur étaient Mlle Anne Côté et Mme George Becker et les garçons d'honneur étaient MM. Jim Dietrich et J. Turcotte.

Un diner à la dinde fut servi à 75 invités par les dames de la L.E.C., au sous-sol de l'église. La salle, ainsi que la table, étaient garnies de fleurs de toutes couleurs. Un gâteau de noces à quatre étages, décoré par Mme W. Kushnier, ornait le centre de la table d'honneur. Le maître de cérémonies était M. Murray Kemball, qui proposa le toast aux mariés.

200 invités prirent part à la réception à la résidence de M. Henri Dietrich et à la soirée dansante. Après leur voyage de noces à Toronto, Niagara Falls et Chicago, les mariés s'installeront à Radville.

Çà et là

M. Philippe Labatte, de Minneapolis, Minn., est venu passer une couple de semaines à Gladmar y visiter ses parents et amis des environs.

M. et Mme Colbe, de Dunrea, Man., et Mme Solange Martin, de St-Jean-Baptiste, sont venus passer quelques jours à Radville pour affaires.

Les dames de Souris Valley, Ste-Colette et Radville ont organisé un shower dans le sous-sol de l'église, le 25 juillet, en l'honneur du prochain mariage de Mlle Adeline Maurice, de Souris Valley. De jolis cadeaux furent présentés à l'héroïne et un délicieux goûter fut servi à la fin de la soirée.

Mmes Ted Randles et Antoine Pirio sont hospitalisées.

Sintaluta

Les paroissiens de la mission Ste-Hélène remercient sincèrement les deux religieuses du couvent St-Raphaël de Wolseley qui sont venues enseigner le catéchisme à 41 enfants et préparer sept enfants à la première communion et 24 à la confirmation. Merci également à M. l'abbé Léon Savoie, curé, pour son dévouement pendant ces deux semaines.

Le vendredi 24 juillet, à 3 heures de l'après-midi, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, est venu conférer le sacrement de confirmation à 24 enfants: 11 fillettes et 13 garçons. Il était assisté de M. l'abbé M. C. McMahon, d'Indian Head, et de M. l'abbé Léon Savoie, curé de Wolseley et Sintaluta. Après la confirmation, Son Excellence a célébré la sainte messe à laquelle tous les confirmants et leurs parents reçurent la sainte communion ainsi que d'autres paroissiens. A la fin de la messe, Monseigneur donna la bénédiction spéciale du Saint-Père.

Le dimanche 26 juillet eut lieu le pique-nique paroissial. Dans l'après-midi eurent lieu des jeux de balle, des courses pour enfants et autres jeux organisés par M. le curé. A 4 h. 30, un souper froid réunit tout le monde sur le champ de courses et le tirage des billets eut lieu aussitôt. L'heureuse gagnante du premier prix de $10.00 fut Mme J. Stoppler, de Sintaluta. Mme M. Perrault, d'Indian Head, gagna le $5 et Mme A. Dolter remporta le prix de consolation, un paquet de cacahuètes.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants sont venus visiter leurs parents, M. et Mme C. Honty, avant de partir pour Sardis, C.-B., pour trois semaines de vacances.

La jeune Simone Français, du Lac Marguerite, est en vacances chez ses grands-parents et ses oncle et tante, MM. et Mmes Marcel et Paul Français.

M. et Mme Pat Egan sont allés en fin de semaine chez leurs enfants, M. et Mme L. Kelly, de Manor.



Wolseley

Çà et là

Son Exc. Mgr M. O'Neil, archevêque de Regina, est venu conférer le sacrement de confirmation à 27 enfants et trois adultes, le vendredi 24 juillet. La cérémonie eut lieu à 7 h. 30 p.m., et fut suivie d'une grand-messe durant laquelle le choeur de chant rendit une belle messe à quatre voix. Mme Henri Couislan en était la directrice.

M. l'abbé M. C. McMohan, d'Indian Head, prêta main forte à M. l'abbé L. Savoie pour les confessions et les communions.

En vertu de son récent voyage "ad lumina" à Rome, Son Excellence donna la bénédiction apostolique.

M. et Mme Roger Béliveau (Margaret Livingstone) sont les heureux parents d'un fils.

Mme Henriette Gill et son fils, de Kelowna, C.-B., sont venus en promenade chez MM. Léon et Henri Coueslan, frère de Mme Gill.

Mlle Antoinnette Tourigny accompagnée de M. et Mme Paul Pierret et Evelyne, de Storthoaks, allèrent quelques jours chez leurs beau-frère et soeur M. et Mme Camille Mueller, de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

M. et Mme Oscar Legault, de Dumas, visitèrent M. et Mme Emile Souchotte avant de s'embarquer à bord du Canadien Pacifique en destination de Montréal.

M. Fabien Hébert, de Montréal visite M. Emery Hébert et sa famille.

Mme Rémi Ritchot, de Qu'Appelle a conduit Mme Jean-Baptiste Pelland de St-Norbert pour y visiter ses oncle et tante, M. et Mme Alby Dureault.

M. l'abbé L. Savoie passe la semaine au camp scout diocésain.

Les visiteurs en fin de semaine furent: M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Regina, chez M. et Mme A. Béliveau; Mlle Alma Dubé, de Regina; chez M. et Mme Ouen Dubé; Mlle Lorraine Dureault, de Regina, chez M. et Mme Emile Dureault.

M. et Mme Alex Pitre, Léona et Eddie, de Regina, ont visité M. et Mme Alphonse Pitre, samedi et le lendemain il y eut réunion de famille au Lac Katipre.

Dimanche soir eut lieu la procession annuelle en l'honneur de sainte Anne. M. Ben Schneider portait la bannière de sainte Anne et Mmes Emile Tourigny et Ben Schneider tenaient les rubans. Après la procession au dehors, Mmes Claude Dureau et Léo Perras furent reçues dans la congrégation. Le tout se clôtura par la bénédiction du St-Sacrement.

M. et Mme Fred Best et leur famille passèrent deux semaines en vacances au nord de la Saskatchewan.

Storthoaks

Confirmation

Le samedi 18 juillet, Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, est venu administrer le sacrement de confirmation à 46 enfants et trois adultes.

Son Excellence interrogea d'abord les enfants qui répondirent très bien. L'instruction religieuse leur avait été donnée par la Rév. Sr Nightgale, des Soeurs de Service de Regina, assistée de Mlles Claudette George et Yvette Aimé, de Bellegarde, Denise Carrière et Albine Dumaine, de Storthoaks. Monseigneur donna une bénédiction spéciale de Notre Saint Père le Pape. Le lendemain, Son Excellence prononça le sermon à la messe de 10 heures.

Noces d'or

Le dimanche 19 juillet, environ 140 parents et amis se réunissaient pour fêter les noces d'or de M. et Mme Marius Blezy, sur la ferme de M. Marcel Blezy, fils des jubilaires. Tous s'amusèrent agréablement jusqu'à une heure assez tardive. Les jubilaires reçurent de nombreux et jolis cadeaux. Etaient venus d'en dehors pour la circonstance, des personnes de St-Boniface, Winnipeg, Brandon, Antler, Bellegarde et Gainsborough.

Mariage

Le samedi 25 juillet, M. l'abbé Marcel George bénit le mariage de Mlle Priscilla Handfield avec Orval Cowan. Après le mariage, une réception eut lieu dans la salle paroissiale. Puis la veillée se passa agréablement à la salle publique. Le garçon d'honneur et la fille d'honneur étaient M. Maurice Henrion et Mlle Rose-Marie Handfield, cousin et soeur de la mariée. Les mariés reçurent de nombreux cadeaux. Etaient venus de loin pour la circonstance; M. et Mme François Handfield et leurs deux filles, de la Rivière-à-la-Paix, Alta, Mme Alice Desremiens et ses deux filles, de St-Boniface, et M. et Mme Pete Soubry, de Caroll, Man.

Va-et-vient

Mme Marie Bogert, d'Enderby, C.-B., est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme J.-B. Paradis. M. et Mme Gilbert Paradis la conduisirent en automobile de Regina et rendirent en même temps visite à leurs parents, MM. et Mmes J.-B. Paradis et Osias Beaudoin.

Mme Lucien Collin et sa fille, de Cadillac, ainsi que Mme M.-L. Dumesnil, du Lac Pelletier, ont rendu visite à leur soeur et tante, Mme Léon Gofflot.

M. et Mme J.-B. Paradis et leur fils, Jean, sont allés rendre visite à leurs fille et gendre et leur famille, de Winnipeg. Ensemble, ils se rendirent à Regina pour rendre visite à leurs deux fils et frères, MM. Gilbert et Alphonse Paradis.

M. et Mme Paul Pierret et leur fille, Evelyne, sont partis à Wolseley rendre visite à leurs frère et soeur, M. Edgar et Mlle Antoinette Tourigy. Celle-ci est montée avec eux afin de se rendre à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., y visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Camille Muller.

M. Basile Carrière, de St-Boniface, est en visite chez ses frères, Camille, Aimé et Jean.

Dr J.-R. Michaud

Dr Robert Roy

Deux nouveaux médecins canadiens-français, les docteurs J.-R. Michaud et Robert Roy ont ouvert un bureau au numéro 200, Mitchell Block, 11e rue Est, au-dessus de la pharmacie Duncan, à Prince-Albert. Tous deux sont des gradués de la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Québec.

M. le docteur J.-R. Michaud, autrefois de Nord Battleford, obtenait son baccalauréat ès arts à l'Université de la Saskatchewan en 1949 et terminait ses études de médecine à l'Université Laval en 1955. Il a pratiqué sa profession pendant 4 ans à Edam, Sask., avant de venir s'établir à Prince-Albert. Il épousait Mlle Hélène Cichon, de Prince-Albert, en 1954. Ils ont trois enfants.

M. le docteur Robert Roy, de Willow-Bunch, a fait ses études classiques au collège de Gravelbourg et il obtint son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa avant de s'inscrire à la faculté de médecine de l'Université Laval. Après ses études universitaires à Laval, il compléta son cours médical par une année supplémentaire à l'hôpital St-Joseph, à Flint, Michigan, Etats-Unis.

Saint-Hubert

Baptême

Le 21 juillet: Daniel-Armand-Joseph, fils de M. et Mme R. Gérard. Parrain et marraine, Armand et Louise Dubé, de Kennedy.

Pique-nique

Le pique-nique du 19 juillet fut un vrai succès. Les Chevaliers de Colomb étaient chargés de l'organisation de la journée. Les localités environnantes étaient bien représentées et les paroissiens donnèrent leur pleine coopération. L'après-midi se passa en tournois de jeux de balle-molle, courses et jeux de fer à cheval.

Les gagnants pour les hommes furent: 1er prix, Spring Creek; 2e, Whitewood; 3e, Whitewood Combines; pour les écoliers: 1er, St-Hubert; 2e, St. John; 3e, Pipestone Creek; pour les dames: 1er, St-Hubert; 2e, Langbank; 3e, Sunnymeade.

Le jeu de fer à cheval provoqua beaucoup d'intérêt. Les gagnants furent: 1er prix, MM. René Paquin et L. Nelson; 2e, H. Paquin et M. Nelson; 3e, H. Nelson et W. Nelson.

La loterie des Dames de l'Autel obtint les résultats suivants: 1er prix, un couvre-pied piqué, M. Victor Gatin, de Whitewood; 2e prix, couverture de bébé, Mme R. Dumonceaux, de Balgonie; 3e prix, un coussin, Mme Tadier, de Victoria.

Çà et là

Le 20 juillet, les paroissiens se réunirent pour le nettoyage du cimetière qui fut fait par les hommes et celui de l'église par les dames et les demoiselles.

Trois nouveaux syndics furent élus le 19 juillet. Ce sont MM. Arsène Smeets, André Dartige et Laurent Jeannot.

Plusieurs visiteurs d'endroits éloignés ont passé quelques jours chez des parents et amis, dernièrement. Ce sont: MM. et Mmes P. Ayotte, de Leross, L. Charlebois et Mme F. Côté, de Marcellin, chez M. et Mme A. Pelletier; M. et Mme R. Brodeur, leur fille, Evelyn, et M. L. Brodeur, d'Edmonton, chez M. et Mme P. Jordens; M. et Mme F. Tadier, de Victoria, C.-B., chez M. et Mme J. Dartige; M. et Mme C. Istace et leur famille, chez M. et Mme R. Istace; Mme Murphy (Suzy Egg) et sa fille, de Victoria, qui passa deux semaines chez ses cousins, MM. et Mmes C. Bachtold et L. Poncelet. Son mari, employé à Baffin Island, la rejoignit pour quelques jours.

Décès

Mme F. Dunand est décédée subitement, le dimanche 19 juillet, à l'hospice Jeanne d'Arc où elle était pensionnaire depuis plusieurs années. Elle était âgée de 91 ans et onze mois. Née en France, elle était venue au Canada en 1891 rejoindre son mari qui l'avait précédée au pays en 1889. Mme Dunand fut une des pionnières de la première heure. Son mari la précéda dans la tombe, il y a dix ans.

Elle laisse dans le deuil ses trois fils: Edmond, de Victoria, C.-B., André, de St-Hubert, et Marcel, de Rocanville; sept petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 22 juillet au milieu d'un grand concours d'amis venus assister à la messe de Requiem et exprimer leur sympathie et leur estime à la famille.

Les porteurs étaient MM. Emile Gatin, Olivier Praud, Lucien Jeannot, Charles Bachtold, Emile Beaujot et Arthur Dumonceaux.

Remerciements

La famille Dunand désire exprimer ses remerciements au R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, aux religieuses de l'hospice Jeanne d'Arc, ainsi qu'à tous ceux qui ont envoyé des offrandes de messes et des fleurs ou qui ont assisté aux funérailles.

Confirmation

Le dimanche 26 juillet, fête de sainte Anne, fut une journée de joie et de bénédictions pour la paroisse. A la grand-messe, 12 petits enfants firent leur première communion. Son Exc. Mgr O'Neill arriva à 3 h. pour la confirmation de 20 enfants de la paroisse et quatre adultes de l'hospice Jeanne d'Arc.

Les enfants, bien préparés, répondirent facilement aux questions posées par Monseigneur. A la fin de la cérémonie, les paroissiens reçurent la bénédiction apostolique.

Ces deux événements religieux furent la clôture des deux semaines de cours de catéchisme donnés par les Rév. Srs Marie-Marcel et Marie-Mélanie et auxquelles assistèrent une quarantaine de personnes.

Mariage Crépeau-Thomas célébré à Passy (Paris)

En l'église Notre-Dame de Grâce de Passy (Paris, France), le 29 juin dernier, fut bénit le mariage de Mlle Nicole Thomas, fille de M. Fernand Thomas, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-18, officier de l'Ordre de Léopold, de Belgique, et de Mme Fernand Thomas, de Paris, avec M. Paul-André Crépeau, avocat au Barreau de Montréal et professeur associé à la Faculté de droit à l'Université McGill de Montréal.

Après leur voyage de noces à Villefranche (Alpes Maritimes), M. et Mme Crépeau séjourneront un mois au Luxembourg avant de rentrer à Montréal en septembre.

Mlle Cécile Crépeau, soeur et marraine du marié et membre du personnel du Haut commissariat canadien à Londres, assistait à la cérémonie.

M. Crépeau est le fils de feu Me Jean-Baptiste Crépeau, de Gravelbourg, Sask., et de Mme Blanche-P. Crépeau, de Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Val Marie

Çà et là

M. et Mme R. Sénécal, de Frontier, M. et Mme Ovila Carrière, de Hamilton, et M. Michel Chénard, étaient en visite récemment chez M. et Mme Armand Carrière.

Mme Ada Vermette, de St-Jean-Baptiste, Man., est venue visiter ses frères, MM. Omer, Stanislas et Philias Clément.

M. et Mme A.-M. Dunand sont en visite chez leurs fils, Louis et Guy, de Calgary.

Le dimanche 26 juillet, à l'occasion de la fête de sainte Anne, il y eut une imposante cérémonie pour la réception de six nouveaux membres de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Les nouvelles agrégées sont les suivantes: Mmes Z. Massé, J.-L. Denniel, E. Tanter, R. Bergeron, R. Legault et L. Syrenne.

Gravelbourg

Décès

Le mercredi 15 juillet est décédé à Regina, après une longue maladie, M. Zoël Bachand, âgé de 71 ans. Il était né à Valcourt, P.Q., et s'est établi à Gravelbourg en 1912. Outre sa femme, Rose-Anna, il laisse dans le deuil une fille, Cécile (Mme Gaston Jerry), de West Shefford, P.Q., et un fils, Roger, de Hamilton, Ont.; quatre frères, Ephrem, de Massachusetts, Anselme, de Drummondville, P.Q., Mastaï, de Grandby, P.Q., et Remi, de Rouen, P.Q.; cinq soeurs, Mme J. Lafrenière, de Drummondville, P.Q., Mme Antonia Ares, de Grandby, P.Q., Mme Aimé Bourgeois, de Gravelbourg, Mme Alice Gaudreau et Mme Harry Lafrenière. Les funérailles ont eu lieu le lundi 20 juillet, en la cathédrale Ste-Philomène. Mgr L. Lussier, V.G., de Ponteix, officiait. Les porteurs étaient Philippe Soucy, Arthur Nobert, Auguste Pilon, Omer Boisselle, J. Nallou et Alphonse Bourgeois. Condoléances à la famille en deuil.

POUR FAVEUR OBTENUE

recommandée par E.M.

Prière à saint Jude

O Saint Jude mon très puissant avocat, me voici humblement prosterné à vos pieds pour vous exposer mes besoins spirituels et corporels.

Daignez jeter sur moi un de vos regards de bonté. Comme votre coeur est spécialement porté à venir en aide aux âmes affligées, je ne puis douter que vous ne pensiez à moi avec des sentiments d'une miséricordieuse tendresse.

Aussi, encouragé par les grandes grâces que vous avez coutume d'obtenir aux âmes les plus nécessiteuses, je me présente aux pieds du trône de votre gloire pour vous faire connaître tel ou tel besoin que j'éprouve. Ah! daignez vous interposer entre le Seigneur et moi, et obtenez-moi qu'il veuille bien donner à mon pauvre coeur telle ou telle consolation.

En raison de votre parenté avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et à cause des grands mérites de votre laborieux apostolat, vous vous trouvez plus près de la source des grâces, et, par conséquent, plus capable de les recevoir, pour les distribuer aux malheureux qui vous invoquent. Aussi est-il inouï que ceux qui sont venus frapper à la porte de votre coeur s'en soient retournés exaucés.

Je mets donc en vous une entière confiance et, de votre côté, laissez-vous attendrir par ma pénible situation. Consolez-moi, délivrez-moi de mes peines, afin que, étant plus libre pour servir Dieu et l'aimer en cette vie, je puisse être un jour admis aux joies éternelles de la vie future, ainsi soit-il.

17-100-34P.

Montmartre

Va-et-vient

M. et Mme Raoul Ferraton et leur fillette, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme J.-B. Ferraton et leur famille.

MM. Rodolphe et Omer Labrèche étaient de passage chez M. et Mme J. Labrèche et leur famille.

M. Denis Dubord, de l'Université de Saskatoon, est venu visiter son père, M. J.-A. Dubord, en fin de semaine.

M. et Mme Floyd Kirkpatrick (née Denise Coupal) et leurs enfants, de Port Alberni, C.-B., sont actuellement en visite chez M. et Mme E. Coupal et leur famille.

M. et Mme Edmond Comeault, de Viscount, Sask., vinrent visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Ulric Giroux.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Walter Lavoy, qui est actuellement hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque. Sa fille et son gendre, M. et Mme Clovis Goulet, de Regina, lui rendirent visite.

Lac Marguerite

Les familles Marc, Raymond, Camille, Marcel et Octave Longeau, M. et Mme Harvard Jones et leur fils, de Sintaluta, et Mme Eugénie Larchet, de Wolseley, se sont rendus, le dimanche 19 juillet, chez leurs parents, M. et Mme Robert Longeau, pour fêter leurs anniversaires de naissance.

M. et Mme Louis Douan et Mme Napoléon Gendron sont allés visiter Mme Henri Oudot, de Sintaluta.

M. et Mme Jean Français et leurs enfants sont allés à Montmartre visiter M. et Mme Gérard Faubert.

Mme Peter Barret est de retour chez elle après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital d'Indian Head.

Mme Napoléon Gendron est allée visiter ses neveu et nièce, M. et Mme E. Gendron, de Tisdale. Elle était accompagnée de M. et Mme J. Labrèche, de Montmartre.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariages

Le 11 juillet a eu lieu le mariage de M. E.-Benjamin Chartrand, de Maillardville, C.-B., avec Mlle Rosa Gaudet et le 22 juillet, celui de M. André Boutin, de Domremy, avec Mlle Lorraine Deault.

Félicitations et voeux de bonheur à ces nouveaux mariés, ainsi qu'à MM. Fernand et Wilfrid Gaudet qui ont épousé Mlles Hélène et Solange Lajeunesse, le 14 juillet, à Debden.

Va-et-vient

Mmes Edouard Ethier et Paul Gareau sont revenus d'un voyage de deux semaines à Maillardville, C.-B.

M. et Mme Andréas Lepage et leurs enfants, Flore et Floriste, et Mlle Yvonne Vachon se sont arrêtés visiter leurs cousins de Bellevue, au cours d'un voyage qu'ils faisaient en automobile à travers le Canada. Ils venaient de Béarn, comté de Témiscamingue, P.Q.

Dames de Ste-Anne

Le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, trois dames ont été reçues dans la congrégation des Dames de Ste-Anne: Mmes Alphonse Jobin, Joseph Beaudais et Emile Gaudet. Le comité a été renouvelé: Mme Emile Topping, présidente; Mme Donat Gareau, vice-présidente, et Mme Julien Gaudet, secrétaire.

Domremy

Va-et-vient

M. Louis et Mlle Cécile Préfontaine sont de retour à Domremy. M. Préfontaine va beaucoup mieux, après un séjour de trois mois à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. et Mme Edmond Casavant, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Armand Casavant, ainsi qu'Hervé, sont partis visiter des parents au Dakota Nord et seront absents durant deux semaines.

Félicitations à M. et Mme André Boutin à l'occasion de leur mariage qui eut lieu à Bellevue le 22 juillet. Meilleurs voeux de bonheur et succès.

Mlle Carmen Blerot est retournée continuer son cours de garde-malade à Saskatoon et Regina, après avoir passé ses vacances avec ses parents, M. et Mme Gaston Blerot.

Mmes Wilfrid Préfontaine, de Turner Valley, Alberta, et William Price, de Meadow Lake, Sask., sont en visite chez leur mère, Mme L. Mareschal.

Mme Rose Préfontaine a eu le plaisir d'avoir la visite de sa soeur, la Rév. Mère Adélard, des Filles de la Providence, qui est venue passer une semaine avec son père, M. Adélard Marcotte.

M. Félix Branger a fait l'acquisition de l'ancien magasin Tournier qui fait coin à la grande rue et des réparations se font pour en faire une épicerie plus moderne et plus spacieuse.

Mlle Madeleine Leblanc est de retour de Sherbrooke, P.Q., où elle a suivi les cours de l'École Normale. Elle visitera avec ses parents, M. et Mme Romuald Leblanc, avant d'aller enseigner à Albertville, Sask.

Les RR. PP. P. Plamondon et A. Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient de passage dans la paroisse cette semaine.

Mme Paméla Lavertu, de Victoria, C.-B., est en promenade chez ses enfants, MM. et Mme J.-L. Georget, Joseph Marsollier et Emilius Lavertu.

M. et Mme Gustave Baudais et leurs fils, ainsi que Mme Maria Baudais, sont allés au pèlerinage en l'honneur de Ste-Anne, à St-Brieux, dimanche dernier.

Baptême

Le 5 juillet: Maurice-Alain-Joseph, fils de M. et Mme Clément Guillet. Parrain et marraine: Gérald et Dorina Guillet, frère et soeur du nouveau-né.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

L'été signifie toujours à CFNS, changements de programmes et chambardements de l'horaire des employés, et l'été 1959 n'a pas fait exception à la règle.

Parlons programmes en premier lieu.

"Fête au village" est une émission qui a plu d'emblée par son ton enjoué et familier. Le réalisateur, Paul Legendre, et l'animateur, Roland Lelièvre, ont commencé un cycle de fêtes au village afin de nous faire mieux connaître certaines régions du Québec, en nous faisant participer, chaque semaine, à la vie d'un village, telle que ses habitants la vivent spontanément et savent la raconter selon leurs traditionnelles légendes. C'est aussi toute l'expression d'un peuple qui se révèle, quotidien et historique et toujours authentique, grâce à la seule utilisation d'un micro attentif dans une grande maison de village, où sont réunis en famille des gens qui se connaissent bien. L'émission "Fête au village", qui fait penser aux "Voix de chez nous", est commanditée par les Caisses Populaires Desjardins. On l'entend le mardi soir à 7 h. 30 et le samedi matin, en reprise, à 11 h. 30.

"Vous souvient-il?", qui passe sur nos ondes le dimanche à 6 h. 30, est une émission d'intérêt particulier qui fait revivre, grâce à des enregistrements, des émissions datant de plusieurs années.

L'Organisation des Nations Unies, au lendemain de sa création et de sa première assemblée générale, fit monter, dans le monde entier, les plus grands espoirs. Si elle n'est pas encore ce gouvernement supranational dont certains ont rêvé, ses rôles d'arbitre et de tribune publique n'ont cessé de s'amplifier. Aussi Radio-Canada se fait-elle un devoir de transmettre tous les vendredis soirs, à 8 h. 15, un programme radiophonique réalisé aux studios des Nations Unies à New-York; cette émission porte le titre: "Perspectives internationales".

L'été ramène aux enfants une émission aimée "La boîte aux merveilles" qu'on entend tous les samedis matin à 10 h. Robert Gadouas y lit des textes d'une fantaisie féerique à laquelle s'ajoute une nuance de philosophie. Les liaisons musicales de "La boîte aux merveilles" sont assurées, à la guitare, par Jean Letarte.

C'est devenu un lieu commun que de rappeler aux jeunes et aux moins jeunes les occasions favorables qu'offrent les vacances de se cultiver l'intelligence et la sensibilité artistique. Dans les grandes villes, des centres de loisirs apportent à leurs adhérents bien plus que des jeux et des sports; ils offrent du chant, de la danse, du théâtre, etc. Sur le plan régional et national, des initiatives personnelles ou d'efficaces organisations collectives contribuent à cet enrichissement culturel, c'est ce témoignage qu'apporte à nos auditeurs, le mercredi à 7 h. 30, l'émission "Vacances et loisirs".

Parlons du personnel maintenant:

Notre ingénieur, Jean Lacroix, n'a certainement pas eu beaucoup de loisirs pendant ses vacances. Il a passé près de quatre semaines à Toronto. Mais ne lui demandez pas ce qu'il pense de Toronto ou de la campagne ontarienne. Jean n'est pas allé là-bas en touriste, loin de là. Il s'est acharné durant cette période de temps à étudier les circuits cachotiers de postes de radio et de télévision et d'instruments électroniques. Nous espérons que les pannes de l'émetteur qui ont été trop nombreuses durant son absence seront choses du passé, puisque Jean Lacroix est de retour.

Jean Hardenne, qui nous avait affirmé qu'il ne prendrait pas de vacances cette année, nous a tous surpris en nous apprenant un beau matin qu'il partait pour l'Europe. Il est bel et bien parti, en ce moment il est peut-être au volant d'un autocar sur les routes en lacets des Alpes suisses ou bien est-il allongé au soleil sur une plage de la Riviera. On lui a offert une occasion unique pour se rendre en Europe. Qui peut le blâmer de l'avoir saisie?

Julienne Théoret est partie elle aussi, mais pas en Europe. Ou alors? mystère, elle n'a pas voulu nous révéler ses plans de voyage. C'est son droit après tout de nous laisser dans l'ignorance. Pourtant il faudra bien qu'elle sorte de sa cachette, de son isolement, si isolement il y a, à moins qu'elle n'aie complètement oublié la notion du temps. Reviens Julienne.

Quant à Roger Gautier, à qui on demandait s'il allait s'enterrer à Saskatoon pendant ses vacances, il a répondu en empruntant au général MacMahon le mot célèbre qu'il lança à l'estafette venue lui dire que la ville de Sébastopol était minée; "j'y suis, j'y reste". Pourtant, il aurait déclaré, il n'y a pas très longtemps, qu'il ne verrait pas d'objection à aller à St-Brieux si un chauffeur s'offrait de le transporter jusque là.

M. et Mme Papen attendent également avec impatience le jour du départ. Mais pour M. Papen, les vacances seront en même temps une période de convalescence. En effet, notre gérant a subi une petite opération, suite de l'accident de Melfort. Mais nous sommes persuadés qu'il se remettra bien vite grâce aux soins attentifs que sa chère épouse ne manquera pas de lui prodiguer.

Georges de Govin, notre rédacteur attitré, devra encore rédiger quelques annonces commerciales avant de prendre la clé des champs; il nous a fait savoir qu'il donnerait deux semaines de congé à sa machine à écrire au début de septembre.

Il est fort possible que Berthe Pilon remonte à Spiritwood au début de septembre, mais rien n'est encore officiel. Berthe dispose encore de quelques semaines pour dresser ses plans, peser le pour et le contre, tracer son itinéraire, faire ses préparatifs de vacances.

Cette rotation estivale des employés a été rendue possible par la présence de Jean Papen, Georgette Billo, Lionel Fournier et André Rouleau.

Jean Papen n'a certainement pas eu le temps de se tourner les pouces depuis son arrivée; il a repris son émission "Témoignages" qui commence cette année à 5 h. 30. Jean y émet, avec simplicité, des opinions religieuses et personnelles. Dans la semaine du 20 au 25 juillet, Jean s'est rendu tous les jours à l'exposition pour la réalisation d'un reportage quotidien.

Georgette Billo, de Prud'homme, nous est arrivée au début de l'été; elle s'est vite attirée l'amitié de tous les employés par son aimable sourire. Georgette, tout en étant le bras droit de Mme Papen, prête main-forte à Berthe et effectue une partie de la besogne de Julienne durant son absence.

Lionel Fournier, de Léoville, s'est vite mis dans le bain; il s'est familiarisé en un temps record avec les boutons de la consolette. Nous appréhendons l'arrivée de septembre, parce que Lionel devra retourner au collège Notre-Dame de Prince-Albert lorsque les cours reprendront. Son départ sera regretté, mais il reviendra.

Quant à André Rouleau, il fait déjà figure de vétéran. Il faut dire qu'André avait fait ses premières armes dans la radio dans le Québec, sa province natale. Son intérêt et sa connaissance des sports lui ont valu de se voir confier la chronique sportive, en plus d'un certain nombre d'autres programmes.

Malgré son personnel réduit, CFNS a fait preuve durant la visite royale, à Saskatoon, d'une célébrité qui lui fait honneur — trois reporters étaient sur les lieux. Au cours d'une émission spéciale d'une demi-heure, Jean Papen a demandé à M. et Mme Papen, ainsi qu'à Roger Gautier, de décrire les diverses péripéties de la visite royale.

Mort accidentelle, à Prud'homme, de M. Guy Lafrenière, âgé de 23 ans

PRUD'HOMME — Le jeudi 23 juillet sera une date qu'on n'oubliera pas de sitôt dans la paroisse de Prud'homme.

En effet M. Guy Lafrenière, âgé de 23 ans, subit un accident fatal lorsque sa motocyclette rentra en collision avec une automobile, tout prêt de Prud'homme. Guy, qui était connu et aimé par toute la paroisse, travaillait chez son père, M. E. Lafrenière. En plus, Guy était chef du club local de 4-H et membre assidu de la chorale paroissiale.

L'absoute a eu lieu à 3 heures, le dimanche 26 juillet. On récita le chapelet et les prières à l'église à 8 h. 30 sous la présidence de M. l'abbé Yvon Boisvenue.

Le service funèbre eut lieu le 27 juillet dans l'église paroissiale. Les porteurs étaient MM. Armand Préfontaine et André Lepage, beaux-frères du défunt, Roger Marcotte, Robert Jeanneau, Louis Riendo et Jean-Paul Roy, amis du défunt. L'inhumation fut faite dans le cimetière de la paroisse.

Guy laisse dans le deuil, son père et sa mère, M. et Mme E. Lafrenière; ses frères, Louis, Léo, Lionel, trappiste à St-Norbert, Man., Jérôme et Ronald; ses soeurs, Mmes Frank Vitzko (Lorraine), Armand Préfontaine (Sylvia) et André Lepage (Denise).

Un grand nombre de parents et d'amis de Vonda, St-Denis, Saskatoon, Prince-Albert et d'ailleurs assistaient aux prières et aux funérailles. On remarquait entre autres les tantes du défunt, Mlle Berthe Michel, de Manchester, N.H., Mme Blanche Morin et sa famille, de Prince-Albert, Mme Alma Michel, de Big River, Sask., ainsi que M. et Mme Bob Mills, de Viscount, Sask.

La paroisse de Prud'homme désire offrir à la famille Lafrenière ses plus sincères condoléances et l'assurer de ses prières.

Remerciements

La famille Lafrenière désire remercier, par l'intermédiaire du journal, les parents et les amis qui ont sympathisé avec elle dans cette grande épreuve. Un merci spécial à M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, pour avoir dirigé la chorale lors de la messe.

St-Brieux

Mariage Fahl-Fagnou

Le mardi 14 juillet, en l'église de St-Brieux, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Annette Fagnou, fille de M. et Mme Alexis Fagnou, avec M. John Frank Fahl, de Scott, Sask. Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Irène Fagnou, Joyce Fahl et Hélène Gallais et MM. Don Fahl, Léon Fagnou et Gérald Hubert.

Durant la messe, M. Edouard Gaillard chanta l'"Ave Maria" de Schubert et Mmes Léon Sénécal et Arthur Creurer exécutèrent quelques cantiques appropriés. Mlle Louise Mahussier était à l'orgue.

Un diner servi à environ 75 invités et une soirée dansante eurent lieu à la salle Légion de Pathlow.

Décès

Mme Sara Béliveau (née Leblanc), épouse de M. Félix Béliveau, d'Ethelton, est décédée le 15 juillet à l'hôpital de Melfort après une longue maladie. Elle était âgée de 86 ans. Aveugle depuis trois ans, elle sut accepter chrétiennement cette dure épreuve.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Harry, à la maison; deux filles, Geneviève, à la maison, et la Rév. Sr Ste-Geneviève, provinciale des Soeurs des Missions à Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Brieux le samedi 18 juillet.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Kerbrat et leurs enfants, de la Colombie-Britannique, étaient en vacances chez leurs parents, M. et Mme Yves Abily.

Mlle Yvette Lavoie, de Saskatoon, était en vacances chez ses parents, M. et Mme Athanase Lavoie. Ses jeunes frères, Alain et Albert, sont allés passer une semaine avec elle en ville.

Mme Alexis Gallays et ses trois enfants ont passé quelque temps à North Battleford et à Day's Beach, chez M. le Dr et Mme Maurice Demay.

M. et Mme Louis Demay sont partis en vacances de trois semaines.

Mme Joseph Zabos et son fils, Bobby, ont passé une quinzaine de jours chez M. et Mme Armand Zabos, de North Battleford.

M. et Mme Ralph Bent et leurs enfants sont partis à Prince-Albert pour deux mois. M. Georges Marchand remplace M. Bent à la gare du Canadien National.

M. et Mme Stanislas Tétreault et leurs enfants, de Saskatoon, ont visité leurs amis de St-Brieux pour quelques jours.

M. et Mme Bernard Tétreault et quatre de leurs enfants sont partis pour un voyage de trois semaines en Alberta et aux Etats-Unis.

Mme Alphonse Delorme et sa fillette ont rendu visite à leur soeur et tante d'Edmonton.

Mme Joseph Tinivez, d'Abbotsford, C.-B., est en visite chez sa nombreuse parenté.

Le mercredi 22 juillet, il y eut une soirée dansante à la salle de la plage en l'honneur de M. et Mme Gérard Vaillancourt (Lorette Hamonic), dont le mariage eut lieu le 11 juillet à Roxboro, P.Q.

Alida

Çà et là

Deux pionniers sont décédés: M. Wilfrid Hamel, inhumé à Cantal, et M. Georges Gervais.

Mlle Léda Belmore est revenue dans sa famille après avoir passé les mois d'hiver avec sa soeur, Mme James Wilson (Lima), d'Indianapolis, Indiana.

Mme Denis Belmore, de Bellegarde, est en visite chez son fils, Claude, pour les mois d'été. Elle rendait visite à son fils, Elmer, dimanche dernier.

MM. Wilfrid et Bill Lemay étaient en visite chez M. Elmer Belmore, et ils continuèrent vers Carlyle Lake.

M. et Mme John Ropp et leurs deux enfants visitèrent leurs parents, dimanche dernier.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Morin et leur famille et M. Wilfrid Nadon, de New Westminster, C.-B., ont passé quelque temps à Jackfish après avoir visité leurs parents et amis.

M. et Mme Wilfrid Delisle et leur famille, de Hinton, Alberta, étaient en visite pour quelques jours. M. Edmond Gagné est retourné avec eux pour une visite à Edmonton et Hinton.

M. et Mme Laurent Delisle, de Duck Lake, étaient en visite à Jackfish après une absence d'une vingtaine d'années.

M. et Mme Rodrigue Morrisson, de St-Louis, Sask., ont passé quelques jours à la plage et ont rendu visite à MM. et Mmes C. Delainey et Joseph L'Heureux. Ils ont aussi assisté à l'aquadeo.

Mme Clément Bru, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, est en visite pour quelque temps chez des parents et des amies.

Mlle Béatrice Coursol, de Prince-Albert, accompagnée de M. et Mme Alphonse Baillargeon, de North Battleford, s'est arrêtée à Jackfish, à son retour d'un voyage à Castor et Red Deer, Alberta, où elle a visité des anciennes connaissances.

M. Léon Gagné, de North Battleford, était en visite chez son frère, Edmond, pour une couple de jours.

M. Richard Gervais, de Fairholme, en tournée pour **La Liberté et le Patriote**, était de passage dans la paroisse.

Il y eut un temps favorable pour l'aquadeo qui fut un succès. L'assistance fut nombreuse.

Ponteix

Va-et-vient

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., est parti le lundi 20 juillet pour Montréal, St-Hyacinthe, etc., où il visitera ses frères et soeurs.

Les Rév. Srs Marie-Andréa, Marie-Alice et Marie-Majella, après avoir visité l'Oratoire St-Joseph et Notre-Dame-du-Cap, suivent un cours d'été à l'Université d'Ottawa.

La Rév. Sr Joseph-de-la-Providence, o.m.i., de St-Boniface, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Théophane Bertrand.

M. et Mme Jean Stringer et leur famille ont visité leur mère et belle-mère, Mme Lacoursière, patiente à l'hôpital de l'Université.

M. et Mme Arthur Vallée ont eu la visite de leur beau-frère, M. Eugène Lalonde, de Fort William.

M. Roger Vallée passe ses vacances chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme L.-R. Dupuis, d'Edmonton.

Mme Anna Klein, de Vancouver, et son frère, M. B. Vessor, de San Francisco, ont passé une semaine chez M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme Ernest Sévigny ont visité des parents à Léoville et Fairholme.

Mme P. Savaria est revenue d'un voyage de trois semaines en Californie.

M. Désiré Therrien, de Vancouver, a visité ses parents, M. et Mme P. Therrien.

M. et Mme Lucien Piché et leur famille ont passé deux semaines à Great Falls, Mont.

M. et Mme Maurice Desautels et leur famille, d'Alida, Sask., ont visité les familles Desautels.

M. et Mme Eugène Nogue et leurs cinq enfants ont passé leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Henri Stringer.

M. Emile Carignan, professeur à Lebret, a passé quelques jours chez ses parents, M et Mme E. Carignan.

M. et Mme A. Mueller, de Regina, ont visité MM. et Mmes Fernand Martin et Louis Lacoursière.

Le lundi 20 juillet commençait une retraite fermée pour jeunes filles, prêchée par M. l'abbé J. Bernier, de Ferland.

Lisieux

Va-et-vient

Mme Lucien et ses enfants, de Marchand, Man., étaient en visite chez M. et Mme Armand Fafard, de Scout Lake.

Mlles A. et G. Lachance, de Weedan, P.Q., nièces de Mme Amédée Faucher, ont visité les familles Faucher.

MM. et Mmes J.-L. Lalonde, de Victor, et Mike Ceno et leurs enfants, de Winnipeg, visitent les familles Préfontaine et Tessier.

Mme Arthur Chrétien, de Montréal, et sa mère, Mme A. Brûlé, de Winnipeg, étaient de passage chez les familles Chrétien et Sabourin.

Le R. P. Albert Denis, C.S.V., d'Otterburne, Man., était de passage à Lisieux, à l'occasion du mariage Bissonnette-Faucher.

Naissance

A M. et Mme Claude Préfontaine est née une fille le 20 juillet à l'hôpital de Rockglen.

Cantal

Funérailles

Le mardi 7 juillet, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, eurent lieu en l'église St-Raphaël de Cantal les funérailles de M. Wilfrid Hamel, décédé le dimanche 5 juillet. Né à Warwick le 2 juillet 1878, il était venu de Témiscamingue en 1902 avec ses parents. Il prit un homestead et fut un des pionniers de la paroisse.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Delisle, curé, qui chanta le service, assisté de MM. les abbés F. Marcotte, curé de Redvers, et E. Toupin, curé de Bellegarde, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale, aidée de celle de Wauchope, chanta la messe des morts. M. Luc Lemieux touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. La croix était portée par Amédée Hamel, neveu du défunt. Les porteurs étaient les quatre fils du défunt, Maurice, Albéric, Roger et Roland, un gendre, M. J. Bula, et un neveu, M. Roméo Hamel.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Angéline Cloutier; ses enfants, la Rév. Sr M.-Adélaïde, n.d.c. (Julienne), supérieure à l'hospice Jeanne d'Arc de St-Hubert, Sask., Mme W. Simmer (Cécile), de North Surrey, C.-B., Mme J. Bula (Rosilda), de Regina, Sask., Maurice, Alida et Albéric-J., de Vancouver-ouest, C.-B., Roger, de Portage-la-Prairie, Man., et Roland, d'Alexander, Man.; une soeur, Mme V. Beaubien, de Prince-Albert, Sask.; un frère, André, de St-Lambert, P.Q.; un beau-frère et une belle-soeur, M. et Mme J.-M. Cloutier, de Montréal, P.Q.; 15 petits-enfants et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Dumas

Mme Eddie Hayde et ses enfants, de Castlegar, C.-B., en vacances chez leurs parents, M. et Mme Rodolphe Zébière, se rendirent à Brandon où ils visitèrent leur soeur et tante, Mme Hermine Bode, et allèrent ensuite visiter MM. et Mmes Marcel Zébière et Anatole Massart, de Winnipeg.

Le lundi 20 juillet, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, est venu administrer le sacrement de confirmation à huit enfants.

Le petit Roland Blaise fit sa première communion, le dimanche 19 juillet.

M. Ernest Beauchêne, de l'Aviation Canadienne à Winnipeg, était en visite chez ses parents et grands-parents.

Malade

Mme M.-L. Rollin, patiente pour quelques jours à l'hôpital de Kipling, est de retour chez elle.

Bellegarde

Concert

Voici plus de détails au sujet du grand concert qui aura lieu à Bellegarde, le mardi 4 août, à 8 h. p.m., donné par Bob Mitchell et ses petits chanteurs de Hollywood. Ce choeur revient d'une tournée de concert en Europe où il a chanté pour le St-Père et une foule de 20,000 personnes à la basilique St-Pierre de Rome. Il a chanté également dans plusieurs émissions à la télévision et à la radio et a paru à l'écran dans plusieurs films avec des grand acteurs, tel que Bing Crosby dans le film "Going my way", etc.

Ils chanteront des chants religieux, des chants scouts et des chants populaires. Vous pouvez vous procurer des billets d'avance au prix de $1.50 et $1.00.

Çà et là

M. et Mme Roger Wolensky et leurs enfants se sont rendus à St-Victor où ils ont assisté au mariage de Mlle Jeannine O'Reilly, le 18 juillet. Mme Edmond Wolensky et ses enfants les accompagnèrent et assistèrent au mariage d'un frère et oncle qui eut lieu le 23 juillet.

M. et Mme Alphonse Sylvestre et leur fille, Claudette, de St-Boniface, ainsi que Mme Lucien Collin, de Claydon, vinrent assister au mariage de leur nièce, Mlle Suzanne Claude, de Wauchope, et ont profité de l'occasion pour venir visiter leurs parents et amis de Bellegarde.

Plusieurs familles de la paroisse se sont rendues à Virden, à l'occasion du passage de Sa Majesté la reine Elisabeth et du prince Philippe et sont revenues très impressionnées de constater la grande amabilité et la simplicité du couple royal à l'égard de tous. La réception eut lieu à l'aréna de Virden et dura une heure.

Laflèche

Va-et-vient

Mme Madeleine Coupal, de Regina, visitait ses parents, M. et Mme H. Dumélie, ainsi que ses frères et soeurs.

M. et Mme Larry Rivard, de Kamloops, C.-B., étaient de passage chez M. et Mme Keough et leur famille.

M. et Mme Jérôme Packet prirent part au rodeo de Wolf Point, Mont., dernièrement.

Mme Irène Rivard, de Victoria, C.-B., séjourne chez ses parents, M. et Mme Keough.

Mlle Jeannine Desmarais passait quelques semaines chez son amie, Lorraine Béchard, à Béchard, Sask.

M. Maurice Périgny et Mme G. Pinssard sont allés chercher les religieuses à Willow-Bunch après la retraite de celles-ci.

M. et Mme Maurice Bachelu et leurs filles assistèrent au mariage de leur cousine, Jeannine Ferraton, à Montmartre.

M. Gaston Pinssard et Cie sont à réparer la chapelle du couvent en ce moment.

M. Raymond Poliquin s'est fracturé une jambe lors d'une joute de balle-au-camp, à un pique-nique local.

Tout récemment, Mme M. Premak, de Vancouver, visitait sa fille, Mme E. Clermont.

MM. Clément et J. Périgny se rendirent à Saskatoon pour affaires. Ce dernier revint avec une nouvelle Mercury.

Lors de sa visite pastorale, les 18 et 19 juillet, Son Exc. Mgr Aimé Decosse confirmait 69 enfants et un adulte.

M. et Mme A. Vallée, de Ponteix, sont venus assister à la confirmation de leurs petits enfants.

Mme Maurice Leblanc est allée à Fort San voir son mari qui se remettait d'une opération.

La famille Willie Kleine passait quelque temps à Sedley et au lac Katepwa.

Les petites jumelles Eileen et Colleen Packet, de Benson, sont en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme A. Watteyne.

M. et Mme Maurice Lesy, de Trail, C.-B., visitaient M. et Mme Jim Veale ainsi que leurs frères et soeurs.

La famille Roger Clermont est partie à Estevan où M. Clermont a obtenu un contrat pour concasser de la pierre.

La famille Maurice Périgny partait pour South Makwa passer quelques semaines avec M. Albert Périgny.

MM. et Mmes A. Paquette et Lucien Tétreault, de St-Paul d'Abbotsford, et la famille St-Jacques, de Glentworth, étaient en promenade chez M. et Mme Edouard Tétreault.

M. et Mme E. Marasse reviennent enchantés de leur voyage dans la province de Québec où ils visitèrent plusieurs parents et amis qu'ils n'avaient pas rencontrés depuis des années.

Mme François Poliquin et ses enfants sont en vacances à Storthoaks, ces jours-ci.

M. et Mme A. Rivière et leur garçon, Maurice, sont allés visiter des parents à Deloraine, Man.

Mlle Martha Watteyne partait, le 23 juillet, pour Victoria, C.-B., où elle visitera des parents.

Sont en visite chez Mme F.-X. Lizée: le R. Fr. Norbert, F.S.C., de Kénogami, P.Q., et M. et Mme Laurent Lizée, de la Californie.

Les familles Jules Tessier, de Lisieux, Robert Blanchard, de Ponteix, et André Palmier, de Laflèche, sont venus visiter Mme J. Chorel; sa petite-fille, Carmen Tessier, est restée chez sa grand-mère.

Mme Fortunat Poliquin a actuellement la visite de M. Albert Hoffman, de Vancouver.

Mlle Lucienne Millette, garde-malade graduée, est allée visiter ses frères médecins, dont l'un pratique à Melville et l'autre à Lestock, Sask.

Vawn

Çà et là

Mlle Cécile Blais, de Port Alberni, C.-B., était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Blais.

MM. et Mmes A. et R. Blanchette et Henri Blais sont partis samedi dernier pour assister au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Jeanne Lavigne, à Balcarres, Sask.

Le vendredi 24 juillet, M. et Mme O. Fortier sont allés à Saskatoon où M. Fortier a été admis à l'hôpital de l'Université pour traitements médicaux.

M. Bruce, greffier, a été transporté à l'hôpital de North Battleford lorsqu'il se fractura trois côtes en tombant d'un cheval.

Le mercredi 23 juillet, le bébé de M. et Mme Frank Dopson est tombé subitement malade lorsqu'il jouait et a passé quelques jours à l'hôpital de North Battleford.

Les dames du "Community Club" ont acheté deux poêles électriques pour la cuisine de la salle.

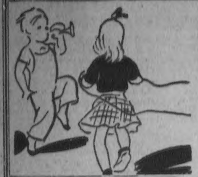
Dix enfants se sont rendus à la clinique qui eut lieu le jeudi 23 juillet. Mme Weber assista la garde-malade, Mme Ball.

Les assemblées du "Community Club" de Vawn auront lieu le deuxième mardi de chaque mois.

M. et Mme G. Vallière et M. L. Vallière ont assisté à la foire tenue à Saskatoon le jeudi 23 juillet.

M. l'abbé G. Pouliot, curé, a eu la visite de ses parents, M. et Mme Pouliot, de Debden, et de ses frères et soeurs, de Vancouver, C.-B.

Le dimanche 19 juillet, trente-sept enfants et adultes recevaient la confirmation des mains de Son Exc. Mgr L. Morin, lors de sa première visite dans la paroisse.



"Le Coin des jeunes"



À L'EAU... À L'EAU...

Comme on est bien lorsqu'il fait chaud! C'est tellement agréable de se laisser emporter par les vagues ou de plonger dans un lac.

Oui! . . . mais il faut savoir nager. Si vous profitiez de ces vacances pour apprendre? Tout le monde devrait savoir nager, et plus encore un garçon énergique qui veut être souple et maître de son corps.

La nage est un sport des plus complet:

1° Parce qu'elle permet de se tirer d'affaire en cas de danger et même de rendre service et de sauver des vies humaines.

2° Parce qu'elle est une activité physique complète, puisque tous les muscles travaillent.

3° Parce qu'elle développe les qualités d'endurance, de résistance et surtout de maîtrise de soi.

La nage est pratiquée depuis les temps les plus reculés. Jadis, chez les Grecs, on disait d'un infirme: "Il ne peut ni nager, ni marcher", car la nage était considérée comme un moyen de locomotion égal à celui des jambes.

Souvenez-vous que le corps humains f l o t t e naturellement lorsque les poumons sont gonflés d'air. Fort de ce principe, il est facile d'apprendre à se maintenir dans l'élément liquide et même à s'y sentir aussi à l'aise que sur la terre ferme.

Quelques conseils

Avant de vouloir nager, habituez-vous à l'eau. Restez sur le bord en ayant de l'eau jusqu'aux hanches seulement, et là, jouez, faites le canard, le chien, ramassez un caillou ou un objet quelconque au fond de l'eau, etc., plongez-vous jusqu'au cou . . . Enfin, faites tout ce que vous voudrez pour que l'eau devienne votre amie.

Ensuite, allez un peu plus loin dans l'eau jusqu'à la poitrine et laissez-vous aller simplement sur le dos ou sur le ventre. Tentez de vous allonger sur l'eau. Si vous ne vous raidissez pas et si vous respirez normalement, bien vite vous flotterez comme un bouchon. Il suffit ensuite de quelques exercices pour apprendre à vous mouvoir dans l'eau.

La brasse

C'est la plus simple des nages. Voici la décomposition des mouvements:

Premier temps: Position de départ: Bras allongés, mains réunies à plat sur l'eau, jambes allongées et réunies, pieds tendus.

Deuxième temps: Pendant une inspiration, les bras tendus s'ouvrent lentement, les mains reviennent se placer sous le menton, les avant-bras touchant la poitrine; les jambes se replient en grenouille.

Troisième temps: Les bras se tendent violemment et s'immobilisent, les jambes s'écartent.

Quatrième temps: Bras toujours tendus, les jambes se referment et le corps coule pendant l'expiration.

. . . Et on recommence, naturellement!

Ne vous découragez pas, car il est assez difficile d'exécuter avec ensemble les mouvements de bras et de jambes, mais si vous pessévérez un certain temps et que vous vous exercez lentement, vous saurez nager.

Attention! Voici des règles que vous aurez intérêt à suivre, la prudence étant la première qualité du vrai sportif:

Si vous n'en avez pas l'habitude, ne restez pas plus de quinze minutes dans l'eau, et en commençant encore moins.

Autant que possible, ne vous baignez pas seul, surtout si vous ne connaissez pas le lieu du bain.

Evitez les grands courants, les fonds inconnus, les vases, les récifs, les herbes flottantes.

Ne vous allongez pas comme un lézard au soleil après le bain. Au contraire, faites une bonne réaction, frictionnez-vous, courez ou marchez. A tous, je souhaite d'être heureux comme un poisson dans l'eau!

Ne négligez pas la lecture

Je ne sais pas combien d'entre vous continuent à lire assidûment le Coin des Jeunes, mais je gagerais bien qu'un bon nombre sont trop grisés par le bel été que nous avons et ont oublié complètement les livres, les journaux, etc.

Ce serait une bonne idée cependant que vous réagissiez, car il en est encore temps, et que vous songiez à lire un peu tous les jours durant ce dernier mois "bienheureux". La lecture vous gardera en forme pour la rentrée en septembre. Il n'est certainement pas mauvais de continuer à s'instruire un peu même en vacances. Savez-vous qu'en France, les écoliers ont des devoirs de vacances à faire tous les jours. Sans doute que ces devoirs sont différents des devoirs de l'année scolaire, ils doivent être plus intéressants. Mais ce sont quand même des devoirs que les écoliers doivent remettre à la rentrée.

Puisque vous n'avez pas ce "privilège", efforcez-vous de lire un peu chaque jour. Pour vous aider à étendre vos connaissances, j'ai choisi de vous présenter de temps à autre la description d'un château ou d'une cathédrale d'Europe. C'est fort intéressant et puisqu'un voyage en Europe n'est encore qu'un rêve pour la majorité d'entre vous, ces articles pourront contribuer à vous familiariser un peu avec les belles choses du vieux continent.

Cousine JOSETTE.

La cathédrale de Milan

Le style gothique, contrairement à ce qui se dit couramment, n'a pas été introduit en Italie par des architectes allemands, mais par des moines cisterciens venus de France dès le XIIe siècle et à qui l'on doit une quarantaine de monuments entièrement français de style, sans nul apport italien.

Le style gothique, il faut le reconnaître, ne s'accordait pas facilement avec la tradition artistique italienne plutôt tournée vers l'antiquité. La cathédrale de Milan, du style gothique dit "flamboyant", n'a de gothique que sa voûte et le grand nombre de clochetons qui furent ajoutés à des dates relativement récentes.

Le premier duc de Milan, Jean-Galéas Visconti, pour expier le meurtre de son oncle et de ses trois beaux-frères, avait fait le voeu d'ériger une cathédrale qui fut dédiée à la Nativité de la Vierge. C'est après St-Pierre de Rome et la cathédrale de Séville, la plus grande église d'Europe.

La première pierre fut posée en 1386. L'exécution fut confiée à des Allemands, des Français et des Italiens travaillant sur les plans de l'architecte Marco Frisone da Campione.

Une première façade fut bâtie par saint Charles Borromée, mais elle fut démolie en 1790, et l'on prête à Napoléon Ier le projet de reprendre cette oeuvre.

Aujourd'hui encore, ce monument n'est pas achevé dans tous ses détails.

Le transept, énorme, comprend trois nefs. Neuf tourelles carrées flanquent les angles. La coupole s'élève à 63 mètres, la tour à 105. Le toit est orné de 98 pinacles et l'on compte, à l'extérieur, plus de 2,000 statues de marbre et un fouillis de sculptures et de bas-reliefs. La terrasse est bordée d'une foule de saints (plus de 7,000), où l'on voit figurer jusqu'à Napoléon.

L'intérieur de la voûte est peint de façon si adroite que le visiteur, non prévenu, est persuadé qu'il la voit entièrement sculptée. Ce n'est que du "trompe-l'oeil".

Cinquante-deux colonnes de marbre de plus de 28 mètres de haut sur huit de circonférence soutiennent la voûte et donnent une impression extraordinaire de grandeur et de puissance.

La façade fut bâtie à partir de 1884, mais, heureusement, le plan adopté respecte les constructions antérieures et même les hâtives additions faites par Napoléon.

L. DELUNE.

Les quatre foulards

Le chef de jeu dispose à environ 20 pas de lui, à peu près aux quatre points cardinaux, 4 foulards suspendus à des branches d'arbres ou de buissons, ou simplement posés à terre.

Au premier signal, les joueurs se dispersent hors de la vue de l'arbitre.

Au deuxième signal, les joueurs approchent et cherchent à s'emparer des foulards sans être vus, ou touchés.

La prise des joueurs s'opère en rampant, dans le silence. Chaque joueur doit rester debout à sa place, jusqu'à la fin du jeu lorsqu'il est signalé par l'arbitre.

L'arbitre peut circuler entre les foulards, mais lentement sans courir et ne peut marcher en dehors du périmètre de leurs positions.

Variante: — On peut aussi convenir que l'arbitre rester a à un poste fixe ou se déplacera sur un espace limité.

Dès que l'arbitre a répéré un joueur, il donne un coup de sifflet, l'appelle par son nom. Le joueur interpellé doit se lever à cette place et rester immobile jusqu'à la fin du jeu. A la fin tous les joueurs se lèvent. Celui le plus rapproché de l'arbitre, celui avec le plus de foulards (si cela arrive) gagne la place de l'arbitre.

Il est bon de fixer un certain nombre de signaux pour exécuter le jeu.

1er signal: — Les joueurs se dispersent, loin de la vue de l'arbitre.

2e signal: — Attention, le jeu va commencer.

3e signal: — Le jeu commence. Tout joueur vu dans le circuit de l'arbitre peut être pris.

4e signal: — Le jeu va cesser dans 3 ou 5 minutes!

5e signal: — Fin du jeu. Chacun reste à sa place pour le contrôle des points.

6e signal: — Nouveau rassemblement des joueurs.

Charade

Mon premier est un animal
Bien moins fringant qu'un bon cheval;
Mon deuxième est droit comme une quille;
Mon troisième est rond comme une bille.
Mon tout, un général lointain.
Qui fait trembler bien des Romains.

Réponse: ANNIBAL
(âne-l-balle)

DEVINETTES

Q. — Qui a toujours le dernier mot?
R. — L'écho.

Q. — Qui a tué le quart du genre humain?
R. — C'est Caïn en tuant son frère.

Q. — Qui a fait bouillir la première marmite à Québec?
R. — Le feu.

Q. — Qui a quatre pattes, un pied et une tête?
R. — Un lit.

Q. — Qui va de Montréal à Québec sans sortir de son lit?
R. — Le fleuve St-Laurent.

Q. — Qui sait se taire et en même temps répondre?
R. — Une plume.

La belle sincérité

— Merci beaucoup, mon oncle, pour le cadeau.

— Bah! il n'y a pas de quoi.

— C'est bien mon avis également, mais maman a insisté pour que je vous remercie quand même!

Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 28

Images de Marie Pignal



1. Des gardes sont postés devant le tombeau, car les ennemis de Jésus se souviennent des prédictions touchant la résurrection. Ils n'y croient pas, mais ils ont peur que le cadavre enlevé par les disciples ne donne lieu à une imposture. Au matin du troisième jour, Jésus ressuscite. Corps glorieux, il passe au travers de la pierre fermant le sépulcre et s'en va sans que les gardes se doutent de rien.

2. Si l'on en croit la tradition chrétienne, la première apparition de Jésus ressuscité fut pour sa mère. Le voici arrivant à travers le jardin vers la galerie où se trouve Marie. Elle l'aperçoit et sa joie éclate, redonnant à sa figure l'expression de jeunesse heureuse des anciens jours de Nazareth.



3. Après quarante jours pendant lesquels Jésus ressuscité apparaît souvent, le Maître entraîne sa mère et ses apôtres au Mont des Oliviers. Arrivé là, Il les bénit, puis doucement ses pieds quittent le sol. Il s'élève dans les airs devant les apôtres interdits. Soudain une nuée le cache et nul ne peut voir la suite de ce retour vers le Père . . . Jésus avait terminé sa vie terrestre. Il était remonté au Ciel.



4. Peu de temps après, Marie et les apôtres étant réunis, un vent violent ébranle les murs, fait claquer les volets de bois et se tordre les rideaux. En même temps, des langues de feu descendent et se posent sur chacun des assistants. Le Saint-Esprit, sous cette forme, infuse en eux les dons qui vont permettre d'édifier l'Eglise.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif a "La Liberté et le Patriote"

Ceux qui affirment que la vie sportive n'est plus aussi excitante qu'autrefois devront faire appel a leur imagination pour trouver un incident semblable à celui qui a été causé par les partisans du barbu Fidel Castro, au cours de la dernière fin de semaine. Les premiers rapports ont été bien exagérés, mais il n'en reste pas moins vrai que c'est à coups de feu qu'on a célébré à Cuba, et que c'est à cause de ces coups de feu qu'il a fallu remettre une joute de baseball. C'est la première fois qu'un tel incident a lieu au cours d'une joute de baseball professionnel, mais cet incident sera-t-il le dernier? A ce sujet le président de la Ligue Internationale de baseball Frank Shaughnessy, qui en a vu beaucoup au cours de sa carrière faisait remarquer aux journalistes que les joueurs de baseball avaient survecu à deux révolutions l'an dernier. "Ils sont tous restés en place parce qu'ils attendaient leur chèque de paye. Rien n'aurait pu les faire partir."

Le président qui avait ordonné que la joute de dimanche soit remise à plus tard a ensuite expliqué que "les spectateurs trouvent tout à fait normal de tirer des coups de feu en l'air pour marquer une réjouissance populaire, tout comme nous trouvons normal d'utiliser des pièces pyroechniques pour la même chose." C'est peut-être normal, mais c'est certainement plus inquiétant, surtout pour les arbitres qui ne savent pas si "un accident" ne se produira pas à la suite d'une décision controversée. Comme on peut constater, les manifestations qui ont eu lieu au Forum il y a quelques années sont bien peu de choses si on tient compte de ce qui s'est passé à Cuba. S'il avait fallu que la population de Montréal "trouve cela tout à fait normal d'assister à une joute la mitraillette en bandoulière, il y a longtemps que le président Campbell ne ferait plus de bruit.

Pas de surprise

Les joueurs de tennis du Canada se sont fait servir de magistrales leçons au cours de la même fin de semaine. Les doubles ont donné une brillante idée de la puissance des Australiens qui semblent décidés plus que jamais à remporter la coupe Davis cette année. Robert Bédard et Don Fontana ont joué de très bonnes parties, mais ils ne pouvaient rivaliser avec les services foudroyants de Neale Fraser, et les coups habiles d'Emerson. Dans les simples François Godbout et Bédard ont gagné chacun un set. La victoire était importante pour Godbout, et un peu moins pour Bédard qui, avec un peu plus de moyens de s'entrainer pourrait devenir une grande vedette de ce sport.

Mais Bédard ne donnera jamais sa pleine mesure, d'abord parce qu'il est trop tard, et ensuite parce qu'il est financièrement incapable de supporter à lui seul le coût de grandes tournées indispensables à tout golfeur et tout joueur de tennis qui veut réussir. Bédard semble plus que jamais décidé à se consacrer à l'enseignement du français. Jeune homme cultivé, il joue au tennis parce qu'il aime cela, mais il doit lui arriver parfois de se demander pourquoi les Canadiens ont moins de chances que les autres de se perfectionner? Le jeune Godbout sera peut-être plus heureux que Bédard, mais on est loin encore d'un programme semblable à celui de l'Australie. Par contre, l'Australie est encore loin d'un programme de hockey semblable au nôtre! Nous sommes même plus près qu'eux des premières places, si on fait un combiné des deux sports.

Punition!

Les amateurs de sport de Montréal ont la mémoire longue! Il y a quatre ans les Eskimos d'Edmonton avaient été invités à jouer une joute hors concours à Montréal. On sait que tous les clubs de l'ouest du pays aiment à jouer à Montréal avant les débuts de la saison régulière. On paye très bien à Montréal, et on est assuré d'une bonne joute. Les Eskimos avaient cru que leur prestige serait suffisant pour satisfaire les clients, et ils n'envoyèrent au jeu que leurs joueurs de second plan, ne lançant dans la mêlée leurs bons joueurs que durant les dernières minutes. On s'était moqué des gens de Montréal. On a eu tort. Cette année encore la direction des Alouettes a refusé d'aller jouer à Edmonton et a refusé d'inviter les Eskimos à Montréal. "On ne se moque pas du public de la plus grande ville sportive du Canada avec autant d'audace. Les Eskimos ne partageront pas la "galette" et ils ne pourront pas se servir du prestige des Alouettes pour faire de l'argent" a dit la direction du club de Montréal.

Ceci veut donc dire que pour une équipe au moins les joutes hors concours ne sont pas uniquement des visites sociales. Quand les Alouettes jouent devant un public payant, c'est une chose sérieuse et ils la prennent sérieusement. On ne peut retenir son enthousiasme devant autant d'honnêteté. C'est chose rare, de nos jours, que de voir des joueurs et un exécutif s'intéresser à ce point aux spectateurs payants. Généralement ces derniers passent au dernier rang, car leur nombre semble inépuisable, tout comme leurs ressources. Souhaitons que tous les clubs prennent la même attitude au cours des joutes hors concours. Si on demande au spectateur de payer le prix d'un/billet régulier pour une joute amicale, il faudrait lui donner un spectacle qui équivaudra à un spectacle à prix régulier, non à une farce monumentale. Les joueurs d'Edmonton ne sont plus payés pour le savoir.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 1er août présentera de 10 h. 25 a.m. à 12 h. 45 p.m.: "Les trois mousquetaires", "L'enfant du cirque", "Pépé le Cowboy", "A la mode de chez nous" et "A la porte St-Louis".

Le dimanche 2 août, lors de la deuxième émission de "Sérénade estivale" de 3 h. à 3 h. 30 p.m., les téléspectateurs pourront entendre le quatuor de saxophones formé d'Arthur Romano, soprano; Gerald Danovitch, alto; Nicholas Ayoub, ténor, et Freddie Nichols, baryton. Le soprano montréalais, Yolande Dulude, sera également au programme.

Il est à noter que nous entendrons, ce jour-là, une oeuvre d'un compositeur canadien très connu, Michel Perrault. Il s'agit de "Prélude et Fugue à l'Américaine" pour quatre saxophones, basse à cordes et percussion.

L'orchestre, pour cette émission, comprendra 31 cordes, un cor français, une harpe, une guitare, un piano-céleste et trois percussions.

"Première"

Il vous est arrivé, comme à tout le monde, d'aller voir à l'hôpital un ami cher et de trouver à son chevet des phénomènes, comme on n'en voit nulle part ailleurs.

Il a suffi au dramaturge D. S. Daniels de vivre pareille aventure pour écrire "Heures de visites", pièce dramatique qui sera à l'affiche de "Première", ce même dimanche 2 août, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m.

L'auteur caricature, avec un humour féroce, ces encombrantes visiteuses de malades qui feraient monter la fièvre au patient le mieux portant. Comme dit l'infirmière de service: "Une femme comme elle, c'est une maladie incurable . . ."

"Heures de visites" aura pour interprètes Jean-Louis Paris, Guy Ferron, André Pagé, Sacha Tarride, Fernande Larivière, Lucille Cousineau, Michèle Derny, Margot Campbell et Pierre Boucher. La comédie de D. S. Daniels sera réalisée dans les studios de Radio-Canada, à Montréal, par Gérard Chapdelaine.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Plusieurs millions seront déboursés pour des constructions à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Des millions de dollars sont versés pour la construction à Prince-Albert, au cours des six premiers mois d'après une revue publiée par la Chambre de Commerce de Prince-Albert. Maintenant que la grève récente est réglée, les travaux progressent rapidement. Trois des projets majeurs seront complétés bientôt. Ce sont la nouvelle gare-union d'une valeur de $403,000, les bureaux de la "Saskatchewan Power Corporation", $205,000 et l'agrandissement de l'hôpital Victoria, $466,000.

Treize projets de consruction majeure pour 1959 dans cette ville ou près des limites de la ville, au coût de $3,697,594, vont bon train. Cette liste comprend: l'Union scolaire de Prince-Albert no 56 (école supérieure), $250,-000; un poste d'essence de la Cie Imperial Oil, $20,000; le magasin de détail de M. Michel Jaspar, $31,700; "T o r o n t o Industrial Leaseholders Ltd" (équipement général), $75,000; un poste d'essence de la Cie B.A., $30,000; les deux écoles publiques: Princess Margaret, $134,550, et Arthur Pechey, $188,050; école ménagère et foyer des Filles de la Providence, $80,000; "Prince Albert Bottle and Keg Exchange" (bureau et entrepôt), $55,000; le pont-traffic de Prince-Albert, $2,225,000; moder ni s a t i o n de l'Institut de Prince-Albert, $28,-344; agrandissement de l'Institut Riverside, $340,000; le supermarché "O.K. Economy", à proximité des limites de la ville sur la route no 2, $150,000. (Ce dernier magasin fut officiellement ouvert le jeudi 23 juillet.)

Quatre autres constructions d'importance majeure doivent être commencées bientôt: une école pour les enfants handicapés par le Club des Kinsmen, au coût de $60,000; la "Co-op Shopping Centre" de Prince-Albert, $400,-000; le nouveau magasin de la Commission des liqueurs; le remodelage des bâtiments de l'hôpital Victoria (anciens montants mentionnés). De plus, 79 permis de construction de résidences privées sont accordés d'une valeur de $831,200.

Voilà une idée du progrès continuel de la ville de Prince-Albert dans le domaine des constructions.

Çà et là

M. et Mme J.-A. Fournier recevaient la visite de MM. et Mmes Rowland McNeil et leur fils, Jim, de Vancouver, C.-B., Herb Swanson et leur fille, Ina Claire, de Trail, C.-B., et John Cross, de Regina, et de Mlle Joanne Mann, de Hodgeville, Sask.

M. et Mme E. Durand et leur fille, Beverly, de Port Alberni, C.-B., sont en visite chez leurs parents, MM. et Mmes K. Klimex et Ernie Durand.

M. Robert Krouthaler, ingénieur-chimiste au Venezuela, est venu passer un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Max Krouthaler.

Profitant d'une bourse d'études donnée par le "Canada Council", Michelle et Wilfrid Fournier, enfants de M. et Mme L.-J. Fournier, suivent un cours de six semaines offert par la "University of Saskatchewan Summer Music Festival" de Saskatoon. Ce cours commença le 5 juin et finira le 15 août. Michelle joue le cello et son frère, le violon.

Parmi les personnes de Prince-Albert qui prirent part à la "Saskatchewan School of Liturgical Music" qui fut tenue à Lebret du 20 au 24 juillet, soulignons les noms de Mme L.-J. Fournier, MM. les abbés Hervé Vallée, Roger St-Pierre et Richard Wingerter.

Le discours du Général de Gaulle à la colonie française de Rome

Notre pays ne serait pas ce qu'il est, s'il n'était d'abord un pays catholique. Nous avons une responsabilité, celle de jouer le rôle de la France, ce rôle, dans mon esprit, comme dans le vôtre, se confond avec un rôle chrétien, a déclaré le général de Gaulle en s'adressant à toute la colonie ecclésiastique française de Rome, réunie à l'ambassade de France près du Saint-Siège. Partout où il m'est donné de passer, a poursuivi le général, non seulement dans la métropole, mais à travers les pays de la Communauté, et souvent aussi en terre étrangère, les Françaises et Français religieux sont présents. Je constate et salue leurs efforts, leurs mérites et je prends acte de ce que, servant Dieu, ils servent aussi notre patrie. De tout cela, je voudrais vous remercier très simplement, en ajoutant comme dernier mot l'affirmation de mon entière confiance dans les destinées de notre pays. Je pense que si Dieu avait voulu que la France mourût, ce serait fait. Il ne l'a pas voulu, elle vit, l'avenir est à elle.

Le Père de Foucauld honoré par un timbre

PARIS (CCC) — L'administration des Postes françaises a mis en vente un timbre-poste à la mémoire du Père de Foucauld, d'une valeur de 50 francs français.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles
Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE
9.55L-Ouverture
10.00L-La messe paroissiale
11.15L-La Voix du Cap
11.30L-Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45L-Intermède
11.55L-Résumé des nouvelles de la sem.
12.00L-Vers demain
12.15L-Collège à la radio
12.30R-Panorama du jazz
1.00R-Concert populaire
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Voyage en mus.
3.30R-Série religieuse
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Récital d'orgue
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Concert Canadien
6.30R-Vous souvient-il?
7.00R-Tour de chant
7.30R-Airs d'opérettes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
9.00L-La Pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement
6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30L-Bâtissons ensemble
7.35L-Soleil Levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00L-Pot-pourri musical (1ère partie)
9.30L-Pot-pourri musical (2e partie)
10.00D-Piano populaire
10.15R-Rue Principale
10.30D-Comptoir du disque
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chron. sportive
11.15L-Deux coeurs, une valse (lun., ven.) A votre santé (mercredi) Musique (mardi, jeudi)
11.30D-Auprès de ma blonde
11.45L-Musique sud-américaine
12.00D-Jeunesse dorée
12.15R-L'ami Pierre
12.30L-Nouvelles
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.15D-Le réveil rural
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00D-Les visages de l'amour
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, refrains
3.00R-Clinique du coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv spor.
4.30R-Reportage
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Chansons et succès (Assn'a)
6.00L-L'Angélus
6.02L-Nouvelles
6.10L-En dînant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.00R-Nos missions sur les ondes (mer.)
7.15D-Les plus belles valses
8.00R-Radio-Journal

LUNDI
7.30R-La voix des Iles
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Amour, quand tu nous tiens
9.00D-Concert d'été
9.30D-Concert internat.
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

MARDI
7.30L-T.B.A.
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Soirée de disques
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

MERCREDI
7.30D-Vacances, loisirs
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Grandes émis. internationales
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

JEUDI
7.30D-Music-Hall
8.15R-Musique des Pays-Bas
8.30D-Mus. de chambre — Noire
9.00D-Université Radiophonique Internationale
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

VENDREDI
7.30R-Harmonie du soir
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-Croquemitoufle
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

SAMEDI
6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.35L-Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Mus. de ballet
9.30L-Dans le bon vieux temps
10.00D-Boîte aux merveilles
10.30L-L'heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
11.30D-Fête au village
12.00R-A la carte
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30-Chansons et succès
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dînant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dînant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Concert jazz
7.30D-Ca, c'est Montréal
8.00D-Chron. sportive
8.30D-Revue de la sem.
8.55L-Intermède
9.00D-Rien qu'une chanson
9.30D-Sonorité choisie
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE
10.55L-O Canada, ouver.
10.59R-Signal horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15D-Nos missions sur les ondes
11.30R-Bonjour Paris
12.00D-L'Union des Electeurs
12.25L-Communiqués
12.30L-Les cordes qui chantent
2.00R-"Par un beau dimanche"
3.00R-Voyage en mus.
3.30D-Prog. Russe
4.10L-Intermède
4.15D-Le quart d'heure de Ste-Anne
4.30R-Récital d'orgue
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Concert canadien
6.30R-Vous souvient-il?
7.00R-Tour de chant
7.30R-Airs d'opérettes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
9.00L-Musique pour toi
10.00L-Fin des émissions et pensée du soir

Du lundi au vendredi inclusivement
6.30L-O Canada, ouvert
6.52D-Prière du matin
7.00L-Bonjour, Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour, Compatriotes
9.00L-Nouvelles
9.30L-Au fil de l'heure
10.00R-Francine Louvain
10.15R-Rue Principale
10.30R-Comptoir du disque
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Bouquets de chansons
11.30R-Auprès de ma blonde
11.45L-Apéritif musical
12.00R-Jeunesse dorée
12.15D-L'ami Pierre
12.30R-Le réveil rural
1.00L-Nouvelles
1.10L-Communiqués
1.15L-Piano populaire
1.30L-Fantaisie
1.57R-Radio-Journal
2.00R-Les visages de l'amour
2.15R-Arc-en-ciel
2.30L-Aux Malades
2.45L-Prince-Albert sur nos ondes
3.15L-Musique sud-américaine
3.55L-Intermède
4.00R-Radio-Journal, revue, comment.
4.30L-Bienvenue, Sask.
5.15D-Clinique du coeur
5.30R-Don Quichotte
5.45L-Pour les bambins
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chron. sportive
6.45D-Le chapelet
8.00R-Radio-Journal
10.40L-Fin des émissions et pensée du soir

LUNDI
9.05L-Intermède
9.15L-Tisdale sur nos ondes
3.30R-Variétés
6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
6.30L-Mus. en dînant
7.00L-Mus en dînant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-La voix des Iles
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Amour, quand tu nous tiens
9.00R-Concert d'été
10.30R-Nouv. St-Boniface

MARDI
9.05L-Prud'homme, St-Louis et Vonda sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15D-Chron. Mariale
6.30L-Mus. en dînant
7.00L-Prog. Allemand
7.30R-Fête au village
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Soirée de disques
10.00R-Nouv. St-Boniface

MERCREDI
9.05L-North Battleford sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
6.30D-Interview
7.00L-Mus. en dînant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Vacances, loisirs
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Les grandes émis. internationales
10.30R-Nouv. St-Boniface

JEUDI
9.05L-Intermède
9.15L-St-Brieux et Melfort sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15 -A votre santé
6.30L-Mus. en dînant
7.00L-Mus. en dînant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Album des disques
8.15R-Musique de Pays-Bas
8.30R-Musique de chambre noire
9.00R-Université Radio Inter.
10.00R-Nouv. St-Boniface

VENDREDI
9.05L-Debden, Spiritwood sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15L-Mus. en dînant
7.00L-Mus. en dînant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Harmonie du soir
8.15R-Perspectives Internationales
8.30R-Folklore
9.00R-Les écrivains vous parlent
10.00R-Nouv. St-Boniface

SAMEDI
6.50L-O Canada, ouver.
6.52D-Prière du matin et horaire
7.00L-Bonjour, Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour, Compatriotes
9.00R-Musique de ballet
9.30L-Visite à la discothèque
10.00R-Boîtes aux merveilles
10.30R-Tante Lucille
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Sur trois temps
11.30D-Programme hollandais
11.45L-Intermède
11.55L-Communiqués
12.00R-A la carte
3.30R-Pot Pourri
3.45R-Survivance Franç. en Amérique
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Bienvenue Sask
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chron. sportive
6.15L-Intermède
6.25R-Radio-Journal
6.30R-Ca, c'est Montréal
7.00D-Chapelet
7.15L-Bal musette
7.30R-Kiosque à mus.
8.00R-Chron. sportive
8.30R-Revue de la sem.
8.55L-Intermède
9.00R-Rien qu'une chanson
9.30R-Sonorité choisie
10.00R-Nouv. St-Boniface
10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

Elle le dévisageait anxieusement. La pensée que la tentative qu'elle avait entreprise allait être réduite à l'insuccès et qu'elle devrait abandonner l'idée de venger Maurice lui était affreusement pénible.

D'autre part, si elle ne réussissait pas, c'était pour elle la faillite de ses secrets espoirs. Elle s'était juré de ne pas penser à elle et à son bonheur tant que le passé ne serait pas liquidé honorablement. Il lui semblait que l'ombre de Maurice serait apaisée et qu'elle serait absoute de tout ce qu'il avait pu souffrir par elle le jour où elle aurait réhabilité sa mémoire en contribuant à l'arrestation et au châtiment de celui qui était, moralement, sinon en fait, son assassin.

Le capitaine comprit ses angoisses et il s'employa à la rassurer.

— Ne vous découragez pas, dit-il, persuasif.

Elle porta la main à ses tempes:

— Tout cela est terriblement long.

— Je sais . . . je sais tout l'effort que votre tâche vous impose . . . mais songez que si, grâce à vous, nous pouvons empêcher nos ennemis de contrecarrer des projets qui intéressent la défense de notre pays, vous aurez fait oeuvre utile.

— Je voudrais bien, dit-elle ardemment . . . mais je doute de mon utilité en ces circonstances . . .

— Nous sommes sur une piste. Vous pouvez nous aider à la mener à bien. Nos adversaires n'agiront qu'au dernier moment. Voyez-vous, il s'agit de conclure un marché commercial concernant notre aviation, qui serait pour nous et nos alliés d'une importance considérable. C'est ce contrat qu'on discute en ce moment ici, et qui doit donner confiance à nos amis turcs. Ce premier accord pourrait en amener un autre d'un intérêt encore bien plus grand pour nous, et c'est ce que nous espérons. C'est aussi ce que craignent nos ennemis qui, s'ils connaissent à temps les termes de ce premier contrat, peuvent faire agir leur diplomatie afin d'en empêcher l'exécution. Donc, ils mettront tout en oeuvre pour percer le secret de ces négociations. Or, aujourd'hui, l'accord est virtuellement conclu.

— Il est signé? s'informa vivement Micheline.

— Il le sera cette semaine.

— En êtes-vous certain?

Il sourit.

— C'est moi qui sers de sténographe . . .

— Ah! bon . . . mais . . . si vos prévisions ne sont pas justifiées . . . s'il ne se passe rien . . . si, enfin, ces gens avaient d'autres moyens d'information?

Le capitaine Sarlat secoua la tête.

— Il n'y en a pas d'autres, puisque les négociations se sont déroulées entre les quatre personnages que vous connaissez et eux seuls. Je servirai de secrétaire le jour de la conclusion de l'acte: je parle quatre langues et pourrai en reproduire les quatre exemplaires voulus. D'autre part, il est inadmissible que des gens, qui se sont si fort intéressés à cette affaire qu'avant même qu'elle soit entamée, ils avaient fait voler les rapports qui la concernaient dans le bureau de votre mari, abandonnent leur dessein maintenant! . . . Soyez tranquille: on les aura.

Il fixait Micheline avec sympathie et elle se sentit brusquement rassurée. Une force étrange émanait de ce petit personnage chétif dont les yeux, sous la buée du lorgnon, brillaient d'une singulière flamme.

Sur le seuil, tout en serrant la main qu'elle lui tendait, il lui dit:

— Une dernière mission. Vous êtes toujours en bons termes avec Son Excellence Mehmet Mahémin?

— Certainement, dans les meilleurs termes. Je vous ai même avoué qu'il me faisait un brin de cour, ajouta-t-elle en riant.

— Pouvez-vous l'amener adroitement à vous inviter à dîner un de ces soirs?

— Ce ne sera pas difficile. Depuis que je suis ici, il m'invite régulièrement tous les jours et j'ai toutes les peines du monde à trouver chaque fois une nouvelle excuse.

— Eh bien . . . tâchez d'accepter, en principe . . . mais réservez-vous le choix de la soirée. Vous comprenez?

— Non . . . Mais je suivrai vos instructions. Je pense que vous m'expliquerez tout cela un jour . . .

Et elle prit définitivement congé, après une poignée de main cordiale, l'esprit beaucoup plus serein qu'à l'arrivée.

* * *

Léna prit sont tour devant le guichet de la poste restante. Bien que l'heure fût matinale, il y avait déjà foule et elle dut attendre, en bâillant dans sa main potelée, que toute la file d'amateurs ait passée, servie par le geste distrait d'une employée nonchalante qui faisait durer le plaisir.

Elle s'amusa à dénombrer les gens, — figures si variées, échantillons de nationnalités différentes, attendant avec des réactions diverses la manne que leur octroyait la préposée. Il y avait là la clientèle habituelle: jeunes amoureux venant retirer furtivement quelque tendre billet avec un visage à la fois anxieux et craintif, qui n'arrivait pas à prendre l'air innocent . . . hôtes de passage, indifférents et pressés . . . gens d'affaires . . . d'autres aussi, plus douteux qui affectaient la désinvolture et le détachement, mais dont les mains se saisissaient trop fébrilement du pli timbré, pour que leur présence en ce lieu n'eût pas un caractère coupable . . .

Léna songeait à tous les secrets qu'abritaient les petits casiers de bois devant lesquels se pressaient tous ces inconnus et qui leur distribuaient partialement la joie, l'inquiétude ou le désappointement . . .

Pour elle, aucune émotion ne s'incrivait sur ses traits placides quand elle emporta son courrier: une lettre à en-tête commercial qu'elle décacheta dans un coin du hall.

Elle se mit à lire, en aspirant la fumée de sa cigarette qui demeurait en suspens entre ses lèvres, tandis qu'elle la rejetait à petits coups irréguliers.

— Ah! ah! . . . je vous y prends! . . . Cachottière! . . .

La phrase la fit sursauter et elle rabattit vivement l'enveloppe contre son buste en rougissant comme une écolière prise en faute.

— Oh! . . . fit-elle, reconnaissant Martial, les prunelles plus brillantes tout à coup . . . vous m'avez fait peur! . . .

Il semblait ravi de l'avoir surprise et peut-être émue: elle chiffonnait sa lettre entre ses doigts, sans même s'en apercevoir, en le fixant d'un oeil à la fois égayé et troublé.

— Vous avez une façon de tomber sur le dos des gens . . . remarqua-t-elle, rieuse et boudeuse à la fois. Au fait, d'où sortez-vous? . . . On vous croit loin . . . et vous surgissez comme un diable d'une boite.

— N'ai-je pas le droit, moi aussi, de venir à la poste restante, retirer mon courrier clandestin?

— Oh! clandestin! . . . protesta-t-elle, effarée, en l'interrogeant de son regard bleu que l'émotion diluait.

Savait-on jamais si ce diable de garçon parlait sérieusement?

Il continuait, sur le même ton persifleur, avec un geste taquin vers le feuillet froissé:

— C'est ainsi que vous traitez vos lettres d'amour?

Les épaules de la jeune fille se soulevèrent tandis que s'effaçait son sourire:

— Je ne suis pas romantique . . . mais si je recevais des lettres d'amour, je ne les lirais pas entre les portants d'un hall de poste. . . proféra-t-elle, non sans une vague mélancolie.

Tandis qu'avec un brin d'humeur elle déchirait sa lettre dont les morceaux s'éparpillèrent autour d'elle, Martial, insistant, cita, sur un ton déclamatoire, en faisant appel à une mémoire poétique un peu déficiente à vrai dire:

"Et voici que dans l'air s'envole en tourbillon . . .

"Le petit billet doux devenu papillon . . ."

"La citation n'est peut-être pas très exacte mais la rime y est", ajouta-t-il, content de lui.

En soupirant, Léna lui mettait l'enveloppe sous le nez:

— Il n'y a pas de billet doux, homme têtu. Une lettre d'affaires . . . une commande, et qui va probablement m'obliger à écourter mon séjour . . .

— Ah! non protesta Martial, vous n'allez pas me lâcher, vous aussi? . . .

Léna le considéra curieusement.

Au fait, je croyais que vous deviez jouer au tennis, avec Micheline, ce matin?

Le visage du jeune homme se rembrunit. Il agita sa raquette d'un air de détresse très bien joué, mais qui dissimulait mal une secrète rancune:

— En effet . . . et j'étais sur le terrain à sept heures, comme convenu. Mais, naturellement, Micheline s'est dérobée. Elle a téléphoné au gardien du court pour le charger de me prévenir qu'elle ne viendrait pas au rendez-vous.

— Pourquoi ne vous a-t-elle pas prévenu directement?

Il ne put réprimer un geste d'emportement:

— Est-ce que je sais? . . . Sa fantaisie l'aura portée ailleurs . . . près du ministre turc, par exemple.

— Décidément, vous êtes jaloux, constata Léna avec un petit rire ironique.

— Ne dites donc pas de sottises . . .

La réponse fut jetée brutalement. Léna se mordit les lèvres et n'insista pas. Ce n'était pas la première fois que Martial se montrait pointilleux sur ce sujet et supportait mal ses taquineries. Elle eût pourtant bien voulu être fixée sur la nature exacte des sentiments que nourrissait Martial vis-à-vis de Micheline.

Ils descendirent les marches de l'édifice. Le jeune homme passa familièrement son bras sous celui de sa compagne:

— Vous n'êtes pas trop pressée?

— Moi? . . . Je n'ai rien à faire . . .

— Alors, je vous mobilise pour me tenir compagnie.

Cela n'eut pas l'air de lui déplaire, car elle protesta, uniquement pour la forme:

— Vous vous arrogez des droits dictatoriaux? . . . Je vous préviens que je suis d'humeur farouchement indépendante . . .

— Et moi, je suis farouchement autoritaire. Nous avons tout ce qu'il faut pour nous entendre.

Ils flânaient maintenant à travers la foule matinale. Pour une heure, la ville retrouvait son caractère typique: en ce moment tous les étrangers que n'avait pas tenté quelque excursion en montagne dormaient dans les chambres des palaces, tous rideaux tirés.

Les fermières passaient, accortes et fraîches dans leurs atours brodés, juchées sur les attelages d'où débordaient les paniers de légumes et de fruits. Des laitiers circulaient encore . . . Au ras du quai, on apercevait des voiles aux pointes effilées . . .

Léna et Martial, amusés par le mouvement et le pittoresque de la rue, allaient de concert, nez au vent. Sur leur passage, on se retournait. La figure mate et décidée de Martial, sa maigreur sportive, son "type", dont on n'aurait su dire s'il était d'un héros ou d'un aventurier, le grand rire qui, à tout propos et hors de propos, étincelait sur sa face brune, attirait le regard des femmes, même des plus humbles.

(à suivre)

— No 31 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3				■								■
4						■	■		■			
5				■					■		■	
6							■					
7					■							
8					■				■			
9										■		
10					■			■				
11		■		■								■
12										■		

HORIZONTALEMENT

1—Fait sans le consentement de la volonté.
2—Genre de cupulifères. — Premier dans son genre.
3—Faculté de voir. — Segment de droite défini en grandeur.
4—Esquiva. — Manche d'un jeu.
5—Semblable. — Ville d'Allemagne.
6—Ville d'Angleterre. — Administrer.
7—Jetas vivement. — Qui répand un parfum.
8—Homme. — Elément gazeux électrisé. — Monnaie.
9—Cordages d'un navire en carène. — Ville de Chaldée.
10—Faite avec audace. — Equerre. — Lisière.
11—Etat de ce qui est fortement appliqué.
12—Donner une fausse interprétation. — Possessif.

VERTICALEMENT

1—Deviendront anciens et difficiles à guérir.
2—Livres nouvellement publiés.
3—Prendra les qualités du vin vieux.
4—Charpente du corps. — Dép. formé par des pays du Dauphiné.
5—Germe d'une action morale. — Toi.
6—Retranché. — N'est pas désintéressé (plur).
7—Au début d'une niche. — Déterminent un médicament à prendre.
8—Qui a quatre angles et côtés. — Tellement.
9—Vaut cent mètres carrés. — Terminaison. — Partie du jour.
10—Auras recours à. — Lettre grecque.
11—Pas commun. — Débarrassent les étoffes des noeuds.
12—En les. — Grand tourment de l'esprit.

SOLUTION DU PROBLEME No 30

■ Horizontalement: 1. Mésocéphales; 2. Erudit — Onéga; 3. Télémètre — Ou; 4. Aride — Ut; 5. Province — Oté; 6. Si — Têtu; 7. Olivet — Oses; 8. Né — Etait; 9. Imita — Outre; 10. Séquence — Ere; 11. Elu — Do — Ri — Go; 12. Aèrent — Lien.

■ Verticalement: 1. Métaphorise; 2. Ere — Mêla; 3. Sulfovinique; 4. Ode — Vêtu; 5. Cimaise — Aède; 6. Eternité — Non; 7. Tic — Toc; 8. Horde — Auer; 9. Anée — Toit — Il; 10. Lé — Oestre; 11. Egoutte — Ergo; 12. Sauteuse — Eon.



Les hamburgers congelés, pratiques à emporter

L'été est la saison des voyages. Souvent, un terrain de pique-nique pittoresque est le but de l'excursion. C'est amusant de faire la liste des aliments qu'il faudra emporter. L'air pur donne grand faim et des Hamburgers au Fromage en Barbecue sont un choix parfait pour le menu. On les fait avec des hamburgers tout préparés et des tranches de fromage et d'oignon.

Hamburgers au Fromage en Barbecue

2 paquets (10 onces chacun) de hamburgers congelés
Pain français ou 8 petits pains à sandwiches
8 tranches de fromage canadien
8 tranches d'oignon
Sauce Barbecue "spécialité de la maison"
¼ tasse de vinaigre de cidre
1 petite gousse d'ail, finement hachée
¼ tasse d'oignon finement haché
2 cuillerées à soupe de beurre
1 cuillerée à thé de sel
¼ cuillerée à thé de poivre noir
Quelques grains de cayenne
Tranche de citron
1 cuillerée à soupe de moutarde préparée
2 cuillerées à soupe de sucre
¾ tasse de sauce chili
2 cuillerées à thé de sauce Worcestershire
1 goutte de "fumée liquide"

Mélanger dans une casserole le vinaigre, l'ail, l'oignon, le beurre, le sel, le poivre, la cayenne, le citron, la moutarde et le sucre. Faire cuire 15 minutes à petit feu. Ajouter la sauce chili, la sauce Worcestershire et la "fumée liquide". Faire chauffer jusqu'au point d'ébullition. Quand c'est tiède, verser dans un bocal et mettre au réfrigérateur jusqu'au moment de l'emploi.

Couper un pain français dans le sens de la longueur, puis en travers, en 8 morceaux, ou fendre les petits pains. Mettre une tranche de fromage sur chacune des 8 tranches de pain ou sur 8 moitiés de petits pains. Faire griller les hamburgers avec les tranches d'oignon jusqu'à ce que ce soit cuit. Pendant les dernières minutes de cuisson, mettre le pain et le fromage sur le gril pour les faire chauffer. Recouvrir le pain garni de fromage avec les hamburgers et l'oignon. Verser une bonne cuillerée de sauce sur chaque portion. Recouvrir avec le reste du pain ou des petits pains et servir immédiatement.

La Section des consommateurs présente sa nouvelle publication:

"LES SALADES"

Ce livret contient des recettes de salades de:

légumes
légumes farcis
légumes en gelée
fruits
viande et volaille
oeufs
fromage
sauce à salades
garnitures à salades.

Cette publication offre aussi des renseignements et des conseils utiles dans la préparation des salades.

Les ménagères peuvent obtenir gratuitement la publication no 1050 "LES SALADES" en écrivant à:

**Division de l'Information,
Ministère de l'Agriculture
du Canada,
OTTAWA, Canada.**

QUAND MADAME REÇOIT

Il arrive assez souvent d'entendre des maîtresses de maison dire qu'elles aimeraient offrir à leurs invités, soit au cours d'une veillée ou à l'occasion d'une réception, quelque liqueur appropriée. Le choix de leurs recettes étant pourtant si limité, elles se voient dans l'obligation de préparer toujours la même boisson. Voici donc quelques mélanges qui auront, sans aucun doute, lieu de satisfaire l'hôtesse et ses invités.

Comme un bon nombre de mamans serviront aussi un diner exceptionnel à l'occasion du mariage de leur fils ou fille durant la belle saison, nous en profitons pour leur donner les noms de quelques vins qui pourront être servis au cours du repas et qui les aideront à bien faire les choses.

ROSETTE.

☆ ☆ ☆

Des breuvages pour tous les goûts

Punch estival

Faire bouillir pendant 10 minutes, dans 1 tasse d'eau, 5 c. à soupe de sucre et le zeste de 2 oranges et de 2 citrons. Laisser refroidir, passer et verser dans un grand bol. Ajouter le jus des citrons et oranges, plus celui de 2 oranges supplémentaires, puis 1 bouteille de vin mousseux sec (ou de vin blanc pétillant) et 1 tasse de rhum. Mettre au frais.

Boisson Pomone

Couper en rondelles un citron bien mûr, peler trois pêches et couper en julienne, procéder de même pour deux abricots non pelés, arroser d'une bouteille de vin blanc moelleux et laisser au frais, à couvert, pendant deux ou trois heures. Passer, sans presser; ajouter du sirop de groseilles et servez avec des cubes de glace. Décorer de rondelles de citron.



Boisson au vin rosé

Mettre 1 grande c. à soupe de sucre dans une cruche, verser dessus ½ bouteille de vin rosé léger; ajouter des cubes de glace, une bouteille d'eau minérale gazeuse et des rondelles d'orange.

Coupe de vin aux fruits

Mélanger 1 chopine et 4/5 de vin rouge, 4/5 de chopine de jus de fruits sucré (frais ou en conserve), 1 chopine et ⅓ d'eau gazeuse, le jus d'une orange, d'un demi-citron, des tranches d'oranges et de pommes. Quelques cerises compléteront cette délicieuse boisson qu'il faut servir très fraiche.

Gorge chaude

Bien mêler avec ½ tasse de glace pilée, 1½ once de vermouth français, 1½ once de vermouth italien et 1½ once de jus d'orange. Ajouter 6¾ onces de gin et mêler de nouveau. Verser dans les verres et décorer d'une rondelle d'orange.

Assommoir

Bien mélanger 1½ once de grenadine, 2¼ onces de jus de citron, 6¾ onces de gin et 2 blancs d'oeufs avec ½ tasse de glace pilée. Verser dans les verres et décorer d'une rondelle de citron.

Choix des vins

Avec les hors-d'oeuvres: Vin du Rhin ou Moselle (40 à 45°F.).

Avec la soupe: Sauterne (40 à 45°F.) — Sherry sec (température de la pièce) — Madeire (50°F.).

Avec le poisson: Bordeau blanc — Bourgogne blanc — Vin du Rhin ou Moselle (50°F.).

Avec l'entrée: Claret (température de la pièce).

Avec les viandes: Rouges — Bourgogne rouge (température de la pièce). Blanches — Bordeau blanc ou Champagne (40 à 45°F.).

Avec la volaille ou le gibier: Vin du Rhône, Bourgogne rouge (température de la pièce).

Avec le fromage: Bourgogne rouge ou Sherry (température de la pièce).

Avec le dessert: Madeire ou Sherry (température de la pièce).

Avec le café: Cognac — Madeire — Liqueur (inc (température de la pièce).

Connaissez-vous l'histoire de votre robe?

Cette jolie robe qui vous va si bien, madame, eh bien, croyez-moi, elle a une longue histoire. Une histoire qui n'est pas toujours faite de joies. Je sais que vous l'avez choisie, dans un magasin à la mode, chez votre tailleuse, ou lors d'un défilé de mode. Vous l'avez choisie pour sa coupe qui répond si bien à la mode d'aujourd'hui, pour son tissu bariolé. Mais ce tissu, quelqu'un l'a fabriqué et cette coupe quelqu'un l'a imaginée, conçue! . . .

C'est de cette conception que je voudrais vous entretenir pendant quelques instants. Et si vous le voulez, suivez-moi dans les ateliers d'une maison de haute-couture de Paris, disons, pour ne pas déchoir. Inutile de vous citer un nom, vous les connaissez aussi bien que moi. Et voyez d'un peu plus près comment nait une robe.

C'est à la fin de l'été que l'on songe à l'été suivant dans la haute-couture, car on y est prévoyant et puis, c'est à cette époque que les fabricants présentent leurs tissus, que des dessinateurs habiles ont modelés, quelques mois avant. Cette présentation des tissus est vraiment le grand moment de la haute couture. Car il s'agit de choisir alors, les teintes et les imprimés qui seront à la mode. Aussi ce choix demande-t-il réflexion. Et ce n'est généralement qu'un mois plus tard que la haute-couture se décide. Dès le choix fait, les échos se multiplient, dans la presse, la radio, les hebdos de tous genres et la clientèle est donc préparée aux genres de tissus choisis.

Mais retournons aux ateliers. Muni d'une série de tissus, le modeleur ou le dessinateur se met au travail, qui déjà pendant les mois du printemps, s'est appliqué à faire quelques ébauches. Mais non, les modèles ne diffèrent jamais très fortement d'une année à l'autre. Le dessinateur s'inspire toujours de la coupe de l'année précédente, corrige une ligne, arrondit, ajoute, allonge ou raccourcit. Bref, à l'automne, il a au moins une idée de ce que sera la coupe prochaine.

Puis le mannequin entre en jeu. Mais oui, ces jeunes élégantes ne servent pas uniquement à présenter des modèles à des défilés. Elles travaillent également à l'atelier. Le dessinateur les drape des tissus et travaille, si je puis dire, sur le vif. Il choisit les teintes qui s'harmonisent, essaie des ensembles, élimine un tweed pour un tissu plus léger, bref, il façonne, sur le mannequin, le modèle tel qu'il sortira, plus ou moins, de l'atelier. Inutile de vous dire, que ce travail exige du mannequin une patience à toute épreuve.

Le tissu ayant été essayé sur le mannequin, est envoyé avec le modèle corrigé fait par le dessinateur, chez la première qui, dans un atelier de haute-couture, est un personnage très important. Car c'est elle qui donne son avis "technique", qui demande des éclaircissements, corrige encore quelques détails qui lui paraissent rendre le travail plus compliqué, ajuste les accessoires, mesure et calcule et, finalement, envoie, au patron, ou à la patronne son avis définitif. Et voilà la robe finalement admise.

A partir de cet instant, la confection peut commencer et les mannequins se préparer aux défilés. Mais toutes ces opérations se répètent pour chacun des modèles d'une maison. Et il y en a quelques-uns, je vous l'assure . . .

L. F.

Les jeunes cyclistes manquent de prudence

Il faut sillonner nos rues et nos routes pour voir jusqu'à quel point des adolescents et même de jeunes enfants y jouent, pour ainsi dire, avec leur propre vie. Certes, il faut faire la part des choses; tenir compte, par exemple, du fait que plusieurs d'entre eux, hélas! n'ont guère d'autres lieux où s'ébattre, à proximité du foyer. Mais encore! En certains cas, l'on ne peut que jeter les hauts cris au spectacle des imprudences qui se commettent journellement ici ou là. Et aussi se demander parfois où sont au juste les parents de tous ces enfants.

Un exemple, entre bien d'autres: la bicyclette. Celle-ci est assurément bien susceptible de favoriser le développement physique. C'est un exercice salutaire, un sport hautement populaire. Jadis fort en vogue, la bicyclette avait perdu subséquemment une part de ses attraits, au cours de la période d'avant-guerre. Puis, peu à peu la popularité grandit, devint presque fantastique. Des bicyclettes, aujourd'hui, il en est un peu comme des maringouins. Il y en a partout, à droite, à gauche, en avant, en arrière; dans la rue déjà bordée de voitures, sur les parcs, les avenues; sur la route où, pourtant, chaque tour de roue comporte presque un danger.

* * *

Ce n'est pas, entendons-nous, qu'il faille partir d'emblée en guerre contre les cyclistes. Ils ont droit d'aller et de venir comme tous les autres; de s'amuser, de se récréer, de voir du paysage, de faire du trajet. Mais, encore une fois, chez d'aucuns d'entre eux, que d'imprudence et de témérité! Que de bravades, que d'actes d'insouciance! A telle intersection, on fait des vire-voltes tout comme si l'on était seul sur la rue; ailleurs, on délaisse ses guidons, ou encore, l'on s'obstine à ne pas donner la voie. Parfois, trois ou quatre cyclistes réunis causent tout bonnement, de plein-pied sur le pavé, comme si rien n'était; ou bien, cheminent tous de front. Tout cela, parfois, sur des routes où la loi, tout en incitant toujours l'automobiliste à la plus grande prudence, l'autorise à y aller plus généreusement de l'accélérateur. Dieu sait qu'au volant, il y en a qui ne se laissent guère tirer les oreilles. D'où, risques accrus d'accidents, de tragédies. Encore une fois, prudence! prudence!

* * *

Automobilistes, prudence! Les responsabilités sont grandes. Cyclistes, prudence! Jamais, par exemple, l'on ne devrait circuler, le soir, sans avoir au préalable nanti sa bécane d'un bon dispositif d'éclairage, de points lumineux faciles à apercevoir, à repérer. Jamais deux enfants ou adolescents ne devraient voyager ensemble sur le même vélo. Récemment, en plein quartier de ville, l'on pouvait voir, vers 10 h. p.m., une fillette d'environ 10 ans transportant avec elle un enfant de quatre ou cinq ans. Cela sur une rue plutôt étroite, encore assez achalandée. Pas surprenant que des tragédies surviennent! Un accident peut arriver à tout le monde, même aux plus prudents. Mais, en ce domaine comme en bien d'autres, il se trouve certainement des risques à ne pas courir et à ne pas faire courir.

Et les tricycles? N'en voit-on pas circuler en pleine rue de ville? Parfois, sur des artères où la circulation est particulièrement dense. Quand, à deux pas, se trouvent des trottoirs qui, en l'occurrence, feraient tout aussi bien l'affaire, et offriraient en tous cas plus de sécurité.

* * *

Qu'on nous comprenne bien: il ne s'agit pas de bouder les jeunes, de les empêcher de prendre quelque détente ou exercice, de se récréer. Mais bien de les aimer vraiment, de leur épargner des risques d'accidents. Il y a aujourd'hui tant d'autos! Et, hélas! trop de conducteurs qui agissent comme des chauffards devant lesquels tout le monde doit s'ôter, disparaitre, se volatiliser! Quand, d'aventure, ces gens-là n'ont pas la voie libre, gare à ceux qui se trouvent devant!

On a déjà parlé de "la vitesse, tueuse d'enfants". Que les parents, les pères et mères de famille, à tout le moins, préviennent, de la part des leurs, des imprudences pouvant dégénérer en drames!

O. A.



Q. — Je suis veuve depuis une quinzaine d'années et je ne suis pas assez âgée pour recevoir la pension de vieillesse. Je me rends compte que mes moyens ne me permettent plus de vivre convenablement, surtout depuis que ma santé faiblit et que j'ai des frais médicaux assez onéreux. J'ai plusieurs enfants qui sont tous instruits et qui réussissent bien, mais ils ne s'occupent pas beaucoup de moi. Leurs visites sont rares et leurs invitations aussi. Si mon état financier est ce qu'il est aujourd'hui, c'est que j'ai beaucoup dépensé pour les faire instruire. Je n'ai pensé qu'à eux, espérant qu'ils me rendraient la pareille plus tard, mais maintenant je me sens délaissée et malheureuse. Un conseil, s'il vous plait.

ABANDONNEE.

R. — En lisant ceci, j'espère qu'un bon nombre d'enfants dont les vôtres feront un petit examen de conscience. Trop de jeunes couples mariés et de jeunes célibataires oublient leurs vieux parents et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour leur permettre d'arriver à bien vivre. Ils ne manquent pas nécessairement de coeur, mais de réflexion. Ils sont pris dans le tourbillon de la vie mondaine et de leur travail. Aussi, ils ne se rendent pas compte que les gens âgés ont souvent peine à vivre des revenus qui étaient suffisants il y a encore très peu d'années. Ils ne réalisent pas, non plus, qu'avec l'âge, certains besoins augmentent, tels les soins médicaux, et surtout, le besoin de se sentir aimé et entouré, même de loin, de l'affection et du respect de ses enfants. Il me semble que si vous pouviez parler à vos enfants, gentiment, sans vous plaindre, mais en leur exposant bien votre situation, ils comprendraient votre isolement et vos besoins. Ne leur demandez pas d'aller habiter avec eux, tant que cela ne sera pas absolument nécessaire. Vous êtes mieux chez vous, mais vous pouvez leur suggérer qu'ils vous donnent chacun une petite somme par mois. Cette contribution ne leur coûterait pas trop et vous aiderait, immensément. Puis, dites-leur combien vous vous sentez seule et combien vous aimeriez partager un peu leurs intérêts et mieux connaitre vos petits-enfants. Votre lettre m'a très bien exposé votre situation. Si vous ne vous sentez pas capable de parler calmement à vos enfants, pourquoi n'en rédigeriez-vous pas une semblable à chacun d'eux? Je suis certaine que vous obtiendriez de bons résultats.

* * *

R. — **A MISERABLE.** Quittez bien vite ce fiancé qui doit avoir le cerveau dérangé pour vous faire mener une telle vie. Vous n'avez pas de comptes à lui rendre de votre conduite. Vous ne pouvez tout de même pas travailler dans un bureau avec des messieurs sans leur adresser la parole et sans vous montrer polie envers tous les membres du personnel. Une telle jalousie n'est plus un défaut, c'est un vice ou même une maladie mentale. Mariée à un tel homme, vous ne pourriez qu'être misérable en effet.

* * *

Q. — Pouvez-vous me dire s'il existe à Winnipeg ou St-Boniface un endroit où l'on puisse faire retisser une déchirure dans un beau paletot de lainage? Merci. — JEANNE.

R. — Vous n'avez qu'à consulter votre annuaire téléphonique, section des pages jaunes, à l'en-tête "mending" et vous y trouverez une liste de spécialistes en reprisage. Ces ateliers sont tous à Winnipeg, mais il se peut qu'il y en ait aussi à St-Boniface que nous ne connaissons pas. Si quelque lecteur ou lectrice en connaissait, nous serions heureuses de publier les adresses envoyées.

* * *

Q. — J'aimerais savoir quelle toilette serait de mise pour un mariage simple à la fin de septembre. Je suis brune, aux yeux et cheveux foncés, et je mesure cinq pieds cinq pouces, je pèse cent quinze livres et j'ai vingt-six ans. Avec une étole de vison brun, quel genre de robe ferait plus chic, large ou étroite, unie ou fleurie? Merci. — ROSETTE.

R. — Comme vous êtes très mince, vous pouvez porter à peu près n'importe quel genre de robe. Un très fin lainage, un velours, une soie épaisse conviennent également. Les tons d'automne, brun, fauve, mordoré, gingembre avantagent les brunes, mais vous pourriez aussi porter du vert bronze. Avec le brun et le vert on porte les souliers et un sac brun ou fauve. Avec les autres couleurs mentionnées plus haut, le noir convient aussi. Le chapeau est assorti à la robe ou de ton contrastant, mais dans la même gamme de couleurs. Il me semble qu'une robe droite est toujours plus seyante avec une étole de fourrure. A l'automne on ne porte plus les tissus fleuris. On voit quelques tissus à dessins vagues qui marient des tons curieux: vert et bleu, noir et brun, etc. Vous pourriez avoir une toilette dans votre trousseau en jersey de laine ou en velours côtelé, mais pour la cérémonie, une robe unie serait préférable.

LOUISE.

Avant de griller un steak ou des côtelettes, prendre le temps de faire de larges incisions dans le gras qui les entoure, la viande restera à plat sur le gril. La recette vaut aussi pour le bacon.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 17

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Fille responsable pour tenir maison et prendre soin de deux petites filles en bas âge. Pour le 17 septembre. Signalez: SPruce: 5-3459. 17-107-17C.

ON DEMANDE — Jeune fille ou dame pour faire cuisine au couvent pour trente personnes environ. Pour tout autre renseignement, s'adresser à la Révérende Soeur Supérieure, Couvent, Laflèche, Sask. 17-113-17P.

POUR NETTOYAGE sofa et chaise: $5.50. Signalez: CEdar 3-1656. 17-116-T.F.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES
Pour entraînement dans une profession des plus intéressantes et satisfaisantes. Apprenez à vous aider et à aider les autres à jouir d'une santé meilleure: pas de limite d'âge. Pour informations et chartes gratuites, écrivez à:
CANADIAN COLLEGE OF MASSAGE
18 Farnham, Toronto 7, Ontario.

REALISEZ 2.50 A 3.00 DE L'HEURE. Avons bons territoires dans votre entourage. Ecrivez pour détails et catalogue gratis. Familex, Dépt. J.-J. 8, 1600 Délorimier, Montréal.

CHAMBRE ET PENSION GRATIS A WINNIPEG pour étudiante, femme travaillant à temps partiel, ou dame pensionnée. S'adresser à Boite 124, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 17-124-18C.

A LOUER — St-Boniface, 486, rue Aulneau. Grande chambre meublée ou non. Libre: 15 août. Signalez: CHapel 7-9644. 16-102-18C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privée. Libre: 1er août. Signalez: CEdar 3-5293. 16-98-18C.

A LOUER — St-Boniface, 446, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Garage. Signalez: CHapel 7-1776. 16-94-T.F.

ON DESIRE LOUER à St-Boniface. Près école française. Pour 1er septembre. Maison de 3 chambres à coucher. Signalez: CHapel 7-3908. 16-91-17C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre fournie. Facilités de cuisine. Libre: 10 août. Signalez: CEdar 3-4757. 17-120-18C.

A LOUER — St-Boniface, 439, rue St-Jean-Baptiste. Près autobus. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Poêle et réfrigérateur. 1er étage. Libre: 1er août. Signalez: CEdar 3-1655. 17-119-17C.

A LOUER — Norwood, 204, rue Lawndale. Logis: 3 grandes pièces. Près école et église Précieux-Sang. Signalez: GLobe 3-5119. 17-117-17C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Chambre, facilités de cuisign.e Signalez: CEdar 3-2894. 17-118-17C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet de 5 pièces. Du 8 au 15 août. Signalez: CHapel 7-2306. 17-108-17C.

A LOUER — St-Boniface. Près Hôtel de Ville. Logis: 2 chambres à coucher. Duplex: 1er étage. Libre: 1er septembre. $115.00. Signalez: SUnset 3-6486. 17-110-17C.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Logis: 2 pièces. Pour personne seule. Signalez: SPruce 4-4879, entre 5 h. et 6 h. 30 ou après 9 h. p.m. 17-112-17C.

A LOUER — St-Boniface, 138, rue Notre-Dame. Chambre fournie pour personne tranquille. 17-114-17C.

A LOUER — Transcona. Maison moderne. Près autobus. A personne responsable. Possession immédiate. Signalez: CAstle 2-8749. 17-123-17C.

A LOUER — St-Boniface. Maison moderne: 4 pièces. $70 par mois. Libre: 15 août. Signalez: CHapel 7-9252. 17-121-17C.

A LOUER — St-Bonioface, 210, rue Bertrand. 1½ rue de l'hôpital. Logis: 2 pièces meublées. Pour deux jeunes filles. 14-48-17C.

A LOUER — Norwood. Chambre fournie pour personne qui travaille. Libre: le 1er août. Signalez, après 7 h., CEdar 3-2074. 17-125-17C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée privée. Libre, 1er août. S'adresser après 8 h. p.m. Téléphone: WHitehall 2-7046. 14-58-17C.

White Horse Plain School Division No. 20
Des demandes seront reçues, de la part d'instituteurs et d'institutrices qualifiés pour des positions dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 1959-60 comme suit:

Ecole d'Oak Point — **On demande** un principal pour l'école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI, et la surintendance de deux classes élémentaires.

Cédule de Salaires
Cl. III Pl A no 3 $3,700 à $5,300
Cl. IV Pl A no 4 $4,200 à $7,400
Cl. V Pl A no 5 $4,600 à $7,400
au maximum de 15 étapes.

Pleine reconnaissance d'expérience selon le barème.

Surveillance: $100 par classe. Expérience dans le district: $100, jusqu'à un maximum de 5 ans.

S'adresser par écrit en spécifiant qualifications et expérience, à **M. Oris-J. Aquin,** sec.-trés., Boite 88, Elie, Man., ou téléphoner à Elie, no 2, si on désire plus de renseignements.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié pour l'école Fatima no 2334. Grades 1 à 8. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. Logement ou pension. Chauffage automatique; électricité. Bon chemin. S'adresser à M. H.-E. Granger, sec., Stead, Man. 15-73-18P.

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école Pinkerton no 1074. Pour septembre. Grades 1 à 8. 16 élèves. Electricité, bon chemin. Salaire: $3,000 - $3,200. Selon qualifications. S'adresser à Louis Lecoq, sec.-trés., Treherne, Man. 16-95-18C.

ON DEMANDE
Insiturice, qualifiée bilingue, pou récole Lees, Rathwell. 10 élèves. Salaire selon échelle établie avec surplus d'après qualifications et expérience. S'adresser à Henri B. Vuignier, sec.-trés., Rathwell, Man. 15-79-17P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école St-Louis. 20 élèves des grades 1 à 8 inclusivement. Située à 5 milles au sud de Notre-Dame-de-Lourdes, sur chemin ouvert à l'année. Chauffage à l'huile, téléphone, électricité, facilités intérieures. Salaire: octroi du gouvernement plus boni au maximum $500, selon expérience et qualifications. S'adresser au secrétaire, Marcel Brisson, Cardinal, Man. 16-93-18P.

JEUNE COUPLE AVEC ENFANT DESIRERAIT EMPRUNT de $7,500 pour achat d'une maison à St-Boniface. S'adresser à Boite 101, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 16-101-17C.

A VENDRE OU A LOUER — Ferme mixte, 45 milles au sud-est de Winnipeg. Bons bâtiments. Maison: 7 pièces. Etable moderne. Capacité: 30 têtes. Inspection pour contrat de lait. Bonne clôture. Près grande route ouverte à l'année. Comptant substantiel. A termes. S'adresser à 483, rue De la Morénie. Téléphone: CEdar 3-2926. 16-88-18C.

A VENDRE OU A LOUER — Garage moderne et neuf: 36' x 48'. Poste d'essence. Meilleure location sur 2 grandes routes. Pont nouveau à proximité. Près école, église, magasins. Lot: 50' x 150'. Stock, équipement. Le tout: $5,000. Partie comptant. Balance: paiement mensuel. S'adresser à L. Rochon, Ste-Agathe. Téléphone: 27. 17-111-18C.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bel édifice comprenant logis de 5 pièces, épicerie et restaurant combinés. Age 9 ans. 2 étages. Garage. Signalez: CHapel 7-7388. 14-49-17C.

A VENDRE — Village de La Broquerie. Maison: 6 pièces. Signalez: CHapel 7-8108. 15-77-18C.

A VENDRE — 272, blvd Dollard. Maison: 1½ étage. 5 pièces. 2 chambres à coucher. Cave complète. Garage. Grand lot. Bon état. Site choisi. $9,100. PAS D'AGENTS. Signalez: CEdar 3-3616 entre 11 h. a.m. et 1 h. p.m. 15-85-17C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — 525, rue Des Meurons. Ménage complet y compris congélateur de 15 pieds-cubes et gros poêle "Moffat". Signalez: CEdar 3-1553. 16-92-18C.

A VENDRE — Ensemble de cuisine, en chrome. Idéal pour chalet d'été. Prix: $25. S'adresser à 436, rue Jeanne d'Arc. Téléphone: CHapel 7-3977. 17-115-17C.

A VENDRE — Ferme: 322 acres, 25 bêtes à cornes, 1 paire le chevaux, 2 cochons, volailles, machineries. Puits artésien. Autobus scolaire à la porte. Vente pour cause de santé. S'adresser à Joachim LeGal, Richer, Man., pour tous renseignements. 16-105-17P.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

A VENDRE
St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.
St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,500. Termes faciles.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. [illegible]
St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. [illegible]
St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impôt
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8175
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
14-65-17C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.
St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,900. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — 436, rue Ritchot. Bungalow: 3 pièces. Chauffage à l'huile. Toute offre raisonnable acceptée. Possession: 2 semaines.
Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Très belle location. $11,900, à termes.
Norwood — Rue Braemar. $13,500. Maison: 6 pièces. Grands: salon et cuisine, chambre à coucher et toilette en bas; haut 3 chambres à coucher et salle de bain. Balcon dortoire. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Titre clair. A termes.
St-Norbert — 3414, chemin Pembina. Maison: 5 pièces; 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Puisard. Lot 98'. Poulailler et garage. Libre. $7,000, à termes.
La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $5,500. $2,000 comptant. Balance facile.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
14-64-17C.

Une cérémonie des plus significatives eut lieu au parc Assiniboine de Winnipeg quand le représentant de la Cie de la Baie d'Hudson, M. W. Kestwick, de Londres, présenta à Sa Majesté, la "rente" traditionnelle, deux têtes de cerfs et deux peaux de castor. La cérémonie avait pour origine la Charte royale de 1670 donnant aux aventuriers de la Compagnie des droits au commerce dans le Rupertsland, l'Ouest central du Canada moderne. La Reine ne cacha pas le plaisir qui lui procurait la possession de ces riches fourrures. (Photo Campbell and Chipman)

Une collection assez originale: des cigarettes de tous les pays

JONQUIERE (La Presse) — "Tout collectionneur digne de ce titre a nécessairement besoin d'une patience sans limite, c'est sûr", de confirmer M. Philippe St-Gelais, qui a continuellement enrichi, depuis 21 ans, et garde précieusement à son domicile de la rue St-Jean-Baptiste, une collection de presque toutes les marques de cigarettes sur le marché de la consommation de par le monde entier.

Cette collection de M. St-Gelais, très rare et la seule qui peut exister dans la région, dans la province et peut-être même dans tout le Canada, sauf erreur, comprend déjà exactement 1,845 paquets, soit environ 20,000 cigarettes de toutes les marques et dénominations possibles.

Aimable causeur, d'un commerce agréable, ce citoyen de Jonquière, dans la quarantaine, est marié et père de six enfants. Il est à l'emploi de l'Aluminum Co. Ltd., comme caissier à la centrale hydro-électrique de Shipshaw depuis 17 ans. Il n'a eu qu'un "hobby" depuis ces vingt dernières années: collectionner les cigarettes de tous les pays, en vente dans les ville les plus cosmopolites comme les moins importantes.

Pour le visiteur curieux, M. St-Gelais présente sa vaste collection dans des panneaux, ou alors dans des boites qui sont toutes indiquées d'après les marques de cigarettes ou cigares, ainsi que la provenance de ces derniers. En général, les paquets sont placés par pays; mais dans un livre de notes fort bien tenu et très à jour, c'est d'après l'année de réception ou d'acquisition que ce collectionneur peut retrouver facilement l'objet de ses recherches. "J'ai fabriqué, en outre, des armoires tout exprès pour mes cigarettes, a précisé M. St-Gelais, parce que la classification de ce genre de collection joue un rôle de première importance.

Le seul au Canada

Au meilleur de sa connaissance, M. St-Gelais serait le seul collectionneur de cigarettes et de paquets au Canada. Entre 1938 et 1945, il est presque certain qu'il n'y en avait pas d'autre. Et il serait peut-être intéressé à en connaître, s'ils existaient. Dans l'Etat de Pennsylvanie, un amateur, cependant, s'adonnerait à cette espèce de collection.

Les débuts de la collection ont naturellement été modestes, comme tous les débuts d'ailleurs. En 1938, M. St-Gelais a acquis son premier paquet, des Craven, et ainsi de suite. Aujourd'hui, on peut compter plus de 998 marques dans l'ensemble, qui représentent 243 variétés. La plus remarquable est peut-être la dimension de certaines cigarettes, rondes ou ovales, qui atteignent 2, 4, voire 6 pouces de long. "C'est l'Angleterre qui fabrique les cigarettes les plus parfaites, selon M. St-Gelais.

On sait que si Walter Raleigh, en 1750, revenant d'un long voyage aux Indes, s'est servi de tabac pour la première fois. Les principaux pays producteurs de tabac ont trouvé place dans cette intéressante collection. C'est ainsi que tabac turc, égyptien, anglais, américain, cubain, etc., font bon ménage. M. St-Gelais explique que les tabacs européens sont plus pauvres en général.

C'est plus de $400 que M. St-Gelais a investi, pour ainsi dire, dans son passe-temps favori. Ce montant comprend d'abord l'achat des paquets eux-mêmes, le transport et les fameux droits de douane. Ensuite, ce collectionneur fait des échanges avec des correspondants de plusieurs pays. Des amis en voyage n'oublient pas, eux non plus, de rapporter des paquets précieux ou des cigarettes rares dont M. St-Gelais s'enorgueillit. Pour être vraiment à même d'apprécier ces marques et genres de cigarettes, il faudrait connaître une trentaine de langues, tant est variée l'origine de la collection. "Les marchands et producteurs de cigarettes s'efforcent de plaire aux fumeurs. C'est pourquoi les emballages diffèrent tellement: tôle, verre, plastique, bois, carton, papier, acier et aluminium", ajoutait M. St-Gelais.

Les arômes

On peut affirmer sans se tromper que M. St-Gelais possède tous les arômes de cigarettes, du tabac noir foncé au blond pâle en passant par toute la gamme des bruns. Le tabac blond provient de régions relativement éloignées de l'Equateur, telle la Virginie; plus on descend, plus le tabac se noircit, du fait du soleil.

L'exemple porte fruit

"Je ne sais pas encore si je pourrai compléter ma collection. C'est possible, advienne que pourra", dit M. St-Gelais. Une chose est certaine cependant, c'est que mes enfants, Jean-François, Bruno, Roseline, Hughes, Sylvain et Gratien, ont tous l'idée de collectionner non pas des cigarettes, — ils sont trops jeunes, — mais des bouchons, des images".

Voilà qui prouve que l'on peut occuper ses loisirs avec une foule de choses passionnantes. Qui aurait dit que collectionner des cigarettes qui s'en vont si facilement en fumée pourrait devenir un passe-temps favori d'un citoyen de Jonquière? Il faut le voir pour le croire.

Progrès de la C.F.T.C.

1200 délégués ont pris part au 30e Congrès Confédéral de la C.F.T.C. (Confédération française des Travailleurs chrétiens) qui s'est déroulé à Paris du 19 au 21 juin dernier. "Une C.F.T.C. toujours plus forte pour donner à la classe ouvrière des moyens d'action toujours plus efficace", telle a été la devise adoptée par le congrès pour marquer à la fois les remarquables progrès de la dernière année et l'effort à faire pour que la prochaine soit encore plus progressive et fasse de la C.F.T.C. la plus importante centrale syndicale de la France.

A VENDRE
St-Boniface — Près de l'école. Nouvelle maison: 6½ pièces. Garage double.
Bristol — Maison: 4½ pièces. Garage double. Prix: $8,000.
Norwood — Rue Lyndale. Maison: 5½ pièces. Prix: $11,000.
St-Boniface — Magasin: servez-vous vous-mêmes. Chiffres d'affaires par mois: $12,000.
Four Provinces Investment Co.,
332, rue Main, Winnipeg.
M. Hamelin, le soir, tél. ALpine 3-4192
17-122-17C.

Première encyclique de S. S. Jean XXIII

Cette encyclique est remarquable et sera pour tous les fidèles d'une grande utilité. Elle ne s'arrête pas à un point particulier de la doctrine qu'elle s'efforce de bien définir ou à un mal déterminé dont elle dénonce la nocivité. Le nouveau Pape a voulu prendre comme une vue d'ensemble du monde à l'heure actuelle et indiquer à tous ses fils les vertus qu'il importe surtout de pratiquer et les principaux défauts à combattre. C'est sous trois titre que toute cette matière se déroule: connaissance plus étendue de la vérité, réforme salutaire des moeurs, restauration de l'unité, de la concorde et de la paix. Nombreux et variés sont ainsi les sujets traités: l'accord entre les peuples, la dignité humaine, la fraternité, la propriété, la justice sociale, la participation du travailleur, dans une juste mesure, aux fruits de l'entreprise, ses devoirs envers ses patrons, le chômage, le rôle de la presse et des techniques de diffusion, l'Action catholique, l'apostolat laïc, l'aide aux missions, les secours aux affligés, aux indigents, aux réfugiés, l'indifférence religieuse, la doctrine sociale de l'Eglise, l'union de tous les chrétiens, etc. etc. Tous les fidèles devraient lire attentivement ce document où abondent les vérités et les conseils. On pourrait l'appeler le Vade mecum du chrétien. Cette encyclique se vend 40 sous à l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

Harnachement Canado-Américain du fleuve Columbia — Part égale

WASHINGTON — Le Canada et les Etats-Unis entreprendront peut-être, dès l'an prochain, la construction de huit immenses digues et centrales électriques sur le fleuve Columbia. La réalisation du projet coûtera $3,500,000,000. La part du Canada sera d'environ $1,000,000,000.

Le principal obstacle à l'entreprise de ce projet est aujourd'hui contourné. Canadiens et Américains se sont entendus sur les grandes lignes. Dans une couple de semaines, les membres de la commission des eaux limitrophes se réuniront à Washington pour arrêter les derniers détails.

Les propositions seront de nouveau étudiées au cours d'une autre conférence de la commission, le 3 septembre, à Portland, Orégon. Des observateurs des gouvernements canadien, américain et de la Colombie-Britannique seront invités à y participer.

Part égale

On croit comprendre que les Etats-Unis accepteront de partager à part égale avec le Canada l'électricité supplémentaire que la réalisation du projet permettra de produire du côté américain.

La chose n'est pas encore définitive. Les Américains se font tirer l'oreille. Ils affirment que les nouvelles centrales qu'ils érigeront sur leur territoire coûteront plus du double que ce que le Canada aura à dépenser de son côté.

Les membres de la commission des eaux limitrophes auront également une autre décision difficile à prendre. Le Canada demande d'être remboursé en électricité pour les travaux qu'il entreprendra sur son territoire pour prévenir les inondations du Columbia. Les Etats-Unis préféreraient payer en argent.

Si le projet est réalisé, la production d'électricité sur le Columbia sera doublée et portée à 16,000,000 de kilowatts et pourra fournir vers 1965, 60% de l'électricité requise en Colombie-Britannique et sur la côte nord-ouest du Pacifique des Etats-Unis.

Première récolte de blé sur le continent américain

L'histoire de la fabrication du pain est des plus intéressantes. Cet ancien et honorable métier, autrefois domestique, est devenu un emploi respectable et sûr d'une des principales industries manufacturières.

D'herbe sauvage qu'il était d'abord, le blé devint produit de culture. Depuis les temps laborieux où la farine et les céréales étaient moulues à la main avec des pierres, ces produits se sont transformés grandement et surtout dans les immenses meuneries modernes.

Le blé était inconnu dans le Nouveau Monde jusqu'à l'arrivée des Espagnols au Mexique, vers 1530. Soixante-dix ans plus tard, on semait le premier blé des Etats-Unis, dans des îles avoisinant la côte du Massachusetts. Et la première récolte de blé au Canada, se fit en 1605, dans la petite colonie d'Annapolis Royal, en Nouvelle-Ecosse.

En 1831, les colons écossais de Selkirk semèrent du blé au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, dans l'Ouest du Canada. Ils ne se doutaient pas que ces modestes débuts porteraient le Canada au rang des premiers producteurs de blé.

Actuellement, le Canada ensemence chaque année 27 millions d'acres, pour en récolter plus de 600 millions de boisseaux.

Les habitants des cavernes mangeaient des galettes de blé concassé à la main, cuites sur la cendre. Les premiers colons canadiens cuisaient leur pâte en l'enroulant à un bâton planté près d'un feu de braises. C'est avec le pain à levain que le four à pain devint en usage.

Les fours extérieurs en briques ou en pierres ont probablement été inventés par les Egyptiens et adoptés par les Romains, il y a plus de 2000 ans; on en trouve de semblables dans certaines régions rurales du Québec.

Il se peut qu'à cette époque reculée, la cuisson du pain fut déjà un art domestique. Et même du temps de nos grand-mères, toute la famille — à l'exception de grand-mère, peut-être! — attendait avec impatience le jour de la cuisson du pain.

Mais les temps ont changé et nous sommes bien loin du repas où le pain était servi tout chaud, directement du four extérieur à la table familiale. Personne ne peut nier que la vie moderne avec ses activités trépidantes et débordantes, souvent centrées à l'extérieur du foyer, a nécessairement apporté des changements extraordinaires dans la production, la transformation, la distribution et la consommation alimentaires.

Aujourd'hui, environ 95% des 4 millions de pains que les Canadiens consomment chaque jour, proviennent de boulangeries modernes, sous contrôle scientifique. L'industrie boulangère du Canada se classe maintenant en seizième place d'importance parmi les industries manufacturières de notre pays. Plus de 35,000 hommes et femmes gagnent leur vie en tant qu'employés des 2,635 boulangeries du Canada. Environ $99 millions en salaires sont versés à ces employés qui manipulent, chaque année, du matériel et des ingrédients évalués à $155 millions environ.

"Un fleuve souverain" montré dès août dans les cinémas du pays

Dès le mois août, le public des cinémas canadiens pourra refaire les étapes les plus intéressantes de la visite au Canada de la reine Elisabeth et du prince Philippe. C'est en effet au début du mois prochain que l'Office national du film mettra à la disposition des salles de cinémas son film d'une demi-heure en couleurs et pour grand écran intitulé "Un fleuve souverain". Il ne s'agit pas seulement d'un reportage sur le voyage royal, mais surtout d'un panorama du pays tel qu'il apparut aux illustres visiteurs alors qu'ils suivaient cette route royale, le fleuve St-Laurent, à bord du yacht "Britannia".

Si l'on se base sur les immenses succès qu'ont remportés les films précédents que l'ONF a tournés sur les visites royales, "Un fleuve souverain" aura une carrière très fructueuse. Lorsque la reine n'était encore que princesse, elle est venue au pays et l'Office a fait alors "Voyage royal". Ce film fut montré dans 1,200 cinémas au Canada. D'autre part, le film "Le sceptre et la masse", qui faisait ressortir le rôle dévolu à la Couronne dans notre système parlementaire, a été projeté dans plus de 500 cinémas au Canada seulement, dans une période de deux ans. Et le mois dernier, quelque 75 postes de télévision aux Etats-Unis l'ont montré à des auditoires évalués à des millions de personnes. On prévoit que "Un fleuve souverain" recevra du public un acceuil aussi enthousiaste et qu'il passera dans la plupart des salles du pays; il est distribué par la 20th Century-Fox Corporation.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NAPOLEON LACASSE late of the Postal District of Otterburne, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 147 Provencher Ave, St. Boniface, Manitoba on or before the 5th day of September, A.D. 1959.

DATED AT ST. BONIFACE IN MANITOBA, this 24th lay of July A.D. 1959.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executors.

L'activité communiste en Amérique Latine

La sous-Commission sénatoriale américaine sur la propagande communiste vient de publier un rapport sur l'activité communiste en Amérique latine. Selon ce document, les adhésions au parti communiste en Amérique latine ont augmenté d'environ 5% durant l'année 1958 et le commerce de l'Amérique latine avec le bloc communiste d'environ 20% par rapport à l'année précédente. Tandis que le parti communiste de l'Argentine est considéré comme ayant perdu des membres l'an dernier, celui du Vénézuéla aurait gagné quelque 20 à 25 mille adhérents. Les effectifs des partis communistes de l'Amérique latine seraient les suivants: Argentine, 70,000 à 80,000; Bolivie, 4,000; (aurait gagné quelque 20,000 à 25,000); Colombie, 5,000; Cuba, 12,000; Paraguay, 5,000; Nicaragua, 200; Panama, 500.